

ROBERT FAURISSON

**LE RÉVISIONNISME
DE PIE XII**

GRAPHOS

**AAARGH
Internet
2006**

LE REVISIONNISME DE PIE XII

Graphos, Genova, Italie
2002

AAARGH

SITE CRÉÉ EN 1996 PAR UNE ÉQUIPE
INTERNATIONALE

<http://vho.org/aaargh>

<http://aaargh.com.mx>

<http://litek.ws/aaargh>

Le site <daaargh.narod.ru> a été touché-coulé par
les malfaisants.

Allez chercher des anonymiseurs:

[http://www.freeproxy.ru/en/free_proxy/cgi-
proxy.htm](http://www.freeproxy.ru/en/free_proxy/cgi-proxy.htm)

Nous travaillons en français, en anglais, en
allemand, en espagnol, en italien, en
roumain, en russe, en tchèque, en danois, en
indonésien, en portugais, en néerlandais, en
hongrois...

LES PÉRIODIQUES DE L'AAARGH

<http://geocities.com/ilrestodelsiclo>

Conseils de révision

Gaette du Golfe et des banlieues

The Revisionist Clarion

Il resto del siclo

El Paso del Ebro

Das kausale Nexusblatt

O revisionismo em lingua português

Arménichantage

(trimestriels)

LE REVISIONNISME DE PIE XII

NOUVEAUTÉS DE L'AAARGH

<http://aaargh.com.mx/fran/nouv.html>

<http://vho.org/aaargh/fran/nouv.html>

LIVRES (260) DES ÉDITIONS DE L'AAARGH

<http://vho.org/aaargh/fran/livres/livres.html>

<http://aaargh.com.mx/fran/livres/livres.html>

DOCUMENTS, COMPILATIONS, AAARGH REPRINTS

<http://aaargh.com.mx/fran/livres/reprints.html>

<http://vho.org/aaargh/fran/livres/reprints.html>

ABONNEMENTS GRATUITS (E-MAIL)

revclar@yahoo.com.au

elrevisionista@yahoo.com.ar

MAIL:

aaarghinternational@hotmail.com

**POUR ÊTRE TENUS AU COURANT DES
PÉRÉGRINATIONS DE L'AAARGH ET RECEVOIR LA
LETTRE DES AAARGHONAUTES (EN FRANÇAIS,
IRRÉGULIÈRE):**

elrevisionista@yahoo.com.ar

L'AAARGH, POUR NE PAS MOURIR IDIOTS.

**FAITES DES COPIES DU SITE. REJOIGNEZ L'AAARGH. DIFFUSEZ
L'AAARGH. TRAVAILLEZ POUR L'AAARGH. TRAVAILLONS TOUS À
NOTRE LIBERTÉ COMMUNE.**

**CERTAINS VEULENT ABROGER LA LOI GAYSSOT. NOUS, NOUS
L'IGNORONS. CONCHIONS GAIMENT LES CENSEURS.**

LE REVISIONNISME DE PIE XII

ROBERT FAURISSON

**LE RÉVISIONNISME
DE PIE XII**

PRÉFACE

[juillet 2002]

Favorable aux Alliés et secourable aux juifs, Pie XII était aussi révisionniste. C'est précisément son scepticisme de révisionniste, et non pas une quelconque ignorance des faits, qui explique son silence sur la prétendue extermination physique des juifs, sur les prétendues chambres à gaz nazies et sur les prétendues six millions de victimes juives de ce qu'on appelle aujourd'hui « l'Holocauste » ou « la Shoah ». Favorable aux Alliés, il est allé jusqu'à se faire, en 1940, l'intermédiaire entre, d'une part, des opposants du régime de Hitler et, d'autre part, la France et la Grande-Bretagne. Mieux : en 1941, ayant à choisir entre Hitler et Staline, il a décidé, à la demande de Roosevelt, de choisir Staline. Pourtant « Uncle Joe » incarnait ce communisme que, quatre ans auparavant, une encyclique avait stigmatisé comme étant « intrinsèquement pervers ». Aussi l'armée allemande allait-elle voir ses propres soldats, souvent catholiques, et des aumôniers de la Wehrmacht se faire tuer à l'Est par des armes américaines fournies aux communistes avec la secrète bénédiction du Pape. Les Allemands rouvraient les églises fermées par les Soviétiques mais, plus tard, au procès de Nuremberg, ils se verront accuser – notamment par un procureur soviétique – de persécution religieuse. Au Vatican nul ne protestera contre la criminelle mascarade judiciaire de Nuremberg.

Secourable aux juifs, Pie XII a toujours dénoncé le racisme et l'antisémitisme. Pendant la guerre, soit en personne,

LE REVISIONNISME DE PIE XII

soit par l'entremise de ses représentants, il s'est porté à l'aide des juifs européens. Il l'a fait par les voies religieuse, diplomatique, matérielle, financière et médiatique (*L'Osservatore Romano* et Radio Vatican). Il a dénoncé, par des allocutions publiques et par l'imprimé, l'enfermement de nombreux juifs dans des camps ou des ghettos, leur « déperissement progressif » (*progressivo deperimento*) ainsi que les « contraintes exterminatrices » (*costrizioni sterminatrici*) auxquelles ils étaient soumis. Pendant et après la guerre, hommage lui a été rendu de son action en faveur des juifs dans leur ensemble par de multiples personnalités ou instances juives et sionistes.

Révisionniste et se rappelant la leçon des mensonges de la première guerre mondiale sur le compte de la barbarie teutonne (enfants aux mains coupées, usines à cadavres, etc.), c'est avec un scepticisme de bon aloi qu'il a accueilli la pléthore de récits cacophoniques sur les usines de mort nazies. Avant d'imputer ces crimes à un Adolf Hitler qu'il abhorrait, il voulait des confirmations et des précisions. On ne les lui a pas fournies et parfois même on lui a répondu que l'évidence n'avait pas besoin de preuves. Alors, avec raison, il a décidé de se taire sur ce qui n'était que rumeurs infondées.

Son scepticisme en la matière s'apparentait, avec encore plus de netteté, à celui des hauts dirigeants alliés pendant la guerre. Ces derniers, dans leurs diatribes antinazies, flétrissaient assurément « l'extermination » des juifs mais avec l'enflure rhétorique des discours de guerre, et seulement dans un sens général et traditionnel ; c'est ainsi que par « extermination », ils entendaient excès, mauvais traitements, exécutions massives, famine. En août 1943, ils avaient failli aller plus loin et parler de « chambres à gaz » mais, à Londres, le Foreign Office et, à Washington, le State Department, inondés de propagande juive, décidaient d'un commun accord, le 29 août 1943, que les preuves étaient insuffisantes (*insufficient evidence*) pour parler de chambres à gaz d'exé-

LE REVISIONNISME DE PIE XII

cution. Dans le même esprit, pendant et après la guerre, dans leurs discours comme dans leurs mémoires, Churchill, Eisenhower et de Gaulle se sont gardés de mentionner les prétendues chambres à gaz ou les prétendus camions à gaz des nazis.

Aujourd'hui, une certaine propagande juive ou sioniste englobe dans une même réprobation Pie XII, Roosevelt, Churchill, Staline, le Comité international de la Croix-Rouge, les divers mouvements de Résistance, les pays neutres et quasiment l'univers entier. Tous se voient reprocher leur indifférence ou leur silence à l'égard du « petit peuple qui a tant souffert ». Leurs descendants ou successeurs doivent exprimer publiquement leur repentance (*techouva*), et payer.

À vrai dire, Pie XII a des défenseurs et, parmi ceux-ci, des juifs. Pour eux, si le Pape s'est tu, c'est qu'il ne savait pas. Les responsables alliés, ajoutent-ils, n'en savaient d'ailleurs pas plus, d'où leur propre silence, leur inaction, leur refus de bombarder Auschwitz. L'explication est pitoyable. Elle ne repose que sur une spéculation. Elle aggrave le cas de ceux qu'on cherche à défendre : elle en fait des sourds, des aveugles ou des ignorants.

Si, pendant trois ou quatre ans, une extermination physique d'une telle ampleur avait été perpétrée avec des moyens aussi horribles que ces gigantesques abattoirs chimiques, en plein cœur de l'Europe (une Europe transparente quoi qu'on nous en dise) et si le résultat en avait été la disparition de six millions de personnes (l'équivalent de la population suisse), cela se serait su et les traces du crime abonderaient. En fait, pas une trace n'a été trouvée, pas un document n'a été découvert, et pour cause. Le procès-verbal de Wannsee atteste du contraire d'une politique d'extermination puisqu'il prévoit la « remise en liberté » (*Freilassung*) des juifs à la fin de la guerre et la création d'une entité juive hors de l'Europe. En revanche, à partir de 1945, ce prétendu massacre planifié a produit des millions de juifs européens

LE REVISIONNISME DE PIE XII

se qualifiant de « témoins vivants du génocide », de « survivants » ou de « miraculés ». Pour qui veut bien réfléchir, tout ce monde-là constituait plutôt, à son corps défendant, un ensemble impressionnant de « preuves vivantes » du fait qu'il n'y avait eu, en réalité, ni « Holocauste » ni « Shoah ».

Pour les religionnaires de la « Shoah », la magique chambre à gaz est tout et elle permet tout (Céline en 1950). Ce mythe est l'épée et le bouclier d'Israël. Il autorise pouvoir exorbitant, privilèges, pressions, extorsions et chantage. « Auschwitz » est manié comme un « gourdin moral » (Martin Walser en 1998). La première victime en est l'Allemagne vaincue ; la deuxième est la chrétienté qu'on offense et la troisième, le monde arabo-musulman qu'on cherche à humilier.

Les successeurs de Pie XII ont tenté d'opposer quelque résistance au flot montant des exigences et des récriminations juives fondées sur le Grand Mensonge. Mais aussi bien Jean XXIII que Paul VI ont dû céder pas à pas. Quant à Jean Paul II, parvenu au pontificat en 1978, ses tentatives de résistance ont duré douze ans. Puis, il a rendu les armes. Après sa capitulation dans l'affaire des carmélites d'Auschwitz et de la croix d'Auschwitz, il a, en 1990, admis publiquement l'existence des prétendues chambres à gaz nazies. En 1992, il a condamné le révisionnisme historique. En 1993, il a reconnu l'État d'Israël. En 1998, il a dénoncé en propres termes « la Shoah, ce plan effarant d'extermination d'un peuple, qui coûta la vie à des millions de frères et sœurs juifs ». En agissant ainsi, il a condamné Pie XII, dont, par le fait même, le procès en béatification est rendu impossible. Et cela à la grande satisfaction des juifs qui, on le sait, exigeaient l'interruption dudit procès.

Pour ceux qui le souhaitent, le seul moyen de réhabiliter la mémoire de leur « pape outragé » est de parler le langage de la vérité vérifiable, de l'exactitude historique ou, tout simplement, des faits.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

Par la même occasion, ils se trouveront défendre les victimes, qui se comptent aujourd'hui par milliards, de « la mystification du XX^e siècle » (Arthur Robert Butz).

LE REVISIONNISME DE PIE XII

[8 mai 2002]

Tout à fait acquis à la cause des Alliés et résolument opposé au racisme comme à l'antisémitisme, Pie XII n'en a pas, pour autant, ajouté foi à toutes les rumeurs propagées, pendant et après la seconde guerre mondiale, sur le compte des atrocités imputées au III^e Reich.

On parle volontiers de son « silence » sur ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui l'« Holocauste » ou la « Shoah » (c'est-à-dire, essentiellement, la prétendue « extermination des juifs », les prétendues « chambres à gaz nazies » et les prétendues « six millions de victimes juives »). Les uns font grief au Pape de s'être tu sur ces atrocités, qu'on nous présente comme réelles ; d'autres, croyant venir à son secours, expliquent que, si le souverain pontife était sorti de son silence pour dénoncer publiquement une telle abomination, il aurait suscité la fureur de Hitler, ce qui, dit-on, n'aurait pas manqué d'aggraver la persécution des juifs.

L'argument ne saurait convaincre.

Il ne fait pas de doute qu'à maintes reprises (notamment, en mai 1940, au sujet de la Pologne vaincue par l'Allemagne et l'Union soviétique) Pie XII aurait souhaité prononcer « des paroles de feu » et qu'il s'en est abstenu pour ne pas rendre encore plus dure la condition des victimes. Mais le crime de la « Shoah », tel qu'on nous le décrit complaisamment, est, lui, si monstrueux qu'on n'imagine pas comment il aurait pu être aggravé. Pour commencer, aucune autorité

LE REVISIONNISME DE PIE XII

religieuse et morale n'aurait tout simplement pu le passer sous silence pour quelque raison d'opportunité que ce fût. Or, le 4 juin 1944, quand les troupes alliées entrent dans Rome, le Pape, qui leur fait fête, continue de se taire sur le sujet. La guerre prenant fin en Europe le 8 mai 1945, Pie XII persiste dans son silence. Le 2 juin 1945, il prononce devant le Sacré Collège une impitoyable allocution contre le national-socialisme et Hitler; il flétrit « les méthodes les plus raffinées pour torturer ou supprimer des personnes souvent innocentes »; il dénonce l'usage des prisons et des camps de concentration, en particulier celui de Dachau où, à côté des détenus politiques, avaient été enfermés des chrétiens et des prêtres, mais il n'a pas un mot pour un processus d'extermination physique des juifs ou pour l'emploi de chambres à gaz d'exécution. Sur le sujet, il se taira jusqu'à sa mort, en 1958. Pourquoi ce silence obstiné ?

Un tel mutisme intrigue d'autant plus que, de 1939 à 1945, loin de rester impartial face aux belligérants, le Pape s'est montré résolument favorable à la cause des Alliés et hostile aux forces de l'Axe. Il n'a pas fait mystère de sa sympathie pour la Pologne, la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis. Certes, il aimait le peuple italien et le peuple allemand mais les plaignait d'avoir pour dirigeants Mussolini et Hitler. Le fascisme lui répugnait tandis que le national-socialisme et le communisme lui inspiraient horreur et crainte. Aussi longtemps que Staline et Hitler firent cause commune, c'est-à-dire du 23 août 1939 (signature du pacte germano-soviétique) au 22 juin 1941 (entrée en guerre de l'Allemagne contre l'Union soviétique), il tint les deux dictateurs pour également détestables. Mais, quand Joseph Staline se retrouva dans le camp des Alliés, Roosevelt, désireux de venir en aide à « Uncle Joe », sollicita une intervention du Pape en ce sens auprès des catholiques américains. Pie XII eut alors en quelque sorte à choisir entre Hitler et Staline. Comme on le verra plus loin, il choisit Staline. C'est dire à quel point la cause des Alliés lui était chère.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

Son silence sur l'« Holocauste » des juifs devient encore moins compréhensible quand on considère sa répulsion pour l'antisémitisme et la somme impressionnante, tout au long de la guerre et après la guerre, de ses interventions, directes ou indirectes, en faveur des juifs.

À cet énigmatique silence de Pie XII il n'y a, comme on va le voir, qu'une explication : jusqu'au terme de sa vie, le Pape a traité l'histoire des « chambres à gaz nazies », du « génocide des juifs » et des « six millions de victimes juives » comme s'il y voyait une seule et même rumeur, une exagération, une invention de la propagande de guerre. En somme, son attitude à cet égard a été celle d'un révisionniste.

Il a été un révisionniste à la manière de Winston Churchill, de Charles de Gaulle, de Dwight Eisenhower et de bien d'autres éminents responsables du camp des Alliés ou des pays neutres, qui, aussi bien pendant la guerre qu'après la guerre, tout en manifestant à la fois leur aversion pour le national-socialisme et leur compassion pour les juifs, se sont pourtant refusés à cautionner l'existence de l'« Holocauste » et n'ont, par exemple, jamais écrit ou prononcé les mots fatidiques de « chambre(s) à gaz¹ ».

Crusade in Europe (1948) de D. Eisenhower, les six volumes de *The Second World War* de W. Churchill (1948-1954) et les trois volumes des *Mémoires de guerre* de Ch. de Gaulle (1954-1959) constituent un ensemble de plus de 7 000 pages écrites après la guerre ; or, pour prendre cet exemple, on n'y décèle nulle trace des « chambres à gaz ». Au point de vue de ces trois grands témoins de la seconde guerre mondiale, les « chambres à gaz » nazies ont donc été moins qu'un détail et tout s'est passé pour eux comme si ces abattoirs chimiques n'avaient pas existé. Pie XII, de même, n'en a parlé ni expressément, ni dans le style allusif propre

1. Voy. Robert FAURISSON, *Écrits révisionnistes (1974-1998)*, R. Faurisson, Vichy, 1999, p. 1844, 1889-1892 (vol. IV).

LE REVISIONNISME DE PIE XII

au Vatican ; il ne l'a fait, répétons-le, ni pendant la guerre, ni après la guerre.

Son « silence » a porté sur ce qui est contesté par les révisionnistes, c'est-à-dire sur le « génocide des juifs », sur les « chambres à gaz nazies », sur les « camps d'extermination » (cette dernière expression a été forgée par la propagande alliée) et sur les « six millions de victimes juives ». Pour le reste, c'est-à-dire pour les épreuves incontestablement subies par les juifs, pour les mesures discriminatoires dont ces derniers ont eu à souffrir, pour les déportations, pour les conditions de vie dans les camps de concentration, loin d'observer le silence, Pie XII a, déjà en pleine guerre, dénoncé ces réalités et, surtout, avec plus d'efficacité que personne au monde, il a agi pour la défense des juifs. Il l'a fait soit personnellement, soit par l'entremise de ses représentants. Aussi, après la guerre, s'est-il trouvé des juifs, et non des moindres, pour lui rendre de vibrants hommages. Encore aujourd'hui, des juifs le défendent contre ceux qui lui reprochent, abusivement, son « silence » sur les malheurs du peuple d'Israël, quand ce n'est pas, tout aussi injustement, le prétendu « silence » qu'il aurait observé sur les épreuves des Serbes ou des Polonais.

IL A DENONCE LES VERITABLES EXCES ET S'EST TU SUR LE COMPTE DES HORREURS NON PROUVEES

Pie XII a condamné le racisme, l'antisémitisme, le sort réservé aux juifs par les Allemands, les arrestations de civils innocents, les déportations, les camps de concentration ou de travail forcé et ce qu'il a appelé soit le « dépérissement progressif » (*progressivo deperimento*), soit « les contraintes exterminatrices » (*costrizioni sterminatrici*) auxquelles étaient parfois soumises, dans ces camps, des personnes en raison de leur seule nationalité (polonaise, par exemple) ou de leur seule race (juive, par exemple).

En la circonstance, il n'a pas nommé les Polonais et les juifs mais il les a clairement désignés. Personne ne s'est

LE REVISIONNISME DE PIE XII

mépris là-dessus. Les Allemands ont vu là une transgression de l'impartialité à laquelle le Vatican aurait dû s'astreindre. Dans l'article qu'elle consacre à Pie XII, *The Encyclopedia of the Holocaust* (1990) prononce : « *The reference to Jews was clear but not explicit* » mais on peut tout aussi bien juger que « la référence aux juifs n'était pas explicite mais claire ».

Pie XII n'aurait pas manqué, allant plus loin encore, de dénoncer l'existence du « génocide » et des « chambres à gaz » (ou des « camions à gaz ») si on lui en avait apporté les preuves. *Ces preuves, il les a réclamées sans pouvoir les obtenir*. Parfois même ses informateurs en la matière ont refusé de se justifier, alléguant que l'évidence n'avait pas à être prouvée. Le Pape a donc stigmatisé des excès qui lui paraissaient vrais mais il s'est refusé à condamner, de surcroît, des atrocités qui ressemblaient sans doute trop aux bobards et bouteillons de la première guerre mondiale. Sa génération (il avait trente-huit ans en 1914) avait été marquée par le dévoilement, juste après la guerre de 1914-1918, par les Alliés eux-mêmes, des mensonges qu'ils reconnaissaient avoir inventés sur le compte de la barbarie teutonnes cependant que, de son côté, la propagande allemande n'avait pas été en reste sur le chapitre des atrocités belges. Il a immédiatement soupçonné que certains récits d'horreurs nazies que lui transmettaient des officines juives ou alliées pouvaient n'être que des exagérations classiques de la propagande de guerre. Après tout, les histoires de ces « usines de mort » où les Allemands auraient systématiquement tué les juifs pour les transformer en savon, en engrais, en produits divers ne ressemblaient-elles pas, à s'y méprendre, aux histoires des « usines à cadavres » de la première guerre mondiale ? Instruit par l'expérience, Pie XII a su distinguer les vraies tragédies des abominations non prouvées. Il a alerté le monde sur les premières et il a eu le bon sens de se taire sur les secondes. Il a, de fait, raisonné, conclu et agi en révisionniste. Son « silence » a porté exclusivement sur des horreurs qui, parce qu'elles lui semblaient de possibles inventions de

LE REVISIONNISME DE PIE XII

la propagande de guerre, n'appelaient de sa part aucune réprobation. En homme de savoir et de conscience, il a craint de porter contre le peuple allemand une accusation diffamatoire et de calomnier son prochain. Son silence a d'abord été celui d'un esprit pour qui « science sans conscience n'est que ruine de l'âme » ; puis, ce silence a été celui de la plus haute autorité de l'Église pour qui la prudence est une vertu cardinale. Son cas se résumerait, *ici*, en trois mots latins : *Scientia, Conscientia, Prudentia*. Mais, ainsi qu'on le verra plus loin, il est arrivé à Pie XII de pécher par imprudence, par manque d'impartialité, par ruse politique, et cela aux dépens de Hitler et de Mussolini, les futurs vaincus, et non aux dépens de Churchill, de Roosevelt et de Staline, les futurs vainqueurs.

SA PARTIALITE EN FAVEUR DES JUIFS ET DES ALLIES

Son action directe ou indirecte en faveur des juifs a été considérable. Dans toute l'Europe (particulièrement en France durant l'été de 1942) et même ailleurs dans le monde, par l'intermédiaire de ses « ministres », de ses nonces, de ses envoyés apostoliques, de ses cardinaux, archevêques et évêques ainsi que des supérieurs de monastères pour hommes ou pour femmes, il a conduit et maintenu une politique de protection des fils et filles d'Israël. Pour la défense des juifs, il est allé jusqu'à prendre des initiatives clandestines qui, comme on le verra plus loin, étaient en infraction avec la loi et le droit commun. L'aversion qu'il nourrissait à l'endroit de Hitler l'a, pour le coup, poussé à l'imprudence, comme il sera démontré ci-dessous. Il est absurde de parler d'une collusion de Pie XII avec Hitler ou même avec Mussolini. Dès 1940, ce dernier déclare d'ailleurs publiquement que « le Vatican est une appendicite chronique de l'Italie » ; tandis que d'autres fascistes parlent de « cancer ». Le 30 juin 1944, alors que le maréchal Pétain est encore au pouvoir en France et que Léon Bérard le représente auprès du Saint-

LE REVISIONNISME DE PIE XII

Siège, Pie XII reçoit le général de Gaulle selon le protocole réservé aux chefs d'État. C'est à bras ouverts qu'il reçoit également en visite officielle des délégations de soldats et d'officiers britanniques, américains, canadiens, y compris ceux d'entre eux qui, dans d'atroces bombardements, avaient pu tuer tant de civils. Roberto Farinacci n'est pas le seul fasciste à se dire indigné par le parti pris du Pape, outré par son refus de soutenir les Italiens partis se battre sur le front de l'Est « contre le communisme athée » et ulcéré par son silence sur la dissection de l'Europe d'avance entérinée à la conférence de Yalta (4-11 février 1945). Souvent, Allemands et Italiens se sont ainsi indignés du « silence » ou des « silences » du Pape. *L'Osservatore Romano* et Radio Vatican ont été leurs bêtes noires. Sur tous ces points, on pourra se reporter à l'ouvrage d'Owen Chadwick, *Britain and the Vatican during the Second World War*, Cambridge University Press, Londres, 1986 (p. 107, 109, 186, 306-307). D'une manière générale, tout historien qui s'interroge sur ce qu'il est convenu d'appeler « le silence de Pie XII » devrait passer en revue tous les « silences » du Pape avant, pendant et après la guerre ; il est probable qu'il s'apercevrait alors que, si l'on peut reprocher au Pape son mutisme ou son inaction, ce serait plutôt dans les moments où les vainqueurs, se croyant tout permis, ont accumulé aux dépens des vaincus une somme inouïe d'excès en tout genre : gigantesques déportations, exécutions sommaires, « épurations » sanglantes, pillages comme le monde n'en avait pas encore connu, tribunaux où, les armes s'étant tues, le vainqueur juge le vaincu qu'il tient à sa merci et qu'il condamne à la potence au terme de mascarades judiciaires. En France, vers 1944-1945, des voix comme celle du père Panici, du chanoine Desgranges ou de prélats qui, en 1942, s'étaient élevés en faveur des juifs et qui maintenant étaient indignés par les horreurs de l'« Épuration », ont été rarissimes ; à peu près personne n'osait alors affronter le tout-puissant parti communiste, les juifs ou Charles de Gaulle lui-même et s'indigner de leurs

LE REVISIONNISME DE PIE XII

excès (y compris au spectacle des femmes tondues). En Allemagne, quelques prélats qui, pendant la guerre, s'étaient signalés par leurs interventions en faveur des juifs, ont fini par s'émouvoir de la répression exercée par les Alliés. Il ne semble pas que le Pape, dans ces moments-là, à défaut de rompre son silence, ait beaucoup agi. Les récits que l'on colporte sur l'aide apportée par le Vatican aux « nazis » en fuite sont largement aussi imaginaires que les récits brodés autour de la filière ODESSA.

GRATITUDE DES JUIFS ENVERS PIE XII

Pendant et après la guerre, Pie XII a reçu l'hommage appuyé de personnalités juives de premier plan pour son action en faveur des juifs à l'heure de tous les périls. Citons ici, parmi bien d'autres, les noms d'Israel (ou Israele) Anton Zoller (1881-1956), alias Italo Zolli, grand rabbin de Rome, et de Golda Meir, à l'époque ministre des Affaires étrangères et futur Premier ministre de l'État hébreu.

Italo Zolli, se convertissant, ainsi que sa femme et, plus tard, sa fille, à la religion catholique, avait tenu, le 13 février 1945, jour de son baptême, à choisir le prénom de Pie XII, né Eugenio Pacelli, tandis que sa femme prenait celui d'Eugenia. Eugenio Zolli a toujours tenu à préciser que les journalistes se trompaient en attribuant cette conversion à sa gratitude pour Pie XII. Sa conversion avait bien d'autres motifs, mais sa gratitude n'en était pas moins certaine à l'égard d'un pape qui avait tant fait pour les juifs comme, d'ailleurs, pour beaucoup de non-juifs².

2. Eugenio ZOLLI, *Before the Dawn: Autobiographical Reflections*, Sheed and Ward, New York, 1954 ; par ex., p.82-83 ; cet ouvrage a été réédité, en 1997, sous le titre : *Why I Became a Catholic* ; il sera prochainement publié en français. On peut également consulter, de Judith CABAUD, *Eugenio Zolli ou le Prophète d'un monde nouveau*, François-Xavier de Guibert, Paris, 2000.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

Pinchas Lapide (1922-1997) a consacré toute une partie de sa vie à la défense de Pie XII. Consul général d'Israël à Milan bien après la guerre, il s'est insurgé contre les attaques dont le souverain pontife avait été souvent la cible de la part d'un athée comme Albert Camus ou d'un catholique comme François Mauriac et, surtout, de la part d'un protestant allemand, Rolf Hochhuth. En 1963, ce dernier a dressé contre Pie XII un long réquisitoire qu'il a résumé en une pièce de théâtre intitulée *Der Stellvertreter* (traduction consacrée par l'usage : *Le Vicaire*). Juif orthodoxe, universitaire spécialisé dans l'étude du Nouveau Testament, P. Lapide a publié en 1967 un livre intitulé, dans sa version anglaise, *Three Popes and the Jews : Pope Pius XII Did not Remain Silent* (Hawthorn Books, New York) (Trois papes [les trois derniers papes] et les juifs : le pape Pie XII n'est pas resté silencieux), où il concluait, de sa propre expérience et de ses recherches dans les archives de Yad Vashem, que l'Église catholique avait, selon ses estimations, sauvé « au moins 700 000 mais, plus probablement, 860 000 juifs d'une mort certaine aux mains des nazis ».

Il est arrivé à des spécialistes juifs de l'« Holocauste » comme Martin Gilbert ou Richard Breitman de prendre également la défense du souverain pontife mais le plus actif de tous semble être, encore aujourd'hui, le rabbin David G. Dalin, professeur associé d'histoire au Jewish Theological Seminary de New York. Auteur d'une étude intitulée « A Righteous Gentile : Pope Pius XII and the Jews ³ » (Un Juste parmi les Nations : le pape Pie XII et les juifs), il multiplie, en diverses langues et en de nombreux pays, les interventions et les conférences sur le sujet. Dans une étude intitulée « Pius XII and the Jews » (*Weekly Standard*, 26 février 2001), il énumère les noms, parmi bien d'autres, de personnalités juives qui ont tenu à manifester leur reconnaissance

3. Consultable sur le site Internet suivant : www.catholicleague.org/pius/dalin.htm.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

au Pape : Albert Einstein dès 1940, Chaïm Weizmann, Moshe Sharett, Golda Meir, Isaac Herzog, qui fut grand rabbin d'Israël, Leon Kubowitzky au nom du Congrès juif mondial (avec un don au Pape, en septembre 1945, de 20 000 dollars) et Elio Toaff, grand rabbin d'Italie. En 1955, l'Union des communautés juives d'Italie proclamait le 17 avril « Jour de gratitude » pour l'aide du Pape pendant la guerre. Le 26 mai de la même année, financé par le gouvernement israélien, l'orchestre philharmonique d'Israël, comprenant quatre-vingt-quinze juifs originaires de quatorze pays différents, se rendait par avion à Rome pour jouer, sous la direction de Paul Kletzki, devant le souverain pontife, dans la salle du consistoire, un fragment de la septième symphonie de Beethoven en témoignage de la « gratitude sans limites » (*enduring gratitude*) de l'État hébreu « pour l'œuvre immense d'assistance humaine prodiguée par Sa Sainteté pour sauver un grand nombre d'Israélites pendant la guerre ». Détail piquant, D. G. Dalin traite de « révisionnistes » les historiens qui, tel John Cornwell, auteur de *Hitler's Pope. The Secret History of Pius XII* (Le pape de Hitler : l'histoire secrète de Pie XII ; en traduction française : *Le Pape et Hitler. L'histoire secrète de Pie XII*, Albin Michel, Paris, 1999), accusent le Pape d'avoir trop cédé à Hitler ; pour lui, en effet, les « révisionnistes » sont des auteurs qui nient l'évidence. Soit dit en passant, l'ouvrage de J. Cornwell ne tient pas les promesses du titre original : on n'y découvre guère de trace d'une « histoire secrète » et l'expression « Le pape de Hitler » semble n'être là qu'afin d'attirer le chaland ainsi que les faveurs du lobby ; pour la traduction française on a préféré pour titre *Le Pape et Hitler*, ce qui, par sa banalité, se trouve mieux répondre au contenu de l'ouvrage et à son manque de substance réelle et vraiment nouvelle.

Pour de plus amples renseignements sur l'action et les publications des trois principaux défenseurs juifs de Pie XII, on interrogera sur le réseau Internet le moteur de recherche

LE REVISIONNISME DE PIE XII

www.google.com, en particulier sous les noms de « Eugenio Zolli », de « Pinchas Lapide » et de « David D. Dalin ».

LE JUSTE SCEPTICISME DE PIE XII, DES ALLIES ET DES NEUTRES

À leurs propres officines de propagande guerrière, à leurs journalistes ou cinéastes et à leurs juges de basse justice, les hauts responsables alliés ont laissé la bride sur le cou en matière de récits d'atrocités mais, pour leur propre compte, ils se sont bien gardés de donner leur aval à de telles rumeurs. Ont observé une réserve identique d'abord, à Londres, le Foreign Office, puis, à Washington, le State Department. Tous deux étaient submergés par de prétendus « renseignements » sur les atrocités de l'ennemi et subissaient d'incessantes pressions du fait de groupes ou de lobbies juifs. Vérification faite, ces « renseignements » se révélaient, pour les plus alarmants d'entre eux, n'être que des bruits sans fondement, attribuables avant tout à des juifs qui « tendaient à exagérer les atrocités allemandes en vue de nous "échauffer" » (*in order to stoke us up*⁴). Quant aux responsables du Comité international de la Croix-Rouge, ils n'ont pas dérogé à la règle. Autant que le Foreign Office ou le State Department, ils ont cherché à vérifier les rumeurs circulant sur les chambres à gaz nazies et il leur a fallu conclure à l'insuffisance de preuves, sinon ils n'auraient pas manqué d'en parler, pendant la guerre, comme d'une affreuse réalité. Roosevelt a personnellement observé le silence sur ce sujet alors même que le War Refugee Board, office directement rattaché à la Maison-Blanche et soutenu par le juif de combat Henry Morgenthau Jr, ministre des Finances (Secretary of the Treasury), diffusait pourtant, à partir de novembre 1944, le récit, d'ailleurs absurde, de ce qu'on a appelé du nom de « Protocoles d'Auschwitz » ou de « War Refugee Board Report ».

4. Walter LAQUEUR, *The Terrible Secret*, Weidenfeld and Nicolson, Londres, 1980, p. 83.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

Les hauts responsables britanniques ne pouvaient pas croire aux prétendus gazages homicides puisque, parvenus à briser les codes que les Allemands utilisaient pour leurs messages secrets, leurs services spécialisés ne trouvèrent dans ces innombrables messages aucune mention de tels gazages : « *There were no references in the decrypts to gas-sing* » (Dans les pièces déchiffrées il n'a pas été fait mention de gazage⁵). Comment, par exemple, le Foreign Office aurait-il pu ajouter foi à des récits d'atrocités identiques ou semblables à ceux qu'au sein même de ce ministère fabriquait, sur mesure, l'officine pudiquement nommée « Political Warfare Executive » (PWE) ? Par exemple, lors d'une campagne de fausses nouvelles à destination du monde arabe où les Allemands jouissaient d'un grand prestige, le PWE avait fabriqué et diffusé les informations suivantes : 1° en Tripolitaine occupée, les Allemands avaient transformé les mosquées en bordels ; 2° ils manquaient à ce point de textiles qu'ils faisaient déterrer les morts des cimetières musulmans pour s'emparer de leurs linceuls, qu'ils envoyaient dans des fabriques de tapis en Allemagne ; 3° en entrant dans Tunis, les troupes alliées avaient découvert dans les magasins de l'armée allemande des enfants transformés en viande de boucherie et dont les morceaux étaient présentés comme étant des « rations » de porc⁶.

Edouard Benes, qui présidait à Londres le gouvernement tchécoslovaque en exil, fit procéder à de *longues* vérifications de la rumeur selon laquelle les juifs étaient exterminés et conclut que, contrairement à ce que laissait entendre le juif Gerhard Riegner, les Allemands n'avaient aucun plan visant à une telle extermination ; selon Benes, des juifs

5. F. H. HINSLEY, *British Intelligence in the Second World War. Its influence on Strategy and Operations*, Vol. 2, HMSO, Londres, 1981, p. 673.

6. [Mark WEBER], « British Wartime Propaganda Lies », *The Journal of Historical Review*, vol. 18, nos 5-6, septembre-décembre 1999, p. 15. [Trad. fr. : « Les mensonges de la propagande de guerre britannique », *Tabou*, vol. 1, Éditions Akribeia, Saint-Genis-Laval, 2002, p. 94-96.]

LE REVISIONNISME DE PIE XII

continuaient d'être laissés en liberté là où ils habitaient et se déplaçaient sans encombre ; certes, avec l'approche de la défaite, les nazis se feraient, disait-il, plus répressifs mais ils se comporteraient de la même façon avec les autres franges de la population et il n'y aurait pas de traitement spécial des juifs⁷. Mais, au fait, G. Riegner, dans son trop fameux télégramme du 10 août 1942, n'avait-il pas apporté à son annonce d'un plan d'extermination des juifs un correctif que trop d'historiens de l'«Holocauste» se sont empressés d'oublier ? N'avait-il pas écrit : « Nous transmettons ce renseignement avec toutes les réserves qui s'imposent, vu que nous ne pouvons en confirmer l'exactitude » (*We transmit this information with all the necessary reservation, as exactitude cannot be confirmed by us*⁸) ?

Au mythomane polonais Jan Karski, le juif américain Felix Frankfurter, juge à la Cour suprême, dit simplement : « Je ne vous crois pas⁹. »

En France, encore en janvier 1945, le procureur Reboul, pourtant acharné à obtenir la condamnation à mort de Robert Brasillach, n'évoquera que « les camps exceptionnels de sévérité, en Pologne ».

DE SERIEUSES INFORMATIONS JUIVES SUR LE VRAI SORT DES JUIFS

On nous répète aujourd'hui que, pendant la guerre, les renseignements ne manquaient pas sur le sort des juifs. On sous-entend par là que ce sort était fatal et que lesdits renseignements concordait. Rien de tel en réalité. Les renseignements étaient contradictoires, sinon cacophoniques. Les uns étaient alarmants et, en général, d'une évidente exagération et fort imprécis tandis que d'autres, précis et, par comparaison, plutôt rassurants, étaient manifestement puisés à

7. W. LAQUEUR, *op. cit.*, p. 63.

8. *Ibid.*, 4^e de couverture où figure le fac-similé du télégramme.

9. *Ibid.*, p. 237.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

bonne source. D'où ce scepticisme généralisé (ou ce révisionnisme) qui régnait soit au Vatican, soit ailleurs, chez ceux qui, au milieu d'un flot de récits échevelés, recevaient des rapports circonstanciés : il leur était facile, par simple comparaison, de discerner, à défaut du vrai et du faux, le vraisemblable et l'in vraisemblable. En matière de renseignements sérieux, limitons-nous ici au cas du père Marie-Benoît, « le père des juifs », et à celui du bulletin sioniste *Shem* (mot hébreu signifiant : « Le Nom » ou désignant « l'ancêtre légendaire des Sémites, les premiers des Hébreux »).

Pour s'en tenir au Vatican lui-même, s'il est un homme, proche de Pie XII, qui aurait pu croire aux rumeurs d'extermination physique des juifs, c'est celui qu'on appelait souvent « le père des juifs ». Le moine capucin français Pierre Peteul, en religion père Marie-Benoît ou padre Maria-Benedetto, entretenait les plus étroites relations avec le richissime American Jewish Joint Distribution Committee (« le Joint ») ainsi qu'avec les communautés juives de France, d'Italie et d'ailleurs. À des milliers de juifs italiens il avait fait fournir de faux papiers. Dans son livre, par ailleurs si hostile à Pie XII, Michael Phayer qualifie le père Marie-Benoît d'« éminent sauveteur¹⁰ ». Le père Marie-Benoît recueillait un flot de renseignements puisés à des sources juives et les transmettait au Pape. Le 15 juillet 1943, lors d'une audience privée, il remet à Pie XII un document intitulé : *Renseignements sur les camps de Haute-Silésie*. Il y est dit que, dans ces camps (celui d'Auschwitz-Birkenau est cité), « le moral parmi les déportés est généralement bon et ils sont confiants dans l'avenir¹¹ ». Dès 1948, Maurice Bar-

10. *L'Église et les Nazis (1930-1960)*, Liana Levi, Paris, 2001, p. 172 ; titre original : *The Catholic Church and the Holocaust 1930-1960*, Indiana University Press, Bloomington-Indianapolis, 2000.

11. Pierre BLET, s.j., *Pie XII et la Seconde Guerre mondiale d'après les archives du Vatican*, Perrin, Paris, 1997, p. 188.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

dèche avait reproduit de larges extraits de ce rapport, tel que l'avait clandestinement reproduit le numéro 8 de *Shem*, daté de juillet 1944¹².

Shem, « revue d'action hébraïque », avait son siège au 6 de la rue Vavin, à Paris (VI^e). Les responsables en étaient Georges Blumberg, Ammi-Horon, E. Sinko et Charles Driard. La première livraison (111 pages) porte la date de mai 1939 [la couverture indique : juin 1939]. L'inspiration en est ultra-sioniste : les juifs doivent reconquérir la Palestine ; les ennemis sont les Britanniques et les Arabes ; il faut apporter son soutien à l'Irgoun Zvaï Leumi, qui est l'organisation militaire nationale du peuple juif. On note, en passant, que le chiffre mythique de « six millions » fait ici une apparition en 1939 ; il y est question, en effet, des « Juifs de l'Est qui sont près de six millions à être menacés du même sort que leurs frères du Reich » (p.103). Pendant l'Occupation, la revue plonge dans la clandestinité. M. Bardèche dit qu'elle « est le *seul* organe clandestin de la résistance qui donne [en français] quelques précisions sur les camps de déportation ». Ces précisions surprennent par leur diversité et donnent l'impression qu'elles résultent d'enquêtes à la fois vastes et sérieuses. Pour tel camp, les conditions de vie sont décrites comme « catastrophiques » mais, pour la région qui nous intéresse ici et qui, selon la légende, aurait en particulier abrité le plus vaste « camp d'extermination » de tous les temps, celui d'Auschwitz-Birkenau, on lit :

La vie dans ces camps est supportable, étant donnée la proximité des camps de travailleurs non juifs et par endroits le travail en commun. Ce travail consiste en des constructions de routes, de ponts et de maisons d'habitation dans les villes. Ce sont des arti-

12. *Nuremberg ou la Terre promise*, Les Sept Couleurs, Paris, 1948, p.156-160.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

sans qu'on accepte ici de préférence. Le moral parmi les déportés est généralement bon et ils sont confiants dans l'avenir¹³.

Le même texte est reproduit dans les *Actes et documents du Saint-Siège relatifs à la Seconde Guerre mondiale (ADSS)*, Libreria Editrice Vaticana, 1965-1982 ; il figure dans le volume 9 : «Le Saint-Siège et les victimes de la guerre (janvier-décembre 1943)», 1975, p. 42 et 396 (note). Toujours selon M. Bardèche, on peut lire, sur les enfants juifs, les précisions suivantes qui, à en juger par ce qu'on sait d'autres sources, semblent exactes :

Un très grand nombre de nourrissons et de bébés, âgés de moins de deux ans, de parents israélites, sont répartis à Berlin même et dans la région de cette ville dans différentes crèches et dans de nombreuses pouponnières. Ils y sont toujours menés par les DRK (Croix-Rouge allemande) et la NSVW (organisation sociale allemande) en qualité et en même temps que les enfants de parents sinistrés ou tués dans les bombardements aériens, et y sont généralement admis comme tels parmi les orphelins¹⁴.

On a bien lu : il s'agit ici d'orphelins juifs traités sur un pied d'égalité avec les orphelins allemands par la Croix-Rouge allemande et par la NSVW, c'est-à-dire la Nationalsozialistische Volkswohlfahrt, organisation d'assistance publique nationale-socialiste. Aujourd'hui nous possédons nombre de documents, de photographies et de témoignages attestant de ce que, contrairement à ce que diffuse toute une propagande de l'«Holocauste», les autorités allemandes, dans la mesure permise par les horreurs de la guerre, ont humainement traité les enfants juifs. D'où, plus de cinquante ans après la guerre, tous ces septuagénaires juifs revenus des camps ou des ghettos et qui se présentent en « miraculés ».

13. *Ibid.*, p. 158. Cet ouvrage de M. Bardèche est classé «Non communicable» par la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) de l'université de Nanterre.

14. *Ibid.*, p. 159-160.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

Si, pendant et après la guerre, tant de hauts responsables n'ont soufflé mot des « chambres à gaz » et des « camions à gaz », c'est qu'ils savaient à quoi s'en tenir sur la qualité des informations répandues par leurs propres officines de propagande. Ils ont refusé de puiser dans la sentine et d'épandre l'ordure. Le souverain pontife s'est comporté de même. Il n'a pas admis de participer à ce qu'il faut bien appeler la foire aux mensonges anti-allemands.

LA FOIRE AUX MENSONGES ANTI-ALLEMANDS

On pourrait multiplier les exemples d'un tel refus de prendre pour argent comptant des récits riches de précisions imprécises tels que ceux qu'on colportait dans la fièvre de la guerre ou que les médias diffusent encore aujourd'hui dans la plus grande confusion et avec autant d'aplomb que de succès.

On débitait alors et l'on persiste encore de nos jours à répandre des témoignages non vérifiés sur les chambres à gaz, les camions à gaz, les wagons transformés en abattoirs chimiques, les chambres avec pompes à faire le vide ; le 22 novembre 1941, à Boston, le rabbin Joshua Loth Liebman déclarait devant une assemblée de jeunes sionistes qu'il faudrait demander un jour des indemnités et une place en Palestine en compensation des millions de juifs envoyés à la mort, notamment dans des wagons frigorifiques (*refrigerated cars*¹⁵). On parlait et l'on parle encore aujourd'hui d'exécutions à l'électricité, à la chaux vive, à la piqûre d'air ou de cyanure, à l'insecticide, à l'acide cyanhydrique, à l'oxyde de carbone, au gaz carbonique, aux gaz d'échappement produits par un moteur de char ou de sous-marin, à l'eau bouillante ou à la vapeur d'eau (première version officielle pour Treblinka d'après le document de Nuremberg

15. James J. MARTIN, *The Man Who Invented « Genocide ». The Public Career and Consequences of Raphael Lemkin*, Institute for Historical Review, Torrance (Californie), 1984, p. 39.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

PS-3311 ayant, pour le tribunal, valeur de « preuve authentique »). On était friand d'histoires, soit de graisse juive utilisée pour en faire des barres de savon, soit d'os juifs convertis en engrais et, encore de nos jours, on trouve dans des cimetières juifs, par exemple à Nice, des urnes censées contenir du « savon juif ». On parlait également de peaux transformées en abat-jour ou en reliure alors que ces peaux, une fois expertisées, se trouvaient être de maroquin (peau de chèvre). Les « nazis » avaient, dit-on, contraint un prisonnier à imiter le chien enchaîné dans sa niche, aboyant aux passants et plongeant avidement sa gueule dans l'écuelle¹⁶. Et que dire des histoires de chiens dressés à mordre les juifs aux parties ou à forcer les juives ? Que penser de cet ours et de cet aigle en cage auxquels les Allemands de Buchenwald jetaient un juif par jour, l'ours déchiquetant ledit juif et l'aigle se régaland de ses os ? N'ayons garde d'oublier les pendaisons en grappe à des arbres de Noël, les machines toutes plus ingénieuses les unes que les autres pour liquider les juifs, les bébés juifs enfournés *vivants* dans des fours crématoires, les membres de la Jeunesse hitlérienne s'exerçant au tir à la cible sur des enfants juifs, le SS jetant en l'air des bébés et leur tirant dessus aux applaudissements de sa fille qui en redemandait. Sur le chapitre des expériences médicales, on était et l'on reste intarissable : le Dr Mengele, par exemple, possédait, nous dit-on, dans son laboratoire « plusieurs dizaines d'yeux humains épinglés comme une collection de papillons¹⁷ » ; parfois les enfants que cet « Ange de la mort » s'amusait à « traiter » revenaient à leur bloc mais ils étaient devenus « méconnaissables » car ils étaient désormais « cousus dos à dos comme des jumeaux siamois¹⁸ » ; « pas-

16. Le très catholique François Mauriac ajoutait foi à cette craque le 4 mai 1945 et la reprenait en 1950 dans son *Journal*, IV, Flammarion, Paris, p. 54.

17. Jean-Pierre LANGELLIER, « Les “jumeaux-cobayes” d'Auschwitz témoignent à Jérusalem », *Le Monde*, 10-11 février 1985, p. 4.

18. *La Montagne*, 5 février 1985, p. 8.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

sionné par l'étude des mutations, [Mengele] brûle les yeux sombres des Tziganes avec des acides, pour savoir s'ils ne virent pas au bleu¹⁹». Près d'Auschwitz, une bombe atomique n'avait-elle pas anéanti 20 000 juifs à la fois ? Le plus sérieusement du monde, au procès de Nuremberg, festival du faux en tout genre, le procureur américain Jackson interroge Albert Speer sur ce point, le 21 juin 1946²⁰. On songe aux considérations du dreyfusard Charles Péguy sur les témoignages pour l'histoire :

Or Dieu sait, dit [*Clio, la muse de l'histoire*], que l'on ne ment jamais autant qu'en témoignage, (parce que ça devient historique), et que l'on ment d'autant plus que le témoignage est plus solennel²¹.

Pendant la guerre, des responsables d'organisations sionnistes déversaient un Niagara d'inventions de ce genre à partir de Berne ou de Genève et en direction du Vatican et des Alliés. C'est ce qu'aujourd'hui les accusateurs de Pie XII appellent des « renseignements dont le Pape n'a pas voulu tenir compte ». L'une des officines fabriquant à la chaîne de tels renseignements se situait en Slovaquie, à Bratislava. Y officiait le rabbin, d'origine hongroise, Michael Dov Weissmandel, auquel nous devons, dès mai 1944, le chiffre, devenu sacro-saint, des Six Millions de juifs tués par les nazis et l'histoire rocambolesque des évadés d'Auschwitz, dont le trop fameux Rudolf Vrba. En 1985, au premier procès du révisionniste germano-canadien Ernst Zündel,

R. Vrba allait s'effondrer lors de son contre-interrogatoire mené, avec mon assistance, par l'avocat Douglas Christie :

19. Paul EMMANUEL rendant compte de sa rencontre avec Simon Wiesenthal, le chasseur de nazis, *Ciné-Revue* (Belgique), 18 octobre 1984.

20. *Procès des grands criminels de guerre devant le tribunal militaire international. Nuremberg 14 nov. 1945-1^{er} oct. 1946*, Nuremberg, vol. XVI, p. 551.

21. « Clio, dialogue de l'histoire et de l'âme païenne » (juillet 1913), *Œuvres*, III, Gallimard, Paris, Bibliothèque de la Pléiade, p. 1187-1188.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

de guerre lasse, le mythomane R. Vrba finit par admettre que, dans ses récits sur Auschwitz, il avait usé de la «*licentia poetarum*» (*sic*). Ce qui ne l'empêchera pas, dix ans plus tard, de plastronner à nouveau dans un documentaire dont il sera fait mention ci-dessous et de recycler ses mensonges jusqu'en 2001 dans une nouvelle version de son «*récit*» (*sic*): *Je me suis évadé d'Auschwitz*, éditions Ramsay. Un escroc ne se corrige pas ; il reste un escroc jusqu'à la fin de son existence. R. Vrba est devenu l'un des plus importants faux témoins de la campagne organisée contre Pie XII.

DES RECITS D'ATROCITES MAIS AUCUNE PREUVE

Le Vatican, aussi, avait cherché à vérifier l'existence de certaines de ces horreurs et n'en avait découvert aucune preuve. Inaugurant, en la circonstance, un type de raisonnement déplorable qui allait connaître après la guerre et qui rencontre encore aujourd'hui le plus vif succès, Casimir Papée, ambassadeur de Pologne près le Saint-Siège, recourait au subterfuge du calomniateur et du paresseux ; aux autorités du Vatican qui réclamaient des preuves, il répliquait : « Il y a suffisamment de preuves ; de surcroît, lorsque les faits deviennent notoires, la preuve n'est plus requise²². » Les juges du tribunal militaire international de Nuremberg ne diront rien d'autre lorsqu'ils décréteront en 1945 : « Le Tribunal ne sera pas lié par les règles techniques relatives à l'administration des preuves [...]. Le Tribunal n'exigera pas que soit rapportée la preuve de faits de notoriété publique mais les tiendra pour acquis » (articles 19 et 21 de leur statut, rédigé par... le tribunal lui-même).

22. M. PHAYER, *op. cit.*, p. 52 ; source indiquée, p. 332, note 27.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

UN PAPE PARTICULIEREMENT SECOURABLE AUX JUIFS

Le « silence » de Pie XII est là, et nulle part ailleurs. Or, à de rares exceptions près, les dénigreur du Pape, aujourd'hui, cherchent à entretenir l'équivoque. En général, ils laissent croire qu'ils reprochent à l'accusé son silence face à *l'ensemble des épreuves* infligées aux juifs par les Allemands. Prenons un exemple puisé dans le mensuel *L'Histoire*, dirigé, en particulier, par Michel Winock et Jean-Noël Jeanneney. En chapeau de présentation d'un article sur « Pie XII, Hitler et les Juifs », on lit que le Pape a « refusé de condamner la persécution des Juifs pendant la seconde guerre mondiale²³ ». Froid mensonge. En réalité, le silence du Pape a essentiellement porté sur ce qui, d'après les révisionnistes, n'a tout simplement pas existé ni pu exister. Ce silence a été inspiré à Pie XII par une circonspection de nature révisionniste. Mais aucun de ces accusateurs-là n'ose exprimer le fond de sa pensée ni clairement articuler son grief. Nul ne clame franchement, comme, après tout, il le devrait, que « Pie XII a refusé de condamner le génocide des juifs et les chambres à gaz nazies car, à sa façon, il était un négationniste ». Tel est l'un des effets de l'interdit majeur. On craint d'enfreindre le tabou (ici le tabou des tabous) en prononçant le mot qui crée la chose. Révéler que Pie XII a eu un réflexe de révisionniste reviendrait, pour ses accusateurs, à porter de l'eau au moulin de ceux qu'ils appellent les « négationnistes ». Aussi voit-on défiler au tribunal de l'histoire trop de procureurs aux réquisitoires improbables tandis que, de leur côté, les défenseurs du Pape, redoutant, eux aussi, le tabou et craignant l'accusation d'antisémitisme, ont pris la fâcheuse habitude de faire diversion en prenant la défense de l'accusé sur des terrains où ce dernier n'a nul besoin d'avocat tant la cause est entendue. Qu'a-t-on besoin de défendre le Pape contre l'accusation d'antisémitisme ? Mille preuves, mille documents, mille actions prouvent que

23. *L'Histoire*, mars 2000, p. 40.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

Pie XII, pendant la guerre comme il l'avait fait avant la guerre, a manifesté en parole et en action qu'il condamnait l'antisémitisme et qu'il cherchait soit à prévenir, soit à guérir les effets possibles d'une persécution de caractère raciste. En son temps, Louis-Ferdinand Céline ne dénonçait-il pas en l'Église catholique romaine ce qu'il appelait « la grande métisseuse » ?

UN PAPE SENSIBLE AUSSI A D'AUTRES MALHEURS QUE CEUX DES JUIFS

Profondément hostile à l'antisémitisme, le Pape n'allait pas, pour autant, privilégier la douleur des juifs. Pourquoi l'aurait-il fait ? Parce qu'elle était plus bruyante ? Parce que la presse de tout le monde occidental s'en faisait la caisse de résonance ? Les Polonais avaient leur part des tourments infligés aux vaincus de la guerre. Les populations européennes, particulièrement en Allemagne, subissaient le calvaire des bombardements qui visaient les civils. Les otages se recrutaient dans tous les milieux. Les soldats connaissaient mort ou mutilations sur tous les champs de bataille. Les veuves et les orphelins allaient se compter par millions. La famine et les épidémies frappaient partout. Mais il faut reconnaître que les juifs n'aiment guère que l'on compare leurs propres souffrances à celles des autres : les leurs sont décrétées « incomparables », « uniques », « indicibles » et elles se distinguaient, paraît-il, de toutes les autres autant par la qualité, qui aurait été affreuse, que par la quantité, qui, paraît-il, aurait été énorme. Si certaines atrocités spécifiques comme les chambres à gaz d'exécution avaient existé, le Pape assurément aurait tenu pour spécialement horribles et scandaleuses les souffrances infligées aux juifs ; mais, pour lui, le récit de ces atrocités-là n'étant apparemment pas accompagné de preuves, il n'y avait pas lieu de privilégier la souffrance des juifs en évoquant des abominations peut-être imaginaires. On rencontre là un exemple de ce qu'il faut bien appeler le révisionnisme de Pie XII, un révisionnisme

LE REVISIONNISME DE PIE XII

naturel, spontané, rare, qui a pour effet de rendre sensible à la misère de son prochain sans exclusive raciale ou religieuse. Il n'y a pas de «peuple élu», même pour la souffrance.

À vrai dire, le Pape a peut-être tout de même opéré une distinction entre les juifs confessionnels et les juifs catholiques. Il a montré plus de sollicitude, semble-t-il, pour les seconds que pour les premiers. Cela s'explique. Il est humain que le pasteur s'inquiète normalement plus pour son propre troupeau mais, surtout, les juifs catholiques, lorsqu'ils étaient persécutés pour leur origine juive, se retrouvaient particulièrement isolés et vulnérables. Leur communauté d'origine généralement les repoussait, les tenant pour des renégats. Ces convertis au catholicisme ne pouvaient, dans l'épreuve, bénéficier des riches subsides des organisations juives nationales ou internationales. Il faut savoir que, pendant toute la durée de la guerre, avec l'accord des autorités du III^e Reich, un organisme comme «le Joint», déjà nommé, a déversé en Europe, jusque dans les camps et les ghettos, des sommes considérables en dollars américains à des personnes ou à des associations habilitées par les Allemands à venir en aide aux juifs. Des archives du Vatican, il ressort que, dans telle circonstance, «le Saint-Siège se pencha pour commencer sur le sort des Juifs baptisés, car ce groupe se trouvait dans une nécessité extrême du fait que le plus souvent il était ignoré par les organismes juifs d'assistance²⁴». Le 28 février 1941, M^{gr} Innitzer, archevêque de Vienne, dans une lettre adressée au Vatican,

répétait son profond désappointement devant l'oubli que l'on faisait des Juifs baptisés, et le fâcheux contraste avec les quakers [*protestants*], la mission suédoise [*protestante*] et les organisations juives. Les catholiques d'origine juive avaient été «terriblement déçus»: ils étaient apostats et renégats aux yeux de leurs coreli-

24. P. BLET, *op. cit.*, p. 162.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

gionnaires juifs, et leur conversion signifiait que toute aide financière leur était coupée²⁵.

FAVORABLE A LA CAUSE DES ALLIES

Émotif, aussi prompt à manifester son enthousiasme qu'à verser des larmes, compatissant, circonspect comme un diplomate mais parfois hardi jusqu'à l'imprudence, doté d'une subtilité latine, torturé en son âme et conscience, Pie XII connaissait les réalités de l'homme et du monde. Disposant sur la Pologne d'autant d'informateurs, ou peu s'en faut, qu'il y avait de catholiques dans le pays, il savait à quoi s'en tenir sur le sort réel aussi bien des catholiques que des juifs habitant un territoire qui, à en croire les Papée de toute espèce, aurait été parsemé de gigantesques « camps d'extermination », eux-mêmes dotés d'extraordinaires chambres à gaz d'exécution.

Pie XII avait sa conception, religieuse et politique, du bien et du mal, mais, pour autant, il ne croyait pas, tel un personnage inculte du calibre de l'actuel président des États-Unis, à l'incarnation politique du bien et du mal. Il ne croyait, si l'on peut dire, ni au père Noël, ni au Croquemitaine et l'idée ne lui serait pas venue de jouer au père Fouettard universel. Son expérience de la vie politique et sa connaissance de l'histoire lui permettaient de juger les hommes, les régimes et les causes.

Il éprouvait de l'aversion aussi bien pour le racisme national-socialiste que pour l'inhumanité du bolchevisme soviétique. Tandis qu'il nourrissait une grande méfiance à l'égard de Hitler (que son collaborateur, M^{gr} Tardini, nommait « l'Attila motorisé »), il éprouvait la crainte la plus vive à l'endroit de Staline, champion en matière de fermeture ou de destruction de lieux du culte catholique, champion des fusillades ou déportations de religieux et de religieuses, champion de l'athéisme obligatoire. Personnellement, le 29 avril

25. *Ibid.*, p. 166.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

1919, alors qu'il était nonce à Munich, il avait failli être révolvérisé par un milicien spartakiste dans une ville en proie aux exactions des Rouges²⁶. Pie XII, répétons-le, éprouvait un faible pour la France, de l'affection pour les Polonais, de l'admiration pour le peuple anglais, un attachement particulier pour le peuple allemand (mais non pour le Führer et les siens) et il comptait sur la victoire des Américains tout en redoutant que ces derniers ne permettent au moloch communiste d'absorber une bonne partie de l'Europe. En octobre 1939, préparant l'encyclique inaugurale de son pontificat (*Summi Pontificatus*), il y insère un passage sur les souffrances et sur la «résurrection» à venir du peuple polonais; l'aviation alliée en déversera 88 000 exemplaires sur l'Allemagne²⁷. Dans sa hardiesse, il va, en 1939-1940, jusqu'à comploter contre Hitler en acceptant d'assurer un lien entre le gouvernement britannique et la résistance allemande; puis, au début du mois de mai 1940, il avertit les Alliés de l'imminence de l'offensive allemande et leur fournit des précisions importantes. Les Allemands ne manquent pas de l'apprendre et, selon eux, cet acte d'espionnage met fin «à la neutralité du Pape, apôtre de la paix». Mais il est à remarquer que ces mêmes Allemands n'exercent pas de représailles pour autant; d'ailleurs, qu'auraient-ils pu entreprendre contre une puissance aussi impressionnante que celle du Pape²⁸? Le 10 mai 1940, après l'invasion des Pays-Bas, du Luxembourg et de la Belgique, Pie XII envoie trois télégrammes similaires à la reine Wilhelmine, à la grande-duchesse du Luxembourg et au roi Léopold afin d'exprimer sa compassion pour l'épreuve qui leur est infligée par les armées de Hitler. Mussolini marque

26. Robert SERROU, *Pie XII, le pape-roi*, Perrin, Paris, 1992, p. 53.

27. P. BLET, *op. cit.*, p. 84; Marc-André CHARGUERAUD, *Les Papes, Hitler et la Shoah*, Labor et Fides, Genève, 2002, p. 149.

28. P. BLET, *op. cit.*, p. 43-44, ainsi que M.-A. CHARGUERAUD, *op. cit.*, en particulier dans la section intitulée «Conjuration et espionnage», p. 85-87.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

un vif mécontentement. Selon l'ambassadeur d'Italie auprès du Vatican, Pie XII répond: «Qu'ils viennent donc me prendre pour m'emmener dans un camp de concentration²⁹!» Il est clair que la neutralité ou l'impartialité du souverain pontife ne sont qu'un mythe. Pie XII a choisi le camp des Alliés, ce qui ne l'a pas empêché d'élever, par l'intermédiaire de ses représentants, des protestations contre le caractère atroce des bombardements anglo-américains.

ENTRE HITLER ET STALINE, PIE XII CHOISIT STALINE

En 1941, après l'entrée en guerre de l'Allemagne contre l'Union soviétique, la plupart des catholiques américains repoussaient l'idée d'un soutien économique et militaire à Staline. Ce dernier ne prêchait-il pas, par le fer et par le feu, jusqu'en Espagne, un communisme que la papauté avait déclaré «intrinsèquement pervers»? En 1937, dans son encyclique *Divini Redemptoris*, Pie XI avait prononcé: «Le communisme est intrinsèquement pervers et personne qui veut sauver la civilisation chrétienne ne peut collaborer avec lui en quelque entreprise que ce soit» (*Communismus cum intrinsicus sit pravus, eidem nulla in re est adiutrix opera ab eo commodanda, cui sit propositum ab excidio christianum civilemque cultum vindicare*³⁰). Le Pape avait condamné par là ce qu'on appelait à l'époque «la politique de la main tendue» aux communistes. Mais Roosevelt veut entrer en guerre contre Hitler. Tous les mensonges lui deviennent licites. Il promet aux Américains, à plusieurs reprises et avec insistance, que jamais leurs boys ne seront engagés dans une guerre à l'extérieur et, simultanément, il prépare l'économie de son pays à la guerre. Il multiplie les plus graves provocations à l'égard de l'Allemagne et signe avec Churchill, le

29. Dino ALFIERI, *Deux dictateurs face à face*, Éditions du Cheval Ailé, Genève-Paris, 1948, p. 30, cité par M.-A. CHARGUERAUD, *op. cit.*, p. 88.

30. *Acta Apostolicae Sedis*, vol. XXIX, 1937, p. 96.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

12 août 1941, ce qu'il a été convenu d'appeler « la charte de l'Atlantique », dont le sixième point ne prévoit rien de moins que « l'annihilation de la tyrannie nazie » ! Roosevelt veut paralyser dans son propre pays les vellétés d'opposition à la guerre. Pour cela, il lui faut, en particulier, lever chez les millions de catholiques américains tout scrupule d'avoir à aider Staline. Se tournant alors vers le Pape, il le prie d'intervenir en ce sens par l'intermédiaire des prélats américains discrètement mais dûment chapitrés sur le sujet. Roosevelt, on va le constater une fois de plus, ne reculait devant aucun mensonge. Citons ici P. Blet à propos d'un message personnel du président des États-Unis remis au Pape le 10 septembre 1941 :

Le président [*Roosevelt*] affirmait que la religion n'était pas totalement bannie de la Russie et que l'on pouvait espérer qu'à la suite de la guerre actuelle, le gouvernement russe reconnaîtrait la liberté religieuse. « Pour autant que je suis informé, ajoutait-il, il y a des églises ouvertes en Russie³¹. »

De fait, l'immense Russie comptait deux églises ouvertes — et surveillées de près par la police — l'une à Moscou et l'autre à Leningrad. Surmontant sa répugnance pour le communisme massacreur de prêtres en Russie, en Espagne et ailleurs, le Pape prit sur lui de communiquer à ses prélats d'Amérique les instructions nécessaires ; il était entendu que l'affaire serait menée avec la plus grande discrétion ; l'argument à invoquer auprès des ouailles américaines serait le suivant : *c'est aux Russes et non au régime communiste qu'on tendrait la main (et fournirait des armes*³²). Cet argument de pure casuistique fondait aussi l'action politique, sans doute à contrecœur, de W. Churchill et du général de Gaulle en faveur de Staline et des partis communistes en guerre contre Hitler, Mussolini, Pétain.

31. P. BLET, *op. cit.*, p. 140.

32. *Ibid.*, p. 138-146 ; M.-A. CHARGUERAUD, *op. cit.*, p. 95-99, pour la section intitulée : « La faucille, le marteau et la croix du chrétien ? »

LE REVISIONNISME DE PIE XII

En agissant ainsi, Pie XII manquait à l'effort d'impartialité qu'il s'était, dit-il, toujours imposé. Le gouvernement du III^e Reich l'avait sollicité pour qu'il donnât son approbation à une « croisade anti-bolchevique » qui, plaidaient les Allemands, allait permettre aux Russes, libérés du joug des Soviets, de retrouver le libre exercice de leur foi. Le Vatican refusa. Deux poids, deux mesures. Il faut croire que, cette fois-ci, tendre la main aux Allemands, c'était la tendre au régime national-socialiste. *Aussi l'armée allemande allait-elle voir ses propres soldats, souvent catholiques, et des aumôniers de la Wehrmacht se faire tuer à l'Est par des armes américaines fournies aux communistes avec la secrète bénédiction du Pape.* En Allemagne, l'exercice du culte catholique était libre; il était généreusement financé par l'État; des processions ou des pèlerinages mobilisant des milliers de fidèles en présence des autorités religieuses civiles et militaires se déroulaient librement; des églises étaient construites; des soldats en uniforme pouvaient assister aux offices et y communier. Tout cela ne comptait apparemment plus aux yeux de Pie XII qui, sollicité par les Américains, avait décidé de choisir Staline contre Hitler.

EFFICACE DANS SON AIDE AUX JUIFS

Pie XII se permit également d'enfreindre les lois en vigueur et celles de la parole donnée en faisant abriter des résistants juifs ou non juifs et des fabricants de faux papiers dans des monastères, dans des couvents et jusque dans des lieux auxquels l'ambassade d'Allemagne en Italie avait accordé des lettres de protection. Il assurait ou faisait assurer le gîte et le couvert à des milliers de juifs dans cent cinquante institutions religieuses en divers points d'Italie mais aussi au palais du Latran, à Castel Gandolfo et en d'autres endroits de l'État pontifical. La pureté des intentions n'étant qu'un mythe, on ne saurait prétendre qu'avec une nature aussi sensible que la sienne et un esprit aussi délié, il ait agi par pure hostilité au

LE REVISIONNISME DE PIE XII

national-socialisme ; il a pu craindre le chantage, l'extraordinaire violence et l'inhumanité des démocraties parlementaires ; Churchill, Eden et les Américains ne faisaient pas mystère de leur intention, si le besoin s'en faisait sentir, de « pulvériser » (*sic*) les villes italiennes, y compris la Ville éternelle (à l'exception du Vatican, qui, pourtant, reçut des bombes !). Son action personnelle et celle de ses représentants en faveur, par exemple, des juifs de France, des Pays-Bas, de Slovaquie, de Roumanie et de Hongrie sont établies par tant d'initiatives, d'interventions, de déclarations publiques, de versements d'argent qu'il suffit de se reporter sur ces points à l'ample bibliographie consacrée à Pie XII.

En 1996, G. Riegner, en personne, devait rendre justice à l'extraordinaire activité déployée par le Pape et son représentant en Hongrie, M^{gr} Angelo Rotta, auprès du régent Horthy pour épargner la déportation, en 1944, à tant de juifs de nationalité hongroise ou établis en Hongrie : « Le Vatican ne faisait rien sans nous prévenir. Il nous rapportait tout », s'exclame, dans un documentaire sur le Pape, ce représentant du Congrès juif mondial. À Budapest, le Vatican obtenait des Allemands le droit de délivrer aux juifs 15 000 sauf-conduits. Dans leur inquiétude, un grand nombre de juifs affectaient de se convertir à la religion catholique pour être en mesure de présenter un certificat de baptême. Une seule église de la capitale allait consigner dans son registre paroissial, encore consultable aujourd'hui, un nombre surprenant de ces baptêmes pour l'année 1944. Le documentaire en question, signé du juif Jonathan Lewis, s'intitule en français : « Le Pape, les Juifs et les Nazis. » Datant de 1996, il a été diffusé au moins à deux reprises par la chaîne « Arte » ; la dernière diffusion remontant au 6 mars 2002.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

IL INTERROMPT LA DEPORTATION DES JUIFS DE ROME PAR LES ALLEMANDS

C'est dans ce documentaire, pourtant hostile à Pie XII, qu'apparaît la princesse Enza Pignatelli-Aragona. Cette dernière y témoigne de l'arrestation et de la déportation, en septembre 1943, de mille juifs romains (opération décidée par les autorités allemandes qu'alarmait, à l'approche des Alliés, la prolifération dans Rome de résistants communistes et de personnes dangereuses pour la sécurité de leurs troupes). Ce témoignage fait justice du mythe selon lequel Pie XII aurait assisté, sans sourciller, à l'arrestation de juifs de Rome « sous ses fenêtres ». La princesse raconte que, réveillée à 4 heures du matin par l'appel téléphonique d'une amie juive, elle s'est portée vers un quartier proche du Tibre où elle a pu constater que des juifs étaient embarqués à bord de camions allemands. Elle se précipite au palais du Vatican où elle a ses entrées. Elle trouve le Pape en prière dans sa chapelle privée et l'informe du malheur qui s'abat sur « ces pauvres gens ». Bouleversé, Pie XII téléphone immédiatement à son secrétaire d'État M^{gr} Maglione, lequel prend contact dans la journée avec le représentant du Reich, Ernst von Weizsäcker. Ce dernier, aussi peu national-socialiste que l'avait été son prédécesseur Diego von Bergen, intervient habilement auprès de Berlin. Avec l'accord du général Rainer Stahel, responsable de la garnison allemande de Rome, il décide de faire valoir que ces arrestations, ces internements et ces transports imposent trop de contraintes à l'armée allemande. D'autres Allemands interviennent également, dont le consul à Rome, Albrecht von Kassel, et le recteur de l'Église catholique allemande à Rome, l'évêque Alois Hudal. Berlin ne procédera à aucune autre déportation de juifs à l'exception d'un convoi constitué de juifs emprisonnés par les Italiens pour raisons individuelles. En la circonstance, le Pape n'a donc pas fait preuve d'indifférence au sort des juifs, mais de compassion et, ce qui est encore mieux, d'efficacité immédiate.

LA PREMIERE DECLARATION DES ALLIES SUR LES « ATROCITES ALLEMANDES » (17 DECEMBRE 1942) : PAS DE « CHAMBRES A GAZ »

Le 17 décembre 1942, les Alliés publièrent une déclaration commune sur la « bestiale politique de froide extermination » (*bestial policy of cold-blooded extermination*) menée par les Allemands contre les juifs d'Europe. Relue de nos jours, la formule risque de donner à entendre que les Alliés avaient alors à l'esprit « génocide » et « chambres à gaz ». Ce serait là commettre un anachronisme.

Examiné de près, le texte de la déclaration révèle que les Alliés avaient à l'esprit : 1° le transport des juifs dans des conditions réputées horribles et brutales ; 2° pour les juifs en bon état physique, la mort lente dans des camps de travail forcé ; 3° pour les juifs infirmes, l'abandon au froid et à la famine jusqu'à la mort ou jusqu'aux massacres pour en finir ; 4° un nombre de victimes « estimé à plusieurs centaines de milliers » (*reckoned in many hundreds of thousands*). On est là assez loin d'un *plan d'assassinat* massif de tous les juifs avec, pour la plupart d'entre eux, *l'asphyxie en abattoirs chimiques, immédiatement à leur arrivée dans des camps conçus pour une extermination de caractère industriel*. D'ailleurs, à l'époque, cette déclaration fut reçue pour ce qu'elle était : la dénonciation (dans un style emphatique requis par le sujet et par les circonstances) de crimes imputés à l'ennemi. Les Allemands, de leur côté, usaient parfois de la même rhétorique guerrière et, dans certains de leurs discours publics (cas de Himmler), promettaient volontiers à l'ennemi l'« extermination » (*Ausrottung*, au sens large, ou *Vernichtung*). D'ailleurs en toute guerre, y compris dans *L'Illiade*, chaque partie ne promet-elle pas à l'autre son inéluctable « extermination » ?

Cette déclaration fut signée par les gouvernements des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de l'Union soviétique (incomparable spécialiste des déportations et des camps !) et

LE REVISIONNISME DE PIE XII

par neuf autres gouvernements, dont, pour la France, celui de Londres. Elle fut lue, à la Chambre des communes par Anthony Eden, alors secrétaire d'État aux Affaires étrangères, et, à la Chambre des lords, par le vicomte Simon, lord chancelier³³.

Deux jours plus tard, soit le 19 décembre 1942, l'office d'information du commissariat du peuple pour les Affaires étrangères de l'URSS publia cette déclaration en la modifiant de fond en comble, en l'enrichissant de propos sur « le plan cannibale » de Hitler pour l'extermination des juifs et en précisant :

En plus du mitraillage des hommes, des femmes et des enfants, les gens sont mis à mort dans des chambres à gaz spécialement équipées, sont électrocutés, brûlés en masse. Les détenus des camps de concentration sont empoisonnés à l'acide prussique³⁴.

Cette déclaration sera reproduite, le 21 décembre 1942, dans le numéro 443 de *Soviet War News*, publication soviétique imprimée à Londres. On trouve là l'une des premières mentions, dans un document officiel, de l'existence de chambres à gaz nazies (la rumeur des « gazages » sans autre précision, ayant, elle, commencé durant l'été de 1941³⁵). Personne apparemment ne releva ce « renseignement » qui, si on y avait ajouté foi, aurait dû faire la première page des journaux anglo-américains. Notons au passage que cette publication dans la presse officielle soviétique constitue un démenti, parmi d'autres, de la thèse juive selon laquelle les Soviétiques auraient passé sous silence « le martyre des juifs ».

33. *Parliamentary Debates*, 17 décembre 1942: House of Commons, cols. 2982-2983, et House of Lords, cols. 607-608.

34. *Soviet Government Statements on Nazi Atrocities*, Hutchinson & Co., Londres, New York, etc., 1946, p. 57-58.

35. James J. MARTIN, *The Man Who Invented « Genocide »*, *op. cit.*, p. 38-39.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

LA DEUXIEME DECLARATION DES ALLIES (29 AOUT 1943) DANS SA VERSION DEFINITIVE : TOUJOURS PAS DE « CHAMBRES A GAZ »

Huit mois plus tard, la deuxième déclaration des Alliés sur les crimes imputés à l'Allemagne constitue pour l'historien un cas d'école particulièrement instructif.

En page 3 de sa livraison du 30 août 1943, le *New York Times* annonçait que, la veille, les États-Unis et la Grande-Bretagne avaient prévenu «les tueurs nazis» qu'ils les châtieraient pour les crimes commis dans les pays occupés et, particulièrement, en Pologne («US and Britain Warn Nazi Killers»). La déclaration des deux puissances alliées était reproduite dans son intégralité. Elle faisait état de déplacements forcés de populations dans certaines provinces de Pologne. (Les juifs n'étaient pas nommés.) À l'en croire, nombre de victimes étaient tuées sur place et les hommes de 14 à 50 ans étaient envoyés travailler en Allemagne. Suivait un alinéa sur les enfants :

Quelques enfants sont tués sur place, d'autres sont séparés de leurs parents et, ou bien on les envoie en Allemagne pour y être élevés comme des Allemands, ou bien on les vend à des colons allemands, ou bien on les expédie avec les femmes et les vieillards vers des camps de concentration.

Jusqu'ici rien que de banal.

LA MEME DECLARATION DANS SA VERSION ORIGINALE : DES « CHAMBRES A GAZ » !

En revanche, ce texte est l'un des plus intéressants qui soit pour l'historien des rumeurs et, en particulier, pour l'histoire de l'immense et obsédante rumeur qui a fondé la religion de l'« Holocauste ». Il se trouve, en effet, que, sous sa première forme, cette déclaration contenait bel et bien une formidable accusation contre les « nazis », celle d'avoir utilisé des

LE REVISIONNISME DE PIE XII

chambres à gaz d'exécution ! La mouture originale portait, en effet :

[...] on les expédie avec les femmes et les vieillards vers des camps de concentration, où on les met maintenant systématiquement à mort dans des *chambres à gaz* (*dispatched with the women and old men to concentration camps, where they are now being systematically put to death in gas chambers*) (souligné par moi).

Pourquoi, demandera-t-on, ce dernier fragment de phrase, encore existant au 27 août 1943, a-t-il disparu dans la déclaration finale du 29 août, reproduite le lendemain dans la presse ? La réponse est des plus simples : les Britanniques ont fait valoir aux Américains l'« insuffisance de preuves » (*insufficient evidence*) pour affirmer ainsi l'existence de chambres à gaz d'exécution. Les Américains en sont convenus et ont décidé d'« éliminer » (*eliminate*) le dernier fragment de phrase mentionnant les « chambres à gaz ».

Le 24 août, les Britanniques avaient commis l'imprudence d'envoyer aux Soviétiques la première mouture en leur suggérant de publier, de leur côté, une déclaration similaire. Puis, à la réflexion, ils s'étaient ravisés. Ils s'étaient rendu compte que les preuves manquaient « pour justifier l'affirmation concernant les exécutions en chambres à gaz » (*to justify the statement regarding execution in gas chambers*) et, d'un commun accord entre Britanniques et Américains, la décision avait été prise d'éliminer (*it has been agreed to eliminate*) le fragment litigieux. En conséquence, les Américains demandaient à leur ambassadeur à Moscou de vouloir bien prévenir le commissariat soviétique pour les Affaires étrangères de ce changement dans le texte (*of the change in text*).

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, les Soviétiques, eux, avaient, huit mois auparavant, parlé de chambres à gaz et même d'exécutions à l'électricité.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

COMMENT LES ALLIES ONT ABANDONNE LES « CHAMBRES A GAZ »

Que se serait-il passé si les Anglo-Américains, décidant de maintenir le texte original, avaient, à la face du monde, accusé les Allemands d'avoir utilisé des chambres à gaz d'exécution ? Peut-on penser que les accusés auraient bondi sur cette calomnie pour démontrer, eux aussi à la face du monde, que la propagande alliée mentait effrontément ? En fait, il est probable que les autorités allemandes auraient plutôt traité par le mépris ce genre de folles inventions. Des cas identiques donnent à penser que les Allemands auraient rapporté la déclaration sans même la commenter ou en l'accompagnant d'un commentaire simplement ironique. Ce que, bien sûr, on ne peut que déplorer puisque, malheureusement, avec le recul du temps, on constate aujourd'hui que la mystification des chambres à gaz nazies allait connaître, malgré son absurdité, une incroyable fortune.

Sur la première mouture de la déclaration anglo-américaine et sur la décision — révisionniste — de l'amputer du fragment de phrase mentionnant les «chambres à gaz», on consultera le texte des deux télégrammes que Cordell Hull, responsable du State Department, a envoyés de Washington à l'ambassadeur des États-Unis à Moscou ; ils sont reproduits dans : *Foreign Relations of the United States. Diplomatic Papers, 1943*, United States Printing Office, Washington, 1963, vol. I, p.416-417. La seconde et dernière mouture, où ne figure plus aucune mention des «chambres à gaz», se lit donc dans la livraison susmentionnée du *New York Times*.

Le même journal publiera, deux mois plus tard, une troisième déclaration officielle sur les «atrocités» allemandes³⁶. Signée de Roosevelt, Churchill et Staline, elle ne contiendra aucune mention des «chambres à gaz» et les juifs n'y seront

36. «Statement on Atrocities», *The New York Times*, 2 novembre 1943, p.14.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

pas nommés ; en revanche, avec un beau cynisme, on y mettra sur le compte des Allemands les « exécutions en masse d'officiers polonais » (*wholesale shooting of Polish officers*) ; il s'agit là d'une allusion transparente aux massacres de prisonniers polonais en forêt de Katyn et en d'autres lieux de Russie. Or, on sait aujourd'hui que ces tueries systématiques furent en réalité perpétrées sur l'ordre personnel de Staline. Soit dit en passant, on a là un exemple du peu de crédit qu'on pouvait accorder aux « renseignements » des Alliés sur les atrocités allemandes. S'ils étaient logiques, les accusateurs de Pie XII, qui reprochent au Pape de s'être tu malgré les « renseignements » reçus des Alliés (en réalité, de certaines officines juives ou alliées), devraient lui faire grief de n'avoir pas dénoncé le crime de Katyn et d'avoir ainsi, par son silence, exonéré Hitler d'une « horreur nazie » dont il avait été dûment « informé ».

LA PREMIERE DECLARATION DU PAPE (24 DECEMBRE 1942)

Comme en écho à la première déclaration des Alliés du 17 décembre 1942, une semaine plus tard, dans le radiomessage diffusé la veille du jour de Noël 1942, le Pape décidait d'inclure une phrase sur les déportations et les camps de concentration du III^e Reich. Les juifs y étaient désignés, mais non nommés, comme des personnes persécutées pour leur seule appartenance à une race. De même étaient désignés mais non spécifiés les Polonais ou tous autres gens persécutés pour leur seule nationalité. À la différence des Alliés, le Saint-Père exprimait également sa sollicitude pour toutes les victimes de tous les bombardements. Dans une guerre, tout le monde souffre, les futurs vainqueurs comme les futurs vaincus et, dans une guerre moderne, les civils meurent aussi bien que les soldats du front. Émettant le vœu de voir grandir le nombre de ceux qui déplorent la guerre et se soucient de la personne humaine ainsi que de la communauté des hommes réunis en Dieu, le Pape s'écriait :

LE REVISIONNISME DE PIE XII

Ce vœu, l'humanité le doit à cette multitude infinie, douloureuse, de mères, de veuves et d'orphelins qui se sont vu ravir la lumière, la force, le soutien de leur vie. — Ce vœu, l'humanité le doit aux innombrables exilés que l'ouragan de la guerre a arrachés à leur patrie, dispersés en terre étrangère; ceux-là pourraient entonner la plainte du prophète: «*Hereditas nostra versa est ad alienos, domus nostrae ad extraneos*» [Notre héritage a passé à des étrangers, nos maisons à des inconnus] (Jérémie, *Lamentations*, 5, 2). — Ce vœu, l'humanité le doit aux centaines de milliers de personnes (*alle centinaia di migliaia di persone*) qui, sans aucune faute de leur part, *qualchefois* seulement pour raison de nationalité ou de *race* (*talora solo per ragione di nazionalità o di stirpe*), sont vouées à la mort ou à un *dépérissement progressif* (*sono destinate alla morte o ad un progressivo deperimento*) (souligné par moi) — Ce vœu, l'humanité le doit à ces nombreux millions de non-combattants, femmes, enfants, infirmes, vieillards, auxquels la guerre aérienne — dont nous avons déjà, depuis le début, dénoncé maintes fois les horreurs — a, sans distinction, enlevé la vie, les biens, la santé, les maisons, les asiles de la charité et de la prière.

Trop souvent le mot de «*deperimento*» est traduit par «extinction», «anéantissement» ou même, c'est un comble, par «extermination». Qu'il soit clair que le Pape n'a jamais parlé d'«*extermination progressive*» mais de «*dépérissement progressif*».

CONFIDENCE REVISIONNISTE DU PAPE AUX AMERICAINS

On a parfois déploré la brièveté de cette évocation du sort des juifs déportés et internés; on ne se soucie guère de noter que les Polonais étaient ici logés à la même enseigne. Or, cette apparente timidité du Pape, en réalité sa modération, s'explique par ce qu'il faut bien appeler une prudence de caractère révisionniste. Au Vatican, Harold H. Tittmann était l'assistant de Myron Taylor, représentant personnel du président Roosevelt près le pape Pie XII. Le 30 décembre 1942, il

LE REVISIONNISME DE PIE XII

a une conversation de quarante minutes avec le Saint-Père. Ce dernier le prévient une nouvelle fois que, si les Alliés bombardaient Rome, il lui faudrait élever une protestation solennelle et que tout cela porterait tort à leur propre cause, en particulier dans l'opinion latino-américaine. Puis, la conversation porte sur le radio-message de Noël. Le Pape dit que tout le monde, à son avis, a dû comprendre son allusion aux Polonais, aux juifs et aux otages. En matière d'atrocités, il n'avait pu nommer les nazis car il lui aurait fallu également nommer les bolcheviques, ce qui, ajoute-t-il, n'aurait pas trop plu aux Alliés. Poursuivant, H. H. Tittmann écrit dans un rapport adressé au State Department par l'entremise de l'envoyé des États-Unis à Berne et transmis par ce dernier à Washington :

He stated that he «feared» that there was foundation for the atrocity reports of the Allies but led me to believe that he felt that there had been some exaggeration for purpose of propaganda. Taken as a whole he thought his message should be welcomed by the American people and I agreed with [him] (Il déclara qu'il «craignait» que les rapports sur les atrocités fussent fondés mais il me donna à penser qu'il sentait qu'on avait quelque peu exagéré dans un dessein de propagande. Il pensait que, pris dans son ensemble, son message serait bien reçu par le peuple américain et j'acquiesçais³⁷).

L'historien britannique Owen Chadwick, qui croit au «génocide» et aux «chambres à gaz», se livre à une suggestive comparaison entre, d'une part, ce récit d'atrocités en tant que tel et, d'autre part, l'accueil réservé à ce récit d'abord par les Alliés, qui en minimisent les données, puis par le Pape qui, soucieux d'éviter l'exagération, réduit encore ces données. O. Chadwick relève là un phénomène qu'il

37. *Foreign Relations of the United States. Diplomatic Papers*, vol. II, Europe, Government Printing Office, Washington DC, 1964, p.911-912.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

juge regrettable et qui, chez Pie XII, s'expliquerait par une sorte de candeur :

Even in this utterance the Pope was very careful to guard against exaggeration. The story was, two million Jews killed for their race. The Allied Declaration had not believed it, and said hundreds of thousands. The Pope says, some hundreds of thousands. The story was that they were all killed just for their race and this was true. The Pope says they were sometimes killed only for their race, talora, on occasion. Like the minds of most of western Europe, the mind of the Pope was not bad enough to believe the truth. Like the high officials of the British Foreign Office he thought that the Poles and the Jews exaggerated for the sake of helping the war effort (Même dans ces propos le Pape prenait grand soin d'éviter l'exagération. La nouvelle était que deux millions de juifs avaient été tués à cause de leur race. La déclaration des Alliés [du 17 décembre 1942] ne l'avait pas cru et avait parlé de centaines de milliers. Le Pape parle de quelques centaines de milliers. La nouvelle était qu'ils avaient tous été tués uniquement à cause de leur race, et c'était vrai. Le Pape dit qu'ils étaient parfois, [en italien] talora, à l'occasion, tués uniquement à cause de leur race. Comme les esprits de la plus grande partie de l'Europe de l'Ouest, l'esprit du Pape n'était pas assez mauvais pour croire la vérité. Comme les hauts responsables, chez les Britanniques, du Foreign Office, il pensait que les Polonais et les juifs exagéraient par désir de contribuer à l'effort de guerre³⁸) (souligné par moi).

L'historien britannique commet ici une légère erreur. Les trois estimations chiffrées données respectivement, d'abord, par « la nouvelle », puis par les Alliés et, enfin, par le Pape n'étaient pas, dans l'ordre : 1° *two million* (deux millions) ; 2° *hundreds of thousands* (des centaines de milliers) ; 3° *some hundreds of thousands* (quelques centaines de milliers), mais : 1° *two million* (deux millions) ; 2° *many hundreds of*

38. O. CHADWICK, *op. cit.*, p.218.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

thousands (plusieurs centaines de milliers); 3° *centinaia di migliaia* (des centaines de milliers). Cette décroissance est, en effet, significative: les autorités alliées se méfiaient des chiffres colportés par les officines (juives) et l'autorité pontificale, à son tour, se défiait des chiffres claironnés par les Alliés. Pour le reste, O. Chadwick a raison: là où les Alliés présentaient tous les juifs comme uniformément victimes d'une «froide politique d'extermination» en raison de la race, le Pape, lui, dit que le cas se présenta seulement «parfois» (*talora*). Il n'a, dans les textes et dans les faits, jamais existé un ordre allemand de tuer un juif parce que juif et, a contrario, les exemples ne manquent pas d'Allemands de cette époque, même en pleine guerre, même en Pologne, en Russie ou en Hongrie, qui ont été condamnés par des tribunaux ou des cours martiales pour avoir tué ne fût-ce qu'un juif ou une juive.

LA SECONDE DECLARATION DU PAPE (2 JUIN 1943)

Le 2 juin 1943, dans une adresse au Sacré Collège, Pie XII déclarait à ses cardinaux :

D'autre part, vous ne serez pas étonnés, vénérables frères et fils bien-aimés, si notre âme répond avec une sollicitude particulièrement prévenante et émue aux prières de ceux qui s'adressent à nous avec un regard d'anxieuse imploration, tourmentés qu'ils sont en raison de leur nationalité ou de leur *race* (*travagliati come sono per ragione della loro nazionalità o della loro stirpe*) par les plus grands malheurs et les plus aiguës et les plus graves douleurs et voués parfois, même sans faute de leur part, à *des contraintes exterminatrices* (*e destinati talora, anche senza propria colpa, a costrizioni sterminatrici*) (souligné par moi).

Sous sa forme imprimée, ce passage figure dans une section du discours intitulée: «Souffrances des peuples pour raison de nationalité ou de race. — Les nations mineures.» Par «nations mineures», le Pape entendait aussi bien les

LE REVISIONNISME DE PIE XII

petites nations que les minorités ethniques. Il évoquait ces « groupes particuliers, sujets à de plus âpres infortunes » (*questi gruppi particolari, soggette a più acerbe sventure*). Il rappelait les soulagements à leurs souffrances obtenus par le Saint-Siège, les demandes exprimées en leur faveur pour un « retour sincère aux normes élémentaires du droit et de l'humanité » (*ritorno sincero alle elementari norme del diritto e dell'umanità*) même si parfois le vicaire du Christ s'était trouvé « devant une porte qu'aucune clef ne parvenait à ouvrir » (*davanti a porte, che nessuna chiave valeva ad aprire*).

LA DOUBLE RECIDIVE DU PAPE (EN 1943 ET EN 1944)

J'ignore si, dans la masse des écrits qui ont été consacrés au sujet, il s'est trouvé des auteurs pour signaler, et souligner, un fait d'importance : Pie XII a, en quelque sorte, récidivé dans l'audace en faisant *imprimer* ces deux déclarations non seulement en latin dans les *Acta Apostolicae Sedis*, journal officiel, mais aussi en italien. Celle du 24 décembre 1942, diffusée par Radio Vatican, a été imprimée en 1943, à Rome et non au Vatican, par les éditions S. Paolo dans le volume 4 d'un ouvrage intitulé *Atti e discorsi di Pio XII* ; le passage reproduit ci-dessus figure aux pages 327-328. Quant à l'adresse au Sacré Collège, du 2 juin 1943, elle est parue en 1944 dans le volume 5 ; les passages reproduits ou cités ci-dessus se lisent aux pages 134-135. Je ne suis pas en mesure de préciser en quel mois de 1943 et en quel mois de 1944 ces deux volumes sont parus. Mussolini est arrêté, d'ordre du roi, le 25 juillet 1943 et les Alliés entreront dans Rome le 4 juin 1944 ; entre-temps, le pouvoir réel est passé sous le contrôle de l'armée et de la police allemandes. Il faut donc constater que l'impression du premier volume ainsi que l'impression, ou, à tout le moins, les préparatifs d'impression du second volume datent de l'époque où fascistes et nationaux-socialistes exerçaient une autorité qu'on nous

LE REVISIONNISME DE PIE XII

décrit volontiers comme illimitée. Si tel était le cas, il s'ensuivrait que Pie XII aurait pris le risque de défier cette autorité, nous offrant là un exemple de plus de sa hardiesse. Mais, franchement, y avait-il hardiesse à défier deux pouvoirs, le fasciste et le national-socialiste, que désertait de plus en plus la fortune des armes ? Tenir tête à la formidable puissance des Alliés et à leur capacité de rétorsion par des bombardements réclamait plus d'audace que d'affronter Mussolini ou Hitler, lesquels, par ailleurs, n'étaient pas de ces tyrans qui, tel Staline, jouissaient d'un pouvoir sans frein. En la circonstance, la papauté, sans disposer de la moindre division blindée, constituait tout de même une puissance avec laquelle il fallait compter et composer. Elle régnait sur un demi-milliard d'âmes à une époque où la terre était peuplée de deux milliards d'hommes.

LA PUISSANCE DE LA PAPAUTE

On aime à décrire Adolf Hitler comme un dictateur au pouvoir terrifiant. Pie XII aurait été à la merci du tyran. Il aurait vécu dans la crainte de s'attirer des représailles. Il aurait peur, en intervenant plus pour les juifs, de provoquer l'ire du Führer. Par exemple, aux Pays-Bas, le clergé n'avait-il pas commis une grave erreur en prenant la défense des juifs ? Son intervention n'avait-elle pas eu pour effet d'irriter les Allemands ? Ces derniers n'avaient-ils pas, en la circonstance, prouvé leur capacité de rétorsion en déportant, par mesure de représailles, un certain nombre de juifs convertis au catholicisme et, parmi ceux-ci, Edith Stein ? Pie XII n'a-t-il pas confessé son impuissance parfois à prononcer des « paroles de feu » ou à ouvrir « une porte qu'aucune clef ne parvenait à ouvrir » ? De son côté, Joachim von Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères du III^e Reich, n'avait-il pas laissé entendre qu'il disposait de moyens de pression sur le Pape ? Je ne mentionnerai pas ici le prétendu plan d'enlèvement de Pie XII par les SS car, ainsi que le montre

LE REVISIONNISME DE PIE XII

O. Chadwick, il s'est agi là d'une rumeur forgée et lancée par l'officine, susmentionnée, de propagande britannique appelée « Political Warfare Executive³⁹ ».

En réalité, Hitler était bien plus faible et Pie XII beaucoup plus fort qu'on ne l'admet communément de nos jours. Le Führer n'avait guère le moyen d'intimider Pie XII. À la fin de l'année 1942, Ribbentrop donna l'ordre à D. von Bergen, ambassadeur à Rome, de menacer le Pape de représailles. L'ambassadeur s'exécuta. Pie XII répondit d'abord par le silence, puis, très calme, répliqua qu'il ne se souciait pas de ce que le sort lui réservait et qu'*en cas de conflit entre l'Église et l'État, c'est l'État qui perdrait*⁴⁰. Très tôt, une bonne partie du monde avait fini par s'éloigner de Hitler et par se ranger dans le camp des futurs vainqueurs ; personne ne voulait plus avoir de contact avec le pestiféré ; les pays neutres finissaient par adopter une attitude de neutralité « active » en faveur des États-Unis et de la Grande-Bretagne. Hitler avait à se battre sur terre, sur mer, dans les airs contre des ennemis qui le dominaient par les ressources naturelles, l'armement, la propagande (Goebbels ne disposait que de médiocres ressources sur le plan international). Assiégé dans l'illusoire « forteresse Europe », Hitler devait également se défendre à l'intérieur contre un « terrorisme » grandissant et contre une « résistance » qui minait jusqu'à l'appareil d'État. Traqué, il n'avait aucune voie de sortie puisque, dès janvier 1943, à Casablanca, Roosevelt et Churchill avaient exigé une « reddition sans condition ». Pie XII, au contraire, était sollicité et son appui ou son intervention étaient recherchés par toutes les parties au conflit. Son crédit était devenu considérable en Europe, en Amérique centrale, en Amérique du Sud, au Canada, aux États-Unis ; en témoignent le nombre et l'activité des représentations diplomatiques au Vatican pendant la guerre alors qu'avant la guerre, vers

39. *Ibid.*, p. 275.

40. *Ibid.*, p. 218, références à l'appui.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

1936, cette activité avait été languissante sinon inexistante⁴¹. Même les Britanniques et les Américains étaient présents au Vatican, faisant alterner à l'adresse du « pape-roi » hommages, promesses et menaces.

L'Allemagne proprement dite comptait en 1933 plus de vingt millions de catholiques et, recouvrant des territoires qui lui avaient été arrachés par le Diktat de Versailles, elle allait en compter bien plus dans les années suivantes ; c'eût été, pour le chancelier Hitler, courir le plus grand risque que de s'aliéner tant de ses compatriotes d'obédience catholique romaine par un coup de force contre la papauté. L'application du Concordat, signé en juillet 1933, avait, par la suite, fortement déçu les deux parties, mais Hitler ne pouvait pas en bafouer trop ouvertement les clauses. Il avait conscience de l'hostilité profonde du haut clergé catholique allemand. Des prélats comme Faulhaber (traité par certains nationaux-socialistes de « Judenkardinal »), von Preysing ou von Galen manifestaient un état d'esprit proche de la rébellion ouverte. Hitler n'en pouvait mais. Selon certains auteurs, il continua personnellement de verser au fisc sa dîme de catholique ; selon d'autres, il attendit 1943 pour interrompre ses versements. De nombreux membres du clergé allemand s'étaient signalés par leur « résistance ». D'autres avaient été publiquement dénoncés pour des crimes contre les mœurs ; à cette époque, l'Allemagne était le seul pays au monde où ne se pratiquait plus l'usage, passablement hypocrite, consistant à étouffer, d'un commun accord avec les autorités religieuses, les cas de pédophilie quand ils étaient le fait du clergé ; il semble que le Vatican ait fort mal admis cette innovation du III^e Reich (où, soit dit en passant, l'homosexualité entre majeurs consentants ne tombait pas, sauf exceptions, sous le coup de la loi ; l'homosexualité n'étant alors essentiellement réprimée que pour les cas, également prévus dans les démocraties parlementaires, de détournements de mineurs ; le

41. *Ibid.*, p. 1-6.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

régime hitlérien internait les condamnés dans des camps de travail forcé, où le port du triangle rose les distinguait des autres internés). Tous ces religieux, coupables ou suspects, qu'ils fussent des « politiques » ou des « droit commun », avaient été arrêtés et, pour la plupart, regroupés dans le camp de concentration de Dachau où leurs conditions de vie, si dures fussent-elles, étaient enviées par bien d'autres détenus.

MISE AU POINT SUR LES JUIFS CATHOLIQUES DES PAYS-BAS

Les défenseurs de Pie XII invoquent volontiers l'affaire des juifs catholiques déportés. Ils aiment à dire que, si le Pape avait dénoncé l'extermination des juifs, les Allemands, par mesure de représailles, auraient encore aggravé le sort de leurs victimes. Ils invoquent l'exemple des Pays-Bas : dans ce pays, la hiérarchie catholique avait dénoncé la déportation des juifs mosaïques et, du coup, en représailles, les Allemands avaient procédé à la déportation de juifs catholiques, dont Edith Stein. Or, la comparaison n'a pas de valeur pour la simple raison que l'affaire ne s'est pas du tout déroulée comme on nous le rapporte généralement.

Aux Pays-Bas, les hauts responsables de l'Église catholique et des églises réformées avaient envoyé à Arthur Seyss-Inquart, commissaire du Reich, un télégramme commun pour protester contre la déportation des juifs. A. Seyss-Inquart les avait rassurés : les juifs catholiques et réformés ne seraient pas déportés ; seuls les juifs mosaïques le seraient. En même temps, il leur faisait défense expresse de lire le texte de cette protestation enflammée dans les églises ou dans les temples. Or, le 26 juillet 1942, les dirigeants religieux de toutes les confessions passèrent outre à cette défense. Mieux : la hiérarchie catholique, elle, ajouta à la lecture de la protestation enflammée la lecture en chaire d'une lettre pastorale se terminant sur une prière provocante pour les forces d'occupation :

LE REVISIONNISME DE PIE XII

C'est pourquoi, chers croyants, par l'intercession de la Mère de miséricorde, supplions Dieu d'accorder au plus vite au monde une juste paix. Qu'il réconforte le peuple d'Israël si durement éprouvé en ces jours et lui procure le salut véritable dans le Christ Jésus. [...] Implorons son aide pour tous ceux qui sont éprouvés et opprimés, pour les prisonniers et les otages, pour tant de personnes menacées et en danger de mort⁴².

A. Seyss-Inquart, qui n'avait rien d'un fanatique, se trouva donc dans l'obligation de mettre sa menace à exécution. Pour sa propre défense, la hiérarchie catholique invoqua piteusement l'argument selon lequel « le point de vue du commissaire du Reich n'avait pas été connu à temps partout ». Pour plus de détails sur le sujet, on pourra se reporter à mon texte du 4 novembre 1998, intitulé : « Six questions à Jean Paul II à propos d'Edith Stein⁴³. » Ajoutons enfin qu'il semble que les Allemands ne mirent leurs menaces à exécution que dans une faible proportion et que beaucoup de juifs catholiques ne furent, en réalité, pas déportés des Pays-Bas. Selon une enquête menée par le producteur de la BBC Jonathan Lewis⁴⁴, le nombre d'arrestations suivies de déportation aurait été en tout de quatre-vingt-douze juifs catholiques⁴⁵.

L'argument qu'on tire du cas des juifs catholiques des Pays-Bas n'a, par conséquent, pas grande valeur. Quant à certains propos de Pie XII sur sa propre impuissance dans certains cas ou à ceux de Ribbentrop sur ses propres moyens de coercition, ils sont à juger selon les circonstances où ils ont été prononcés et selon les personnes auxquelles ils ont été adressés. Ils sont restés des mots.

42. Christian FELDMANN, *Edith Stein, juive, athée, moniale*, Éditions Saint-Augustin (Suisse), 1998, p. 138.

43. Robert FAURISSON, *Écrits révisionnistes 1974-1998*, *op. cit.*, p. 1880-1888. Voy., *infra*, Annexe 3, p. 101-112.

44. Voy., *supra*, p. 39.

45. J. CORNWELL, *op. cit.*, p. 362.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

LA FORCE DES EGLISES DEMONTREE A L'OCCASION DE LA « FABRIKAKTION »

Un exemple du pouvoir des Églises contre le régime national-socialiste est fourni par l'épisode dit de la « Fabrikaktion » (Opération usines) des 27 et 28 février 1943, à Berlin. À l'époque, l'Allemagne est sous le coup de la défaite de Stalingrad. Trois journées de deuil sont décrétées par Hitler pour la circonstance. La situation est dramatique. Les autorités décident qu'il n'est plus possible de laisser dans la ville de Berlin des dizaines de milliers de juifs dont certains travaillent dans des usines aux côtés des ouvriers allemands ; les risques de sabotage sont trop grands. Goebbels, en sa qualité de préfet de la capitale, fait procéder à l'arrestation de milliers de ces juifs. Parmi ceux-ci, environ 2 000 sont internés dans un groupe de bâtiments de la Rosenstrasse en attendant leur déportation vers l'Est. Nombre de ces juifs sont mariés à des chrétiennes. Ces dernières, levant l'étendard de la révolte, manifestent devant les bâtiments en question pendant plusieurs jours et plusieurs nuits. Elles exigent une totale remise en liberté de leurs époux. Goebbels cède ; elles ont gagné ; l'Allemagne tout entière ne connaîtra plus de tentative de déportation de juifs mariés à des conjoints chrétiens⁴⁶. Le Vatican ne semble pas même avoir eu le temps d'intervenir tant la réaction chrétienne a été spontanée et immédiate. Durant l'été 1943, Clemens August von Galen, évêque de Münster (Westphalie), attaque dans ses prédications les méthodes de la police allemande. Des nationaux-socialistes demandent son arrestation. Goebbels s'y oppose et déclare : « Le soutien de la population de Münster et de toute la Westphalie peut être considéré comme perdu [*pour nous, nationaux-socialistes*],

⁴⁶. *Encyclopaedia Judaica*, article « Berlin », p. 650 ; P. BLET, *op. cit.*, p. 176.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

si quoi que ce soit arrive à l'évêque⁴⁷. » « Dans l'ensemble, les mesures envisagées par les services d'Eichmann contre les Juifs mariés à des catholiques et contre les enfants des mariages mixtes ne furent pas appliquées dans le Reich, ni à Berlin, ni à Vienne⁴⁸. »

L'ACCUSATION PRETENDUMENT PORTEE CONTRE LE VATICAN PAR LE SS KURT GERSTEIN (AVRIL-MAI 1945)

Kurt Gerstein (1905-1945), ingénieur diplômé (mines et chimie), entre au parti national-socialiste en 1933 et s'engage dans la SA. Il est exclu du parti en 1936 pour activité hostile à l'État. À deux reprises, il est interné pour quelques semaines en 1936 et en 1938. De religion protestante, il est un membre actif de l'Église confessante, opposée au régime. Réhabilité, il entre dans la SS en 1941. Nommé à l'Institut d'hygiène SS de Berlin avec le grade de sous-lieutenant (affecté spécial), il est en charge de la désinfection et de la lutte contre les épidémies. On a peu de détails sur sa vie entre juin 1942 et mars 1945. On sait qu'en avril 1943, il a été promu lieutenant (affecté spécial) et qu'il a été hospitalisé à deux reprises, d'abord en mars 1944 à Helsinki (Finlande), puis à l'automne de la même année à Berlin ; on ignore les raisons de cette double hospitalisation. À la fin de mars 1945, il quitte la capitale du Reich pour rejoindre sa femme et ses enfants à Tübingen. Le 22 avril 1945, il se rend à la 1^{re} armée française. Mis en état d'arrestation et conduit à Paris, il est interrogé par des officiers de l'Organe de recherche des crimes de guerre (ORCG). Il est écroué à la prison du Cherche-Midi où on l'inculpe d'assassinat et de complicité d'assassinat. Le 25 juillet 1945, il est trouvé pendu dans sa cellule.

47. Franklin LITTELL & Hubert LOCKE (éd.), *The German Church and the Holocaust*, Wayne University Press, Detroit, 1974, p.121, d'après M.-A. CHARGUERAUD, *op. cit.*, p.74.

48. P. BLET, *op. cit.*, p.176.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

Deux mois avant sa mort, le prisonnier avait remis à ses différents interrogateurs ou geôliers une série de confessions toutes plus ahurissantes les unes que les autres : deux versions en sont datées du 26 avril 1945, une troisième porte la date du 4 mai et trois autres la date du 6 mai. Gerstein y prétend avoir assisté en août 1942 à des gazages de juifs à Belzec (et accessoirement à Treblinka). Décrivant les gazages de Belzec, il affirme que les assassins utilisaient le gaz d'échappement d'un moteur Diesel (un ingénieur doublé d'un chimiste devrait savoir qu'il s'agit là du plus inapproprié des gaz pour tuer !). Dans les chambres à gaz, les victimes, debout, auraient été entassées à raison de 700 à 800 personnes sur un espace de 25 m² et de 45 m³, ce qui revient à supposer que 28 à 32 personnes auraient tenu debout sur un espace de 1 m² et sous une hauteur de plafond de 1 m 80 (encore une fois, où est l'ingénieur ?) ! À Belzec et à Treblinka, les Allemands auraient tué 20 millions de juifs (autre version : 25 millions) ; or, les auteurs juifs nous affirment qu'il est mort, de 1939 à 1945, dans tous les camps, tous les ghettos, toutes les villes et les campagnes, toutes les actions de représailles, tous les champs de bataille, tous les bombardements, toutes les marches d'évacuation, tous les trains de la déportation, un total de six millions de juifs. Un tas de chaussures prises aux victimes aurait mesuré 25 mètres de hauteur (autre version : 35 à 40 mètres) (ici encore l'ingénieur Gerstein ne précise pas comment on projetait ou déposait ainsi des chaussures à une hauteur de 10 à 12 étages). Selon lui, à Auschwitz, camp où il ne s'était jamais rendu, plusieurs millions d'enfants avaient été tués par application d'un tampon d'acide cyanhydrique sous le nez ! Toujours selon son témoignage, le général Globocnik lui avait assuré que, l'avant-veille, Hitler et Himmler étaient personnellement à Belzec ; or, ni Hitler ni Himmler ne sont jamais rendus en ce coin de Pologne.

On n'en finirait pas d'énumérer les absurdités, les invraisemblances, les sottises et les contradictions contenues dans

LE REVISIONNISME DE PIE XII

les six versions de cette confession, ainsi que dans leurs «suppléments», compléments et brouillons. Aussi les auteurs holocaustiques qui ont prétendu reproduire ces textes ont-ils multiplié les amputations, les altérations, les fabrications pour tenter d'en dissimuler le caractère véritablement fou. Léon Poliakov a été le plus malhonnête d'entre eux. Pour les ennuis que lui ont valu en 1981 ses manipulations et fabrications de textes attribuées à Gerstein, je renvoie à mes *Écrits révisionnistes* où l'on pourra consulter l'index à son nom (en particulier, p.568-572). En 1961, Raul Hilberg, véritable pape de l'exterminionisme, avait mentionné le nom de Gerstein à vingt-trois reprises dans son ouvrage de référence, *The Destruction of the European Jews* (première édition en 1961). Mais, au début de l'année 1985, lors du premier procès d'E. Zündel à Toronto, R. Hilberg, venu en témoin et expert de l'accusation, allait subir le feu d'un contre-interrogatoire sur son emploi de cet extravagant témoignage. Il finit par dénier à peu près toute valeur aux confessions de Gerstein ; là encore on pourra consulter dans mes *Écrits révisionnistes* (p.956-957) la transcription *verbatim* des concessions auxquelles s'est trouvé acculé le plus grand spécialiste de l'histoire du prétendu «Holocauste». Confronté à tel ou tel passage de cette confession, R. Hilberg se voyait contraint de parler de «pur non-sens», de «déclaration totalement fausse», de «pure exagération», de «déclaration extravagante» (*far-out statement*). De son côté, Pierre Vidal-Naquet, qui, en 1979, avec L. Poliakov, n'avait pas craint d'invoquer comme preuve de l'existence des chambres à gaz nazies le témoignage de K. Gerstein⁴⁹, se voyait contraint d'admettre, quelques années plus tard, que ledit «témoignage» était, pour reprendre ses mots, «bourré d'invéraisemblances et de contradictions⁵⁰». Mais, dès 1968,

49. «Une déclaration d'historiens [contre R. Faurisson]», *Le Monde*, 21 février 1979, p.23.

50. *Les Assassins de la mémoire*, La Découverte, Paris, 1987, p. 154.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

une autre spécialiste, Olga Wormser-Migot, avait exprimé son scepticisme. Elle parlait de « confession dont bien des points demeurent obscurs » et concluait : « Nous arrivons difficilement, pour notre part, à admettre l'authenticité intégrale de la confession de Kurt Gerstein — ou la véracité de tous ses éléments ⁵¹. »

Jamais dans sa « confession » K. Gerstein n'a prétendu avoir eu un contact avec le pape Pie XII ou même avec son représentant à Berlin, le nonce Cesare Orsenigo. Il affirme simplement s'être présenté à la porte de la nonciature pour y révéler son secret et avoir été prié de quitter les lieux parce qu'il était un soldat. Il est vrai qu'il ajoute avoir fait un rapport verbal au Dr Winter, secrétaire de l'évêque de Berlin. Il aurait également fait des rapports verbaux à bien d'autres personnes, protestantes ou catholiques, à un Suédois, à un Suisse, à des résistants néerlandais, à des ouvriers d'usine, à « des milliers » de personnes, affirme-t-il. Il ne parle jamais de rapport écrit. D'ailleurs, après la guerre, on n'a jamais trouvé trace d'un rapport écrit par K. Gerstein ni à la nonciature ou à l'archevêché de Berlin, ni au Vatican, ni dans les archives suédoises, helvétiques ou néerlandaises. Ceux qui, après la guerre, ont affirmé que K. Gerstein leur avait parlé de ces horreurs n'en ont fait aucun rapport écrit ni pour eux-mêmes, ni pour leur hiérarchie. Tel fut le cas, en particulier, du Suédois von Otter.

Dès lors, l'accusation que le protestant K. Gerstein est censé avoir portée contre le Vatican se réduit quasiment à rien. À tant faire, pourquoi ne pas utiliser sa confession pour accuser l'Église protestante, puisque, aussi bien, K. Gerstein prétend avoir également prévenu Otto Dibelius ou la famille de Martin Niemöller ? Pourquoi ne pas employer la même arme contre la Suède, la Suisse ou les Pays-Bas que

51. *Le Système concentrationnaire nazi (1933-1945)*, Presses universitaires de France, Paris, 1968, p. 11, 424.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

K. Gerstein, s'il faut l'en croire, aurait également averti oralement de ces atrocités ?

Le premier auteur à ouvrir les yeux de tous sur l'inconsistance du témoignage de K. Gerstein a été Paul Rassinier. Il l'a fait dès 1961 dans *Ulysse trahi par les siens*, (La Librairie française, Paris), et il n'a cessé de revenir sur le sujet dans d'autres ouvrages jusqu'à sa mort en 1967. Dans la même ligne révisionniste, après mes propres publications et après l'humiliation infligée sur le sujet à Raul Hilberg au tout début de l'année 1985, on se reportera à deux ouvrages d'érudition : celui de Carlo Mattogno, *Il rapporto Gerstein : Anatomia di un falso. Il « campo di sterminio » di Belzec*, Sentinella d'Italia, Monfalcone (Italie), 1985, et la thèse d'Henri Roques, soutenue à l'université de Nantes le 15 juin 1985 et publiée l'année suivante par André Chelain, *Faut-il fusiller Henri Roques ?*, Polémiques, Paris, juillet 1986⁵². Tout récemment, le même H. Roques vient de faire une stupéfiante découverte sur la personnalité, décidément trouble, de K. Gerstein⁵³.

De Saul Friedländer, qui ne craint pas de reproduire les documents en les falsifiant, on peut se dispenser de lire : *Kurt Gerstein ou l'ambiguïté du bien*, Castermann, Paris, 1967, avec la postface de Léon Poliakov. En revanche, du même auteur, on peut lire *Pie XII et le III^e Reich. Documents*, Seuil, Paris, 1964, mais seulement pour l'intéressante postface d'Alfred Grosser.

52. Republiée en 1989 par le même éditeur sous le titre : *La Thèse de Nantes et l'Affaire Roques*.

53. «Lettre à Henri Amouroux» du 18 mars 2002, publiée dans le *Bulletin d'information de l'Association Vérité et Justice* (Suisse), n° 15, avril 2002, p. 3-4. Voy., *infra*, Annexe 4, p. 113-116.

L'ACCUSATION HARDIMENT PORTEE CONTRE LE VATICAN PAR LE PROTESTANT ROLF HOCHHUTH (1963)

Né en 1931, l'Allemand Rolf Hochhuth achève au printemps de 1962 une pièce intitulée *Der Stellvertreter*. Le héros en est un personnage imaginaire, un jeune jésuite, le père Riccardo Fontana, qui, bouleversé par ce qu'un autre personnage, Kurt Gerstein, révèle à Pie XII sur les chambres à gaz nazies, constate que le Pape ne dénoncera pas cette horreur. Humble prélat, il arborera donc l'étoile juive et accompagnera un convoi de juifs dans une chambre à gaz pour y trouver la mort. Selon les interprétations, ou bien le titre de la pièce désigne le jeune jésuite et, dans ce cas, il convient de traduire le titre allemand par « Le Remplaçant » ou « Le Substitut », ou bien il vise directement Pie XII et on le traduira alors par « Le Vicaire », puisque, comme on le sait, le pape est « le vicaire du Christ ». C'est cette dernière traduction que l'usage a consacrée.

Cette lourde tragédie germanique, écrite en vers libres dans le style pesant de l'expressionnisme allemand, se déroule en cinq actes particulièrement indigestes et ne rassemble pas moins d'une quarantaine d'acteurs. L'auteur veut bien nous en avertir : « Sauf le pape, le nonce, Gerstein, [le professeur] Hirt et Eichmann, toutes les figures [pour : tous les personnages] ainsi que les noms sont imaginaires. » Mais ces cinq personnages historiques sont, on peut le dire, transformés, eux aussi, en créations imaginaires. L'auteur fait preuve de la plus lourde fantaisie dans le traitement de l'histoire. Les soixante-quinze pages d'« Éclaircissements historiques » dont il a cru bon d'accompagner la version imprimée de sa pièce se réduisent à une compilation de données plus ou moins historiques rapportées sur le ton du romancier ou du gazetier. Bref, on nage dans le pire du roman dit « historique » ou dans le pire du théâtre à la Piscator et c'est pourtant cette création douteuse, lancée comme une marque d'épicerie, que les médias du monde

LE REVISIONNISME DE PIE XII

entier ont réussi à présenter comme un réquisitoire des plus sérieux contre Pie XII.

Sur le texte de la pièce dans sa version française, on consultera : Rolf Hochhuth, *Le Vicaire*, Le Seuil-Poche, 1967 [1963] ; l'avant-propos est signé d'Erwin Piscator ; les « Éclaircissements historiques » et l'« Épilogue » occupent les p. 365-447. P. Rassinier, encore lui, a démonté cette entreprise dans *L'Opération « Vicaire »*. *Le Rôle de Pie XII devant l'Histoire*, La Table Ronde, Paris, 1965⁵⁴.

ACCUSATION REPRISE AVEC SHUTZPAH DANS AMEN, FILM JUIF (2002)

Au début de 2002, grand tapage a été mené pour le lancement du film juif *Amen*, présenté par Claude Berri, écrit par Jean-Claude Grumberg, mis en scène par Constantin Costa-Gavras, joué, pour le rôle principal, par Mathieu Kassovitz et illustré musicalement par Amar. Lourd et mensonger, ce film de 2 h 10 s'inspire de l'élucubration de Hochhuth ainsi que de *Shoah*, fiction de Claude Lanzmann. Les clichés s'y succèdent avec les incessants allers et retours des trains de la déportation, pleins à l'aller et vides au retour, avec la soldatesque allemande se repaissant du spectacle, contemplant par un œilleton, de la mort des juifs dans une chambre à gaz, avec le banquet où, au Vatican, on se régale d'écrevisses (bien sûr !) pendant que les juifs meurent, avec Eichmann en train de valser ou d'enchaîner avec ses amis des propos égrillards, avec de gigantesques brasiers pour brûler les juifs (brasiers devant lesquels se déplacent impunément des soldats allemands comme des créatures diaboliques qui n'ont besoin de nulle protection car ils sont dans leur élément), et avec le jeune jésuite qui, bien entendu, va arborer une étoile juive devant Pie XII. Les inventions romanesques fourmillent, l'une des plus mensongères consistant à montrer Gerstein et le jeune jésuite à l'écoute de Radio Vatican le

54. Réédité en 2002 par la Vieille Taupe, Paris.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

24 décembre 1942 : tous deux vivent dans l'espoir que le Pape va, dans ce discours de Noël, dénoncer les horreurs infligées aux juifs ; on entend distinctement un enregistrement authentique du radio-message, mais Costa-Gavras saute froidement le passage sur le « *progressivo deperimento* » subi par les juifs persécutés. Cette amputation du texte de l'allocution papale est délibérée et permet à Costa-Gavras et ses complices de nous faire croire que Pie XII n'a rien dit du malheur des juifs. Le subterfuge leur permet également de nous montrer la consternation des deux auditeurs, K. Gerstein et R. Fontana, et de souligner la cruelle indifférence du Pape à moins que ce ne soit sa lâcheté foncière.

L'historien n'a donc pas à s'attarder sur ce produit cent pour cent casher où l'aplomb le dispute au judéocentrisme. À l'occasion de la sortie du film, un article assez bien informé sur les réalités de l'histoire et les falsifications de Costa-Gavras et consorts est paru dans un hebdomadaire sous la plume de Laurent Dandrieu⁵⁵.

PIE XII CHATIE POUR SA RESISTANCE ET SON REVISIONNISME

Pie XII a, jusqu'au bout, résisté à la pression des organisations juives. Il a refusé de cautionner aussi bien la religion naissante de l'« Holocauste » (une imposture) que la création de l'État d'Israël (une autre imposture, directement liée à la première). Il allait payer cher son audace, mais à titre posthume.

Qui peut tenir bon sous la pression et face aux campagnes des puissantes organisations juives ? À peu près personne. L'emprise de ces organisations sur les médias, leurs perpétuels gémissements et récriminations, leur recours systématique au chantage, leur pratique des mensonges les plus déroutants, la peur qu'elles inspirent (*metus Judaeorum*),

55. « Huit mensonges sur Pie XII », *Valeurs actuelles*, 8 mars 2002, p. 70-71.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

leur frénésie feinte ou réelle, leur mépris pour qui n'appartient pas au peuple élu finissent par balayer tous les obstacles. Pour que, soudain, ces organisations ne soient plus obéies au doigt et à l'œil, il faut des circonstances historiques exceptionnelles. Alors, les goïm, humiliés, offensés, grugés ou colonisés se risquent à lever la tête et, parfois, vont jusqu'à se rebeller contre leurs tyrans. L'imposture ou la religion de l'«Holocauste» s'est progressivement construite à partir de mensonges rabbiniques nés en Europe centrale; puis, la propagande de guerre aidant, ces inventions ont été exportées vers l'Europe occidentale (y compris vers les pays neutres, le Vatican et des organismes comme celui de la Croix-Rouge internationale). De là elles se sont propagées aux États-Unis où elles ont bénéficié d'une mise en scène hollywoodienne et médiatique. Elles sont revenues avec d'autant plus de force se déverser à partir de 1945 dans le cœur de l'Europe. Elles ont fortement contribué à la création de l'État d'Israël, source de conflits à venir. Elles ont empoisonné l'après-guerre. Le ferment de haine que ne manque pas de déposer en tout esprit une imposture de cette dimension infecte encore aujourd'hui notre vie sociale et politique. De prodigieuses extorsions financières, fondées sur l'intimidation ou le chantage, alimentent depuis un demi-siècle le commerce, le business, l'industrie de la Shoah. On dirait que les responsables de ces organisations juives se sont ingéniés à renforcer, pour la satisfaction des antisémites, tous les stéréotypes du juif menteur, voleur, tour à tour pleurnicheur et arrogant, criant vengeance jusqu'à la fin des temps et réclamant partout sa livre de chair. Ces juifs-là ont ressuscité Shylock⁵⁶.

Incapables, et pour cause, de prouver que la prétendue «destruction des juifs d'Europe» ou les prétendues «chambres à gaz nazies» ont existé, les faux historiens ou scientifi-

56. Edoardo LONGO, *Il coltello di Shylock*, La Rocca d'Europa, Trieste, 2002.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

ques juifs à la R. Hilberg ont fini par capituler. Ils ont passé le relais aux romanciers à la Elie Wiesel, aux dramaturges à la Hochhuth, aux cinéastes à la Lanzmann ou à la Costa-Gavras, aux illustrateurs, aux affichistes, aux peintres, aux sculpteurs de monuments, aux scénographes de musées de l'« Holocauste » en tout genre, aux musiciens, aux publicitaires, aux ordonnateurs de cérémonies, aux organisateurs de manifestations, aux voyageurs des expéditions scolaires vers Auschwitz. Ce qui reste aujourd'hui de recherche proprement historique sur le sort des juifs d'Europe pendant la guerre est profondément contaminé par le culte de « la mémoire » juive.

L'offensive lancée contre Pie XII, surtout à partir des années soixante, porte la marque de cette transformation générale qui conduit d'une enquête historique et scientifique avortée à la mise en accusation du « criminel » par le théâtre, le cinéma et tous les arts du grand spectacle qui font appel à l'imagination. En un premier temps, on a essayé, comme S. Friedländer en 1964, d'instruire le dossier de Pie XII sur le plan, normal après tout, de l'histoire. Le dossier n'a trop visiblement été instruit qu'à charge et il s'est révélé si maigre que, peu à peu, les accusateurs ont dû abandonner le plan de l'histoire et de la science pour celui de la fiction. C'est dans cet esprit que le même S. Friedländer en 1967 et Pierre (Weil) Joffroy en 1969 (*L'Espion de Dieu. La Passion de Kurt Gerstein*, Grasset, Paris), ont jeté leur dévolu sur quelques écrits loufoques d'un SS statufié pour la circonstance en « espion de Dieu » et devenu en quelque sorte saint Gerstein. De cette fiction, on a fait, avec *Le Vicaire* de R. Hochhuth, une pièce de théâtre où se donnait cours, encore plus librement, la folle du logis. Quarante ans plus tard, alors même que la confession de saint Gerstein est discréditée et que la fantasmagorie de Hochhuth est tombée aux oubliettes, un Costa-Gavras et ses acolytes retournent aux poubelles de l'histoire pour en extraire *Le Vicaire* et recycler la pièce en lui donnant la forme d'un film délirant, que fi-

LE REVISIONNISME DE PIE XII

nement ils intitulent *Amen*. Pour bien faire comprendre que Pie XII a dit « amen » au national-socialisme et lui a donné sa bénédiction, on couronne l'ouvrage d'une affiche où s'accouplent la croix des chrétiens et la croix gammée, œuvre due au talent du juif Oliviero Toscani, ancien collaborateur du marchand de tricots Benetton. Somme toute, on a fabriqué un faux Pie XII comme on a fabriqué un faux « Holocauste ». Et, dans les deux cas, là où le travail de l'historien a échoué, on a fait appel aux ressources de l'imagination, chère aux faussaires.

LES PREMIERS SUCESSEURS DE PIE XII CEDENT AUX JUIFS TOUT EN LEUR RESISTANT

Les premiers successeurs de Pie XII ont cédé à la pression juive sans aller pour autant jusqu'à la reddition finale. Jean XXIII (mort en 1963) a beaucoup concédé au lobby mais il n'a pas prononcé les mots attendus sur la prétendue extermination et sur les prétendues chambres à gaz. On lui prête une « Prière pour les juifs » où, s'adressant à Dieu, il évoque « la beauté [*sic*] de Ton Peuple élu » ; il y demande qu'il soit pardonné aux chrétiens d'avoir traité les juifs comme Caïn avait traité son frère Abel et d'avoir ainsi, une seconde fois, crucifié le fils de Dieu dans la chair des juifs. Mais cette « prière » n'est qu'un faux, lancé, en anglais, par le mensuel de l'American Jewish Committee, un an et demi après la mort de Jean XXIII⁵⁷. En France, le journal *Le Monde* a, en toute connaissance de cause, fini par contribuer, à son tour, à la diffusion de cette imposture juive⁵⁸. Cette « prière » passe encore pour authentique auprès de trop de

57. F.E. CARTUS [pseudonyme], « Vatican II and the Jews », *Commentary*, janvier 1965, p. 19-29 ; la « prière » figure à la page 21.

58. R. FAURISSON, « Un faux : "La prière de Jean XXIII pour les juifs" », *Revue d'histoire révisionniste*, n° 3, novembre-décembre 1990-janvier 1991, p. 20-32. Voy., *infra*, Annexe 1, p. 85-95.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

catholiques bien que le Vatican en ait signalé le caractère apocryphe.

Paul VI, jusqu'à sa mort, en 1978, a observé un comportement identique à celui de Jean XXIII. En 1945, il avait, en sa qualité de substitut de la secrétairerie d'État au Vatican, reçu Gerhard Riegner ; « lors de leur entretien, il avait mis en doute la parole de son interlocuteur qui lui disait que 1,5 million d'enfants juifs avaient péri pendant la Shoah⁵⁹ ». Le 5 janvier 1964, lors de sa visite de Jérusalem, il avait évité le « pèlerinage » au mémorial de l'« Holocauste » à Yad Vashem et y avait délégué un collaborateur.

Jean Paul I^{er}, qui n'a exercé son pontificat que trente-trois jours, n'a pas eu le temps d'affronter la colère et les exigences des juifs. Mais la machine était lancée : tôt ou tard, du train où les juifs menaient leur jeu, notamment avec le succès de cette « prière de Jean XXIII », le programme annoncé se réaliserait et le Vatican allait plier. C'est ce qui arriva avec Jean Paul II.

JEAN PAUL II RESISTE PENDANT DOUZE ANS, PUIS CAPITULE

Parvenu en 1978 au trône pontifical, Jean Paul II commence par résister, puis, à son tour, cède sur bien des points, en particulier dans l'affaire dite des religieuses du carmel d'Auschwitz. Au bout de douze ans, il finit par capituler. Le 26 septembre 1990, il déclare, en effet, devant un groupe de Polonais :

Le peuple juif a vécu avec nous pendant une génération coude à coude sur cette terre devenue une sorte de nouvelle patrie pour ce peuple éclaté. Il est demeuré avec nous après cette mort horrible de millions de ses fils et de ses filles

59. M. PHAYER, *op. cit.*, p.303.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

conduits dans *les chambres à gaz seulement parce qu'ils étaient fils de ce peuple*⁶⁰ (souligné par moi).

Ainsi, en sa personne, le Vatican vient-il, quarante-cinq ans après la fin de la seconde guerre mondiale, d'avaliser l'histoire, pourtant fictive, de l'« Holocauste » avec ses « chambres à gaz » et ses millions (sinon ses « six millions ») de juifs tués parce que juifs.

Deux ans plus tard, le 7 novembre 1992, *L'Osservatore Romano* condamne le révisionnisme historique pour sa mise en doute de l'« Holocauste ». Il prononce : « Il n'y a pas de révisionnisme historique qui puisse remettre en cause l'abîme d'inhumanité de l'Holocauste » (*Non c'è revisionismo storico che possa rimettere in discussione l'abisso disumano dell'Olocausto*).

En 1993, le Vatican, après s'y être refusé pendant quarante-cinq ans, reconnaît l'État d'Israël.

En 1998, à l'occasion de la canonisation d'Edith Stein, Jean Paul II affirme à nouveau l'existence des chambres à gaz nazies :

[Avec beaucoup d'autres juifs à Auschwitz, Edith Stein] trouva la mort dans *les chambres à gaz*. De tous nous faisons mémoire aujourd'hui, avec un profond respect. — Dorénavant, en célébrant la mémoire de la nouvelle sainte, nous ne pourrons pas ne pas nous souvenir en même temps, d'année en année, de *la Shoah, ce plan effarant d'extermination d'un peuple, qui coûta la vie à des millions de frères et sœurs juifs*⁶¹ (souligné par moi).

Le 12 mars 2000, Jean Paul II, lors d'une cérémonie dont la liturgie « pénitentielle » vient d'être créée de toutes pièces pour la circonstance, exprime solennellement, dans la basilique Saint-Pierre de Rome, le repentir de l'Église pour ses

60. Joseph VANDRISSE, « Renforcer les liens entre l'Église et le peuple juif », *Le Figaro*, 21 novembre 1990, p. 13.

61. Henri TINCQ, « Le Pape institue une commémoration de la Shoah par l'Église », *Le Monde*, 13 octobre 1998, p. 4.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

fautes passées et, en particulier, pour les péchés commis par nombre de chrétiens contre le peuple juif. Mais, curieusement, le Pape omet de prononcer le mot de « Shoah ». Incontinent, Israel Landau, grand rabbin ashkénaze de l'État d'Israël, tout en se félicitant de cette demande de pardon, se déclare « profondément déçu que le sujet de la Shoah n'ait pas été traité ». De son côté, Jean Kahn, président du Consistoire israélite de France, se réjouit de cet acte de repentance mais ajoute : « Nous eussions préféré que l'antisémitisme chrétien qui a mené à la Shoah ne soit pas mis sur le même plan que les regrets concernant les croisades, l'Inquisition, la discrimination contre les femmes et les pauvres⁶². » Jean Paul II va opérer sa totale soumission en se rendant, du 23 au 26 mars 2000, d'abord à Jérusalem, puis à Yad Vashem ; il y renouvelle son acte de repentance et réclame le « silence » sur la Shoah. Le mot de « silence » n'est évidemment plus à prendre dans son sens normal de « mutisme », comme celui qu'on reproche à Pie XII, mais dans son acception juive, inaugurée par Elie Wiesel, d'« impuissance respectueuse à rendre compte de l'indicible malheur des juifs ». Déjà, quelques jours auparavant, pâmé d'admiration, H. Tincq avait écrit : « À l'égard du peuple juif, [Jean Paul II] aura franchi des étapes qui paraissaient inimaginables il y a seulement trente ans⁶³. » Une semaine plus tard, le journaliste récidive : « Le champ reste ouvert, mais, au bout de trente ans, le progrès est si rapide qu'il donne le tournis aux extrémistes des deux bords⁶⁴. » Le 26 mars, Jean Paul II glisse un message de pardon dans le mur des Lamentations ; retiré du mur, ce message sera exposé à Yad Vashem. Dans un éditorial, *Le Monde*, jamais à court de surenchère juive,

62. H. TINCQ, « Réactions mitigées en Israël et chez les juifs de France », *Le Monde*, 14 mars 2000, p. 40.

63. « De Cracovie à Jérusalem, le long parcours de Jean Paul II », *Le Monde*, 18 mars 2000, p. 20.

64. « Jean Paul II à Yad Vashem, logique d'un itinéraire », *Le Monde*, 25 mars 2000, p. 19.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

exprime sa satisfaction mais, comme on pouvait s'y attendre, il estime que cela ne suffit pas :

Il faut souhaiter que le Vatican aille au bout de sa démarche, suspende par exemple le procès de béatification de Pie XII et fasse toute la lumière sur son rôle pendant la guerre⁶⁵.

Le Monde reprenait là une exigence d'Aharon Lopez, ambassadeur d'Israël au Vatican, qui, en 1998, avait demandé que le processus de béatification de Pie XII fût « gelé pendant cinquante ans⁶⁶ ».

« AVEC LES JUIFS, C'EST TOUJOURS PLUS »

Le Pape est donc allé « de la Shoah à la Techouva [*en hébreu* : *repentance*] ». Croire que les juifs se tiendront pour satisfaits serait mal les connaître. Il faut dire que, selon la formule de leur ami François Mitterrand, « avec les juifs, c'est toujours plus » (je tiens le mot d'un très proche confident de l'ancien président de la République). Non seulement ils exigent que soit suspendu le procès de béatification de Pie XII, mais ils expriment la même exigence en ce qui concerne le procès de béatification de Pie IX (1846-1878). Ce dernier avait fait du jeune Edgardo Levi-Mortara son fils adoptif pour éviter que, baptisé clandestinement, il ne fût rendu à ses parents juifs. L'affaire avait provoqué l'un de ces scandales que la communauté juive s'entend à orchestrer. Les juifs avaient mobilisé en leur faveur jusqu'à l'empereur des Français, Napoléon III, et l'empereur d'Autriche, François Joseph. Mais Pie IX avait tenu bon : entêtement que, cent trente ans plus tard, les juifs s'apprêtent aujourd'hui à lui faire payer⁶⁷.

65. « La force de Jean Paul II », *Le Monde*, 28 mars 2000, p. 15.

66. *L'Express*, 21 février 2002, p. 12.

67. H. TINCQ, « Le souvenir d'un enfant juif trouble la béatification de Pie IX », *Le Monde*, 25 août 2000, p. 1.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

LES ACTES ET DOCUMENTS DU SAINT-SIEGE RELATIFS A LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Autre exigence encore : l'ouverture des archives du Vatican. De 1965 à 1981, une équipe de quatre jésuites nommée en 1964 par Paul VI avait, à la demande des juifs qui exigeaient des éclaircissements sur le sujet, publié les onze tomes (en douze volumes) des *Actes et documents du Saint-Siège relatifs à la Seconde Guerre mondiale (ADSS)*. Mais dans ces douze volumes, résultat d'un effort considérable entrepris sous leur pression, les juifs n'avaient pas trouvé ce qu'ils espéraient, c'est-à-dire des matériaux propres à condamner Pie XII. Par la suite, ils revenaient donc à la charge, exigeant de pouvoir bénéficier d'un privilège sans exemple dans l'histoire de l'Église catholique romaine : celui d'accéder personnellement, bien que non catholiques, aux archives (non encore classées !) du Vatican. Autrement dit, ils tenaient en quelque sorte à Jean Paul II le discours suivant : « Vos quatre jésuites ont peut-être triché en nous présentant ces documents ; nous voulons aller y voir nous-mêmes ; si vous nous refusez cette permission, vous nous donnerez à croire que Pierre Blet, Robert Graham, Angelo Martini et Burckhart Schneider ont effectivement triché. » En octobre 1999, le Pape s'inclinait et créait une commission mixte de six historiens, trois pour les chrétiens, trois pour les juifs, sans compter quatre rapporteurs, afin d'examiner, voire de critiquer le contenu des douze volumes. Les trois universitaires catholiques étaient les Américains Eva Fleischner, Gerald Fogarty et John Morley ; les trois juifs étaient des militants de la cause antirévisionniste : Michael Marrus (Toronto), Bernard Sucheky (Bruxelles) et Robert Wistrich (Jérusalem).

En mai 2001, l'historien François Bédarida, aujourd'hui décédé, publie dans la revue *Esprit* un article intitulé : « Pour faire avancer l'histoire : les archives du Vatican 1939-1945 » (p. 15-25). Catholique d'origine juive et animé d'une haine judéo-chrétienne à l'endroit des révisionnistes, il souhaite

LE REVISIONNISME DE PIE XII

« des ouvertures d'archives vaticanes [à des « chercheurs »], sans doute de manière graduelle et mesurée » (p. 25). Il se fait ainsi le porte-parole de ses collègues juifs de la commission mixte qui, eux, exigent une ouverture illimitée des archives vaticanes non encore classées. Une telle exigence est matériellement impossible à satisfaire : aucun responsable d'un fonds d'archives en cours de classement (c'est le cas au Vatican pour toute la période postérieure à 1922) ne peut arrêter une entreprise monumentale pour se consacrer soudain à une tâche qui mobiliserait toutes ses ressources matérielles, financières et de personnel, et mettrait en péril la poursuite de l'œuvre qui est normalement la sienne. Cependant, à force de bonne volonté de la part du Vatican, une solution est trouvée et acceptée de part et d'autre : les membres de la commission pourront obtenir tous les éclaircissements désirables sur les points qu'ils voudront. Il leur suffira de soumettre leurs questions au père Peter Gumpel qui, avec son équipe, entreprendra les recherches nécessaires et devra fournir les réponses.

Coup de théâtre : le 20 juillet 2001, la commission mixte annonce à la hiérarchie vaticane qu'elle suspend ses travaux. Le 23 juillet, le Congrès juif mondial ose déclarer que la décision a été prise après le refus du Vatican d'ouvrir ses archives aux historiens. Pour une fois, le Vatican va manifester son impatience et protester avec vigueur. Le 7 août, le père P. Gumpel, chargé par le Pape de s'exprimer sur le dossier, accuse « certains historiens juifs de la commission » d'être responsables de cet échec par leur comportement « incorrect » et « irresponsable ». Il met en cause le sérieux de certains membres juifs de la commission qui n'auraient pas même lu les douze volumes qu'ils étaient censés étudier. En octobre 2000, le groupe avait formulé quarante-sept questions en vue d'éclaircissements. P. Gumpel s'était donné la peine de préparer, en réponse, quarante-sept dossiers. Or, en raison, selon lui, de dissensions « transversales » (comprendons qu'il s'agit sans doute de dissensions entre, d'une part,

LE REVISIONNISME DE PIE XII

les membres catholiques et, d'autre part, les membres juifs de la commission), seules douze questions avaient pu être examinées. Et d'ajouter : « C'est un mensonge de dire que nous n'avons pas voulu apporter de réponses ; j'étais à leur disposition⁶⁸. » Dans un communiqué en date du 25 août, les accusations formulées par P. Gumpel recevaient une confirmation plutôt inattendue : celle du cardinal Walter Kasper, responsable au Vatican pour les relations avec le judaïsme. Peu auparavant, le cardinal archevêque de Baltimore, William Keeler, avait fourni des noms et des précisions sur le comportement inadmissible de son compatriote, le juif Robert Wistrich, membre de la commission mixte, et de Seymour Reich, président du Comité juif international pour la consultation interreligieuse (IJCIC), partenaire habituel du dialogue avec le Vatican. Des « fuites », en particulier, avaient été organisées par ces juifs en vue de nourrir une campagne contre la mémoire de Pie XII⁶⁹. En organisant ces « fuites », les juifs avaient manqué à leurs engagements de discrétion et floué ceux qui leur avaient fait confiance. Publiant effrontément les produits de leurs larcins, ils les avaient accompagnés d'un commentaire mensonger de leur cru. Ils savaient que le Vatican ne pouvait leur donner la réplique en raison précisément des engagements de discrétion souscrits de part et d'autre. Bref, ils avaient, en trichant, gagné la partie. Sans doute avaient-ils pris conscience de la qualité du dossier établi par les quatre jésuites, qui avaient tant travaillé à l'établissement des ADSS en douze volumes. Sentant qu'ils allaient une nouvelle fois à l'échec dans leur campagne de dénigrement contre la figure de Pie XII, il est probable qu'ils avaient cherché à faire diver-

68. Laurent MORINO, correspondant à Rome, « Échec de la commission mixte sur la Shoah. Le Vatican "charge" les historiens juifs », *Ouest-France*, 8 août 2001, p. 2.

69. H. TINCQ, « L'échec de la commission d'historiens chargée d'examiner le rôle de l'Église pendant la Shoah tourne à la polémique judéo-catholique », *Le Monde*, 5 septembre 2001, p. 4.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

sion en organisant ces « fuites » qui leur permettaient de se sortir d'un mauvais pas. Ils obligeaient le Vatican à prendre la responsabilité d'une rupture peut-être définitive.

Gérard Leclerc est l'auteur d'un récent ouvrage intitulé *Le Bricolage religieux* (Éditions du Rocher, 2002). Il est également l'auteur d'un article judicieusement titré : « Le mythe des archives du Vatican⁷⁰. » Il montre que l'historienne juive Annette Wieviorka n'est nullement autorisée à dénoncer ce qu'elle appelle « la fermeture têtue » des archives du Vatican, ni à croire que « le rapport de Kurt Gerstein » pourrait se trouver dans ces archives. Il rappelle que P. Blet n'a jamais trouvé trace d'un tel rapport. Il précise que c'est pour des raisons « techniques » que le réexamen des archives a été refusé. Il ajoute que Jean Paul II a néanmoins décidé d'accélérer les échéances « en annonçant que, dès 2003, six cent quarante dossiers concernant les relations entre le Saint-Siège et l'Allemagne sous Pie XI seraient disponibles, et que peu de temps après il en irait de même pour le pontificat de Pie XII ». Il conclut : « Peut-être en ira-t-il des archives du Vatican comme du trésor des templiers. Mais les historiens sérieux devront renoncer à s'accrocher au mythe. »

BILAN

Les autorités juives, si promptes à exiger des goïm en général et de l'Église en particulier, actes de repentance et réparations de toute nature, seraient bien inspirées de faire retour sur leurs propres actions dans le passé. Le sionisme et le national-socialisme, si proches dans leurs idéologies respectives, ont fortement collaboré avant et pendant la seconde guerre mondiale⁷¹. Si les « nazis » ont commis des crimes

70. *Le Figaro*, 5 mars 2002, p. 5.

71. Emmanuel RATIER, *Les Guerriers d'Israël*, Facta, Paris, 1995, et Jean-Claude VALLA, *Le Pacte germano-sioniste (7 août 1933)*, Éditions de la Librairie nationale, Paris, 2001 (Les Cahiers libres d'histoire, n° 4).

LE REVISIONNISME DE PIE XII

contre les juifs et contre d'autres, les sionistes et les « juifs bruns » y ont eu leur part. Où est, dans ce cas, la repentance des grands rabbins ? Par ailleurs, les juifs ont joué un rôle décisif dans la naissance et le développement du communisme, une idéologie qui, dans les faits, a inspiré et justifié des entreprises particulièrement meurtrières. Dans ce cas également, on en est à attendre de la communauté juive mondiale des paroles de repentance. Oser prétendre que les juifs ont été les premiers à souffrir du communisme témoigne d'un bel aplomb. Lorsque les fils et les filles d'Israël, comme ce fut le cas en Union soviétique, par exemple, occupaient en force et en nombre les plus hautes sphères de l'État, il ne leur restait plus, au moment des inévitables purges, qu'à se purger entre eux, ce qu'au reste ils n'ont fait que dans une mesure relative puisque, au bout du compte, des millions de juifs d'abord prétendument exterminés par les Allemands, puis, ajoute-t-on, décimés par le stalinisme, ont fort bien survécu jusqu'à nos jours en Russie, en Ukraine, en Israël et ailleurs encore.

Instruit à charge et à décharge, le cas de Pie XII est clair. Le dossier de l'accusation est vide tandis que celui de la défense abonde en preuves et en documents qui établissent que le Pape ne s'est rendu coupable d'aucun « silence » sur les vrais malheurs des juifs. L'acharnement de tant d'organisations juives contre un pape qui a tant œuvré en faveur des juifs est particulièrement injuste, mais on rencontre là un trait constant de ces organisations : elles mordent jusqu'à la main qu'on leur tend. Elles ont pour habitude de tout exiger ; puis, quand elles ont obtenu satisfaction, elles réclament encore plus. Ne pouvant obtenir « plus que tout », elles se plaignent, récriminent, puis tempêtent. Il est deux sortes de révisionnismes que ces organisations juives ne tolèrent pas : le révisionnisme de ceux qui sont hostiles ou indifférents aux juifs et le révisionnisme de ceux qui sont favorables aux juifs. C'est cette dernière forme de révisionnisme qui les irrite le plus. Elle prouve, en effet, que même les esprits les

LE REVISIONNISME DE PIE XII

mieux disposés à leur égard refusent de croire au Grand Mensonge⁷².

CONCLUSION

D'où vient que le «procès de Pie XII» se poursuive encore de nos jours ?

La faute en est partiellement à la défense. Les avocats ont joué le jeu de l'accusation. Sans en réclamer de preuves, ils ont d'emblée admis la thèse du prétendu «Holocauste», sorte d'a priori que les accusateurs imposaient comme une vérité établie par l'histoire. Ce faisant, les défenseurs de Pie XII s'appliquaient le bâillon. Ils ne pouvaient plus faire entendre que des murmures de protestation. Ce n'est pas ainsi qu'on plaide. Si l'avocat choisit une ligne de défense déterminée par le ministère public, il ne reste plus au juge et aux jurés qu'à porter condamnation de l'accusé ; tout au plus

72. En France, par exemple, plus les hauts dirigeants politiques accordent de faveurs aux juifs, moins ils sont payés de retour. Les présidents de la République successifs ont particulièrement choyé les juifs, mais tous, en fin de mandat, ont été, de la part des organisations juives, l'objet des attaques les plus viles. On a eu l'illustration de cette «loi» avec, successivement, Charles de Gaulle, Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand. Tirant à son profit la conclusion de ces expériences malheureuses pour ses prédécesseurs, Jacques Chirac a voulu conjurer le sort en opérant d'emblée sa totale soumission : d'abord, il a fait serment d'allégeance au B'naï B'rith ; puis, le 16 juillet 1995, au Vél' d'Hiv, il a déclaré la République française, elle-même, coupable de ce que le régime de l'État français, sous occupation allemande, avait fait aux juifs et il s'en est suivi une avalanche de compensations financières et autres au seul profit des juifs ; enfin, il a personnellement condamné les «thèses révisionnistes». Il est allé si loin dans l'obéissance et la flagornerie que, lors de l'élection présidentielle, Alain Minc a pu dire qu'il convenait de voter en faveur de J. Chirac pour le «récompenser» (*sic*) de sa déclaration du Vél' d'Hiv (*Le Figaro*, 2 mai 2002, p. 14). Mais tôt ou tard, les responsables des organisations juives mordront la main qui leur a été ainsi tendue car, pour elles, il reste perpétuellement d'un intérêt vital qu'elles puissent se déclarer insatisfaites : l'antisémitisme est leur fonds de commerce et la revendication, leur raison d'être.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

leur verdict de condamnation sera-t-il assorti de circonstances atténuantes.

Ainsi Pie XII, « le pape-roi », rejoint-il l'innombrable cohorte des victimes, célèbres ou obscures, qui, depuis 1945, ont été condamnées par mille tribunaux (à commencer par le tribunal militaire international de Nuremberg) où la défense a été assurée par des avocats qui, comme dans les procès de sorcellerie, ne pouvaient pas, ne savaient pas ou ne voulaient pas courir le risque, pour l'accusé ou pour eux-mêmes, de remettre en cause un formidable tabou, ici le tabou du prétendu « Holocauste » ou de la prétendue « Shoah ».

Aucun avocat ne s'est levé pour clamer : « Le crime abominable n'a pas existé. Et parce qu'il n'a pas existé, Pie XII ne peut avoir été, directement ou indirectement, le complice de ce crime-là. »

Aux yeux de ses accusateurs, le crime de Pie XII s'est accompagné d'une circonstance aggravante : révisionniste pendant la guerre, le Pape est resté révisionniste après la guerre, jusqu'à sa mort, en 1958. On ne saurait béatifier un révisionniste et, encore moins, le canoniser, c'est-à-dire le mettre au nombre des saints.

Quant au pape Jean Paul II, comme on l'a vu, il a fini, en 1990, par sacrifier à la religion de l'« Holocauste » et, en 1992, par lancer l'anathème contre le révisionnisme historique. Mais peut-on vraiment lui en tenir rigueur ? L'auteur de ces lignes est payé pour savoir ce qu'il en coûte d'affronter « une insupportable police juive de la pensée » (Annie Kriegel) et il comprend qu'on ne veuille pour rien au monde encourir la haine et la colère des juifs (*odium iramque Judaeorum*). Il sait que, dans des procès où le tabou de l'« Holocauste » dicte leur conduite aux juges, mieux vaut adopter, comme on dit, un profil bas. Un pape est investi de lourdes responsabilités vis-à-vis de son troupeau. Il ne va pas mettre en péril l'Église catholique romaine tout entière par un comportement qui, si justifié soit-il sur le plan moral,

LE REVISIONNISME DE PIE XII

va déclencher un séisme politico-médiatique aux dimensions de la planète.

Mais les historiens qui prétendent défendre la mémoire de Pie XII ne doivent pas se préoccuper de telles contingences. Ils n'ont à se soucier que d'être exacts. P. Rassinier leur a montré la voie. Comme lui, dans le procès en révision de Pie XII, ils devraient abandonner la défense de connivence au profit d'une défense de rupture. Ils montreraient alors que l'accusation portée contre le Pape ne repose sur aucun fait mais seulement sur une imposture historique, celle du prétendu « Holocauste » des juifs.

La tâche en elle-même est aisée, mais en produire les résultats expose à tomber sous le couperet de lois spéciales qui, dans trop de pays encore, et notamment en France, entravent la liberté du chercheur.

RECOMMANDATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Des études mentionnées ci-dessus, on retiendra, en priorité, les douze volumes des *Actes et documents du Saint-Siège relatifs à la Seconde Guerre mondiale (ADSS)* (1965-1982) et le clair résumé qu'en a publié Pierre Blet, s.j., *Pie XII et la Seconde Guerre mondiale d'après les archives du Vatican* (1997). Avec *Britain and the Vatican during the Second World War* (1986), Owen Chadwick a signé un ouvrage d'érudition remarquablement limpide; la langue en est délectable (à titre d'exemple, on ne manquera pas de goûter, aux pages 13-14 et 310-317, le portrait du ministre britannique près le Saint-Siège, Francis D'Arcy Godolphin Osborne qui, en 1963, deviendra duc de Leeds).

Parmi les études révisionnistes, il convient d'ajouter au livre de Paul Rassinier, *L'Opération « Vicaire »*. *Le rôle de Pie XII devant l'Histoire* (1965), les pages que l'Américain Arthur Robert Butz a consacrées au rôle du Vatican pendant la guerre face à la question juive; elles figurent dans un appendice de son ouvrage *The Hoax of the Twentieth Century. The Case against the Presumed Extermination of the Jews* (première édition en Angleterre, 1976; nombreuses

LE REVISIONNISME DE PIE XII

éditions suivantes aux États-Unis par l'Institute for Historical Review, POB 2739, Newport Beach, CA 92659). À l'époque de la rédaction de cet appendice, seuls neuf volumes des *ADSS* étaient parus. Les qualités d'analyse et de synthèse d'A. R. Butz sont remarquables et ses vues sont si pénétrantes que la publication ultérieure des trois autres volumes des *ADSS* ne changera rien à la justesse de son diagnostic. L'attention accordée au contenu des documents fait de ces pages un morceau d'anthologie pour la critique de textes et documents historiques. Du même auteur, on lira également, dans le *Journal of Historical Review*, « Robert Graham and Revisionism » (vol. 17, n°2, mars-avril 1998, p. 24-25) et, surtout, « Pope Pius XII and the Jews » (vol. 17, n°4, juillet-août 1998, p. 20-21).

Sous le titre *Une encyclique singulière sous le III^e Reich* (Vrij Historisch Onderzoek, Anvers, 1999), le révisionniste belge Pierre Maximin a publié une étude particulière de l'encyclique *Mit brennender Sorge* (Avec un souci brûlant) consacrée, en 1937, par le pape Pie XI à l'idéologie nationale-socialiste (non nommée mais désignée). On sait qu'Eugenio Pacelli, futur Pie XII, a fortement contribué à la rédaction du texte de cette encyclique. On peut exprimer des réserves sur l'analyse qu'en propose P. Maximin. En revanche, le même P. Maximin a raison de reprocher au Pape ses silences ou quasi-silences sur tant de crimes perpétrés par les vainqueurs sur les vaincus. Le 2 juin 1945, Pie XII prononce devant le Sacré Collège une allocution dont P. Maximin a l'heureuse idée de produire le texte (p. 121-123). Cette charge où Pie XII embouche la trompette de la victoire contre un ennemi terrassé est indigne d'un grand pape. Par moments, le ton tient plus de la philippique vengeresse que de l'adresse solennelle (*litterae solemniiores*). On y voit, on y entend Pie XII s'acharner sur « le spectre satanique exhibé par le national-socialisme », sur « le persécuteur » et son « effronterie ». Il accuse Hitler d'avoir été le seul responsable de la guerre mondiale ! Il lui reproche ses camps de concentration (en particulier, Dachau) et des tortures selon « les méthodes scientifiques les plus raffinées » comme si les Alliés, de leur côté, n'avaient pas,

LE REVISIONNISME DE PIE XII

au même moment, leurs propres camps de concentration et leurs propres tortures. À la fin, le Pape blâme le vaincu d'avoir grossi « les masses de la révolution et du désordre à la solde d'une tyrannie non moins despotique que celle qu'on a voulu abattre ». Il impute donc à Hitler le succès, en bonne part, du communisme stalinien ! Il le fait à l'heure même où les Alliés peuvent mesurer l'ampleur des conquêtes du bolchevisme, conquêtes qui n'ont été rendues possibles que grâce à Roosevelt, Churchill, de Gaulle et tant d'autres démocrates, et cela avec la bénédiction d'un pape qui, comme on l'a vu plus haut, ayant eu à choisir entre Hitler et Staline, a choisi Staline. Au moment où Pie XII lance cet anathème enflammé contre un mort, des millions de catholiques européens commencent à vivre, avec l'assentiment des Alliés, des horreurs en comparaison desquelles les épreuves subies du fait de Hitler vont leur paraître bien légères.

Harold Tittmann III est le fils du « chargé d'affaires » qui fut, pendant la guerre, l'assistant de Myron Taylor, envoyé personnel de Roosevelt près le Saint-Siège. Âgé de 73 ans, il achève actuellement un ouvrage sur son père. Le résultat devrait en être digne d'intérêt si l'on en juge par la qualité de l'une de ses récentes publications (*The Waldheim Affair: Democracy Subverted*, Olin Frederick, Dunkirk [New York], 2000); H. Tittmann vient d'accorder un intéressant entretien sur son futur livre à un journaliste belge (Paul Vaute, « Un Américain chez Pie XII », *La Libre Belgique*, 21 mars 2002, p. 7).

Au titre des essais apologétiques d'inspiration catholique et traditionaliste, on signalera le livre du Belge Alexis Curvers, *Pie XII, le pape outragé* (première édition par Robert Laffont, Paris, 1964; deuxième édition, revue et augmentée, par Dominique Martin Morin, Bouère, 1988). Quant à Mary Ball Martinez, journaliste accréditée au Vatican de 1973 à 1988, elle a résumé un aspect de son ouvrage, *The Undermining of the Catholic Church*, dans un article intitulé « Pope Pius XII During the Second World War » (*The Journal of Historical Review*, vol. 13, n° 5,

LE REVISIONNISME DE PIE XII

septembre-octobre 1993, p.26-29). La lettre, qu'elle qualifie de « poignante » et que, à l'en croire, Pie XII aurait envoyée à Myron Taylor, paraît apocryphe. Dans cette prétendue lettre, dont elle ne fournit ni la date, ni la source, le Pape aurait émis le regret d'avoir, pendant la guerre, observé le silence sur le régime communiste, et cela à la requête de Roosevelt.

Le général Jacques Le Groignec soutient, lui, la thèse classique des défenseurs de Pie XII selon laquelle « Personne ne savait » (titre de son article, *L'Action française*, 22 mars-3 avril 2002, p. 14). Cette thèse selon laquelle même un Churchill ignorait ce qu'il est convenu d'appeler « le génocide des juifs » est, comme on l'a vu, à la fois, insoutenable (puisque les hauts dirigeants alliés et le Pape ne pouvaient accorder foi à des rumeurs qui, après demande de confirmation ou enquête, se révélaient sans fondements) et invraisemblable (car si cette tuerie aux proportions gigantesques et au caractère industriel avait vraiment eu lieu, le massacre de six millions de juifs n'aurait pas plus échappé à l'attention générale que la disparition de toute la population d'un pays comme la Suisse).

Dans *Sionismo e Fondamentalismo* (Controcorrente, Naples, 2000), Curzio Nitoglia a reproduit en italien les trois encycliques de Pie XI sur le fascisme (29 juin 1931), sur le national-socialisme (14 mars 1937) et, enfin, sur le communisme bolchevique (19 mars 1937).

Sur Internet, on consultera Paul Airiau, « Pie XII, le révélateur. Réflexions autour d'une controverse », avril 2002 (<http://www.religioscope.com>).

Il arrive qu'à trop vouloir défendre la mémoire d'un pape outragé, on se fasse l'écho de rumeurs sans fondements. Le journaliste Alain Barluet rapporte qu'à Yad Vashem, dans « la vallée des Justes », un arbre a été planté par les Israéliens en hommage de reconnaissance à Pie XII. C'est une erreur. Le même journaliste commet une autre erreur au sujet de l'affaire dite des cinquante kilos d'or. En septembre 1943, les Allemands, par mesure de représailles, avaient exigé des juifs cinquante kilos d'or. Seuls trente-cinq kilos avaient été

LE REVISIONNISME DE PIE XII

collectés ; du coup, la communauté juive s'était tournée vers Pie XII et ce dernier avait entrepris les démarches nécessaires pour livrer les quinze kilos manquants mais, soudain, grâce à la générosité de Romains compatissants, le complément fut vite trouvé. Le journaliste a eu raison de rapporter cet épisode significatif, mais il a commis une double erreur en reprenant à son compte la légende selon laquelle le Pape remit effectivement aux juifs les quinze kilos d'or et en ajoutant qu'on avait fait « fondre les vases sacrés des paroisses romaines⁷³ ».

NOTE SUR YAD VASHEM ET SES EUNUQUES

Yad Vashem, institut pour le souvenir de la Shoah, a créé, en 1963, le département des Justes. Il s'agit d'une entreprise de propagande destinée à illustrer l'idée selon laquelle, pendant que des centaines de millions de goïm, de 1939 à 1945, se montraient soit hostiles, soit indifférents aux juifs, une poignée de « Justes » ont fait leur devoir.

Dès 1966, un arbre a été planté en hommage au père Marie-Benoît. Au 31 décembre 2000, le nombre des Justes, qui ont eu droit à un arbre ou, faute d'arbres, à une inscription, s'élevait à 2 020.

Le Comité français pour Yad Vashem, qui a son siège dans la prestigieuse avenue Marceau, à Paris, et dont les présidents d'honneur sont Samuel Pisar, Simone Veil et Elie Wiesel, se décrit comme une « association pour la mémoire et l'enseignement de la Shoah et pour la nomination des "Justes parmi les Nations" ». Les mots de « Yad » et de « Shem » (ici liés par la conjonction « Va ») sont empruntés à un fragment du prophète Isaïe : « [Le Seigneur dit :] Et je leur donnerai dans ma maison et dans mes murs un mémorial (Yad) et un nom (Shem) qui ne seront pas effacés » (56, 5⁷⁴).

73. « Dans la vallée des Justes », *Le Figaro*, 26 février 2002, p. 12.

74. Traduction du Comité français pour Yad Vashem. La Bible Segond à parallèles (1874) propose : « Je [leur] donnerai dans ma maison et dans mes murs une place et un nom / Préférables à des fils et à des filles ; / je leur donnerai un nom éternel, / Qui ne périra pas. » La Traduction œcuménique de la Bible (TOB) (8^e édition, Le Cerf-Société biblique française, Paris, 1998) donne : « À ceux-là je réserverai dans ma Maison /

LE REVISIONNISME DE PIE XII

Le pronom «leur» désigne les eunuques qui, fidèlement, garderont les sabbats, choisiront ce qui est agréable au Seigneur et persévéreront dans son alliance. «Leurs holocaustes et leurs sacrifices seront agréés sur mon autel», promet le Seigneur.

dans mes murs, une stèle porteuse du nom ; ce sera mieux que des fils et des filles ; / j'y mettrai un nom perpétuel, / qui ne sera jamais retranché.» André CHOURAQUI (*L'Univers de la Bible*, Lidis, Paris, 1983) en tient pour : « Je leur donne en ma maison, en mes remparts, / la main et le nom, mieux que des fils et des filles. / Je leur donne un nom de pérennité qui ne sera pas tranché.» Il explique que la « maison » désigne le sanctuaire de Jérusalem et que l'ensemble « la maison et le nom » est un hébraïsme pour « stèle commémorative ». Sur le cas de ces eunuques, chers à l'Éternel aussi bien dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament, on consultera également le *Livre de la Sagesse* (3, 14) et l'*Évangile selon saint Matthieu* (19, 12).

ANNEXE 1

Un faux : « La prière de Jean XXIII pour les juifs »

[novembre 1990]

Nous sommes aujourd'hui conscients de ce que beaucoup, beaucoup de siècles d'aveuglement ont offusqué nos yeux de sorte que nous ne pouvons plus ni voir la beauté de Ton Peuple Élu ni reconnaître sur leurs faces les traits de nos frères privilégiés. Nous nous rendons compte de ce que la marque de Caïn est inscrite sur nos fronts. Au cours des siècles, notre frère Abel est resté étendu dans le sang que nous avons versé ou répandu les larmes que nous provoquions par notre oubli de Ton Amour. Pardonne-nous la malédiction que nous avons faussement attachée à leur nom de juifs. Pardonne-nous de T'avoir une seconde fois crucifié dans leur chair. Car nous ne savions pas ce que nous faisons... (Traduit de l'anglais).

LE REVISIONNISME DE PIE XII

Cette « prière pour les juifs » attribuée au pape Jean XXIII, mort le 3 juin 1963, est un faux. Ce faux est apparu en janvier 1964 dans un « rapport » de la revue juive américaine *Commentary* intitulé « Vatican II and the Jews » (Vatican II et les juifs) sous la signature de F. E. Cartus, présenté par ladite revue comme « le pseudonyme d'un observateur catholique romain qui a suivi de très près les développements du Concile œcuménique » (*Commentary*, mensuel de l'American Jewish Committee (New York, Chicago, Los Angeles), janvier 1965, n° 1, vol. 39, p. 19-29 ; la « prière » figure à la page 21).

Le seul contenu de ce texte aurait dû donner à penser qu'un pape, même très favorable aux juifs comme l'était Angelo Roncalli (1881-1963), ne pouvait guère s'exprimer en ces termes sur le compte des catholiques. Cette « prière » revient, en effet, à dire : les juifs sont beaux ; ils sont le peuple élu de Dieu ; ils portent sur leurs visages les traits de nos frères privilégiés. Pendant des siècles les juifs ont versé sang et larmes. Nous, catholiques, nous avons été aveugles à tout cela. Nos visages à nous sont hideux en ce qu'ils portent la marque de Caïn. Nous sommes responsables du sang et des larmes versés par les juifs. Nous avons oublié l'amour de Dieu. Nous avons menti en inventant que Dieu avait maudit les juifs. C'est nous – et non les juifs – qui avons crucifié Dieu. Nous étions des inconscients.

Ce texte est excessif ; il respire trop de haine pour les uns et trop d'amour pour les autres.

A suivre chronologiquement le destin de cette « prière » dans la seule presse française de 1966 à nos jours, on s'aperçoit que le faux a d'abord été très vite dénoncé, puis que, devant les assauts répétés de certains en faveur d'un texte si intéressant pour la cause des juifs, on a d'abord

LE REVISIONNISME DE PIE XII

tu la vérité, puis laissé croire qu'il s'agissait d'un document authentique. Le journal *Le Monde*, par exemple, essaiera pendant quelques années de mettre ses lecteurs en garde contre le faux, qu'il présentera prudemment comme « apocryphe », puis il renoncera à toute mise au point et même, ainsi qu'on va le voir, il finira par donner implicitement sa caution au faux.

Année 1966

Sous le titre « Une Prière de Jean XXIII pour les juifs », *La Documentation catholique* publiait un texte présenté comme la reproduction d'un article de *La Liberté* de Fribourg (Suisse) du 9 septembre 1966. Le texte commençait ainsi :

Les milieux du Vatican ont confirmé le 7 septembre l'existence et l'authenticité d'une prière composée par Jean XXIII quelques jours seulement avant sa mort et dans laquelle le Pape demande pardon à Dieu pour toutes les souffrances que l'Église catholique a fait subir aux juifs.

L'existence de cette prière qui, selon les intentions de son auteur, aurait dû être récitée dans toutes les églises, avait été annoncée récemment au cours d'une conférence à Chicago par M^{gr} John S. Quinn, qui fut un des experts du Concile (*La Documentation catholique*, 2 octobre 1966, col. 1728).

Suivait le texte de la « prière ». Aucune précision n'était fournie sur « les milieux du Vatican » qui avaient, paraît-il, confirmé l'authenticité de la pièce, ni sur la source permettant d'affirmer que, selon les intentions du pape, la « prière » devait être récitée dans toutes les églises.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

Un mois plus tard, *La Documentation catholique* publiait un démenti sous le titre : « La Prière de Jean XXIII pour les juifs est un faux ». Voici le texte intégral du démenti :

La Secrétairerie d'État a publié, le 26 octobre, le communiqué suivant au sujet de la soi-disant prière de Jean XXIII publiée dans notre numéro du 2 octobre, col. 1728, en nous faisant l'écho d'une information de presse à laquelle nous n'ajoutions aucun commentaire personnel :

La Documentation Catholique du 2 octobre 1966 (n° 1479, col. 1728) reproduit, d'après *La Liberté* de Fribourg, du 9 septembre précédent, une « prière de Jean XXIII pour les Juifs » et affirme que les milieux du Vatican en auraient confirmé l'authenticité.

Il s'agit, en réalité, d'un faux.

La Liberté de Fribourg a repris ce texte du journal hollandais *De Tijd* du 18 mars 1965. Le *Tijd* le tenait de *American Commentary* de Chicago (organe de l'« American Jewish Committee ») de janvier 1965, signé d'un pseudonyme (« F. E. Cartus ») sans aucune indication de source ni d'authentification. Le fait même de publier la chose sous un pseudonyme aurait dû mettre en garde. M^{gr} Quinn, qui est de Chicago, fit sienne cette prière (en toute bonne foi, on peut le croire) et en parla à une réunion interconfessionnelle.

Aucun bureau du Vatican ne peut avoir confirmé l'authenticité de cette prière, qui n'existe ni à la Pénitencerie apostolique, ni dans les écrits, tant imprimés qu'inédits, du Pape Jean XXIII.

M^{gr} Louis Capovilla, qui est le dépositaire de ces derniers, dément sans hésiter l'authenticité de cette prière.

L'examen attentif du texte fait d'ailleurs apparaître qu'elle est étrangère au style et au vocabulaire du regretté Pontife (*La Documentation catholique*, 6 novembre 1966, col. 1908-9).

LE REVISIONNISME DE PIE XII

Peu auparavant, le journal *Le Monde* avait publié un article intitulé : « La Prière pour les juifs attribuée à Jean XXIII est apocryphe ». L'article était présenté comme provenant du correspondant particulier du journal à Rome et il était daté du 26 octobre. Il commençait en ces termes :

« La prière pour les juifs attribuée au pape Jean XXIII est apocryphe. » Telle est l'assertion catégorique que nous tenons d'une source compétente du Vatican.

Le reste de l'article montrait que le correspondant du *Monde* et l'auteur de l'article publié dans *La Documentation catholique* du 6 novembre avaient puisé à la même source, à Rome. Mais *Le Monde* procédait à trois gommages. Au lieu d'un titre clair, il choisissait un titre obscur et inexact ; « apocryphe », mot rare, signifie : dont l'authenticité est douteuse. Au lieu de préciser que le texte provenait de *Commentary*, organe de l'« American Jewish Committee », il se contentait de dire : « [Cette prière] a été publiée aux États-Unis ». Enfin, pour atténuer un peu plus la valeur de ce qu'il appelait « l'assertion » (proposition que l'on avance comme vraie) d'une source compétente du Vatican, le journal ajoutait le commentaire que voici :

Ce démenti ne touche très précisément que ce texte. Il ne saurait remettre en cause l'attitude du pape Jean qui exprima, on le sait, sa volonté d'inclure dans les documents du concile une déclaration sur les juifs dont le cardinal Béa fut le principal auteur (*Le Monde*, 27 octobre 1966, p. 9).

Année 1967

Six mois après cet avertissement du *Monde*, Henri Fesquet, envoyé spécial du journal à Lyon au congrès de

LE REVISIONNISME DE PIE XII

l'amitié judéo-chrétienne de France, n'en commençait pas moins son papier en ces termes :

L'épopée de la renaissance de l'État d'Israël, malgré l'ambiguïté de sa signification, a forcé l'attente du monde tandis que l'Église romaine se donnait peu après un pape vraiment attentif aux requêtes de Jules Isaac, l'auteur de *L'Enseignement du mépris* ; Jean XXIII n'avouait-il pas : « *Le signe de Caïn est gravé sur nos fronts. Des siècles et des siècles d'aveuglement ont fermé nos yeux. Pardonne-nous, Seigneur, de t'avoir crucifié une seconde fois dans la chair des juifs. Car nous ne savions pas ce que nous faisons.* » (*Le Monde*, 21 avril 1967, p. 11.)

On comparera la version d'Henri Fesquet à la version originale des faussaires.

Quelques jours plus tard, *Le Monde* publiait un rectificatif sous le simple titre de « Jean XXIII et les juifs ». Il confiait que le fragment de la « prière », cité par son correspondant, avait été « puisé dans l'ouvrage *Rome et les juifs* de M. P. E. Lapidé, qui vient d'être publié – traduit de l'anglais – par les Éditions du Seuil ». Après cette publicité pour un ouvrage contenant un faux, il ajoutait que Mgr Capovilla avait « démenti tardivement [*sic*] l'authenticité [de la prière] » (*Le Monde*, 7-8 mai 1967, p. 17).

Années 1974-1975

Le 31 décembre 1974, *Le Monde* publiait une correspondance de « M. Paul Samuel, de Paris » sous le titre « L'UNESCO, le Vatican et Israël ». Il s'agissait d'une protestation contre l'attribution par le Vatican du prix Jean XXIII à l'UNESCO. M. Samuel estimait que

LE REVISIONNISME DE PIE XII

l'UNESCO avait, en excluant Israël, obéi « à la dictature du totalitarisme pétrolier » ; quant à la décision du Vatican, il la critiquait, jugeant que « le plus grand pape du vingtième siècle, Jean XXIII, n'aurait pas agi ainsi ». Et de citer le texte de la « prière ». *Le Monde* acceptait de publier cette lettre alors que celle-ci contenait un faux : un faux contre lequel le journal n'estimait plus nécessaire de mettre en garde ses lecteurs (*Le Monde*, 31 décembre 1974, p. 4).

L'ironie voulut que des juifs, probablement émus et ravis de découvrir la « prière », écrivissent au journal pour s'étonner du silence entourant ce document. Tel fut le cas de « M. et M^{me} Léon Zack, de Vanves ». Il fallut bien se résoudre à démentir. Mais le démenti du *Monde* prit une telle forme que le lecteur pouvait croire que le « texte apocryphe » avait été diffusé avec la même bonne (ou mauvaise) foi par *Commentary* (sans indication du caractère juif de la publication) et « différents organes d'Europe, y compris *La Documentation catholique* ». Titre choisi : « A propos de la prière apocryphe de Jean XXIII sur les juifs » (*Le Monde*, 2 février 1975, p. 8).

Année 1983

Le 30 janvier 1983, Alexandre Szombati publiait dans *Le Monde* une prétendue « Enquête sur le meurtre de Theodor Erich von Furtenbach qui se disait nazi ». Il écrivait :

Après la guerre, l'Église a renié ses égarements et un pape lui-même a reconnu « le signe de Caïn sur nos fronts ».

Ces paroles étaient attribuées à un « témoin » de l'assassinat, un assassinat qui, soit dit en passant, allait

LE REVISIONNISME DE PIE XII

valoir à l'assassin un seul jour de prison ; ce dernier avait fait œuvre pie (*Le Monde*, 30 janvier 1983, Supplément, p. I, IV-V).⁷⁵

Année 1989

En septembre 1989, dans une émission de *La Cinq* sur le Carmel d'Auschwitz, M. Jean Kahn, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), lut devant le père Martelet la « prière » de Jean XXIII. Le père Martelet se garda bien de signaler qu'il s'agissait d'un faux.

Le mois suivant, à l'occasion du nouvel an juif, le même Jean Kahn accordait un entretien à deux journalistes du *Monde*, Patrice Jarreau et Henri Tincq. Au cours de l'entretien, il déclarait :

[M^{gr} Decourtray] a décidé, aussi, de transmettre à toutes les paroisses la dernière prière rédigée par Jean XXIII, regrettant les siècles de mépris de l'Église à l'encontre du peuple juif, afin qu'elle y soit lue par les curés (*Le Monde*, 3 octobre 1989, p. 16).

Un lecteur du *Monde* écrivit le lendemain une courte lettre à André Fontaine, directeur du journal :

Jean Kahn, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), vous a déclaré (*Le Monde*, 3 octobre 1989) que le cardinal Decourtray aurait décidé de transmettre à toutes les paroisses « la prière de Jean XXIII pour les juifs ». Je suis surpris qu'à cette occasion votre journal, qui recueillait là un « entretien » avec Jean Kahn, n'ait pas cru devoir rappeler, comme il

⁷⁵ Sur le personnage qui signe « Szombati », on pourra lire un article que je lui ai consacré sous le titre : « Une enquête du *Monde diplomatique* sur les chambres à gaz » dans les *Annales d'histoire révisionniste* (n° 4, printemps 1988, p. 135-49).

LE REVISIONNISME DE PIE XII

l'avait fait au moins en une autre circonstance, vers 1974, que cette prière n'est qu'un faux ; pudiquement, vous parliez de texte « apocryphe ». — J'attends votre rectification (*Lettre de M. G. D. aimablement communiquée par son auteur*).

La rectification ne vint jamais et la lettre « à publier » ne fut pas publiée. J'ignore si le cardinal Decourtray eut jamais l'intention de diffuser le faux ou s'il s'agit là d'un projet que lui prêtait abusivement M. Jean Kahn. Peut-être le cardinal de Lyon a-t-il eu cette intention et peut-être même l'a-t-il mise à exécution. M. Jean Kahn est un cas. Il serait doté d'une « sensibilité particulière » et d'un « supplément d'âme » ; chez ses coreligionnaires il existerait, en effet, « une sensibilité particulière qui fait que l'électeur juif est un électeur avec un supplément d'âme » (*Le Quotidien de Paris*, 11 février 1986, p. 6). Pour lui, les juifs français sont « des Français souvent plus patriotes que les autres » (*Le Figaro*, 20 novembre 1989, p. 16).⁷⁶

Quant au journal *Le Monde*, tout au long des années 1966-1989, il aura donc, selon une tradition qui lui est propre en pareil cas, traité le sujet de manière oblique.

Les responsables de l'American Jewish Committee participaient, dans leur style, à la campagne menée auprès du Vatican et de Paul VI pour que l'Église catholique en vînt à décharger les juifs de leur responsabilité dans « la condamnation à mort de Jésus-Christ ». Les textes de

⁷⁶ A rapprocher d'un article d'André Glucksmann : « L'Europe sera "juive" ou ne sera pas » (*Libération*, 16 avril 1982, p. 14) et d'une déclaration du grand rabbin Sitruk : « Chaque juif français est un représentant d'Israël » (*Le Monde*, AFP, 12 juillet 1990, p. 7), propos qui sera déformé et atténué par deux journalistes du *Monde* qui demanderont au grand rabbin : « Lors de votre dernier voyage en Israël, n'aviez-vous pas déclaré que tout juif français *devait se considérer* comme un représentant d'Israël ? » (*Le Monde*, propos recueillis par Jean-Michel Dumay et Henri Tincq, 30 septembre 1990, p. 9.)

LE REVISIONNISME DE PIE XII

l'office du Vendredi Saint dénoncent les « juifs perfides » qui exigèrent de Ponce Pilate cette condamnation :

[Les juifs] voulaient rejeter l'injustice de leur forfait sur la personne du juge {romain} ; mais pouvaient-ils tromper Dieu qui est juge aussi ? Pilate a été participant de leur crime dans la mesure de ce qu'il a fait ; mais, si on le compare à eux, on le trouve beaucoup moins criminel.⁷⁷

En 1965, les juifs espéraient que le Concile œcuménique Vatican II déclarerait sans ambiguïté la non perfidie des juifs et leur absence de responsabilité dans la condamnation à mort du Christ. Mais, plus le Concile se prolongeait, plus il apparaissait que le Vatican hésitait, surtout sous la pression des catholiques d'Orient. En fin de compte, la « Déclaration sur les relations de l'Église avec les religions non chrétiennes » du 28 octobre 1965 fit de larges concessions aux juifs mais les déçut. Ce point est peu connu et, aujourd'hui, la rumeur veut que l'Église ait, en 1965, déchargé les juifs de l'accusation de perfidie et de toute responsabilité dans la condamnation du Christ. La vérité est différente. Le Concile rappela « le lien qui relie spirituellement le peuple du Nouveau Testament avec la lignée d'Abraham », réprova et déplora l'antisémitisme, dit que le Christ « en vertu de son immense amour » s'était « soumis volontairement à la Passion et à la mort à cause des péchés de tous les hommes et pour que tous les hommes obtiennent le salut ». Il insista pour que les juifs ne fussent pas « présentés comme réprouvés par Dieu ni maudits, comme si cela découlait de la Sainte Écriture ».

Mais quelques mots – huit mots dans le texte latin – rappelaient tout de même, à l'intérieur d'une proposition

⁷⁷ Dom Gaspard Lefebvre, *Missel vespéral romain (quotidien)*, 1946 [1920], Vendredi Saint, Office des Ténèbres, 6^e leçon, p. 674.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

concessive, que « les autorités juives, avec leurs partisans poussèrent à la mort du Christ » (*auctoritates Judæorum cum suis asseclis mortem Christi urserunt*). Les pères conciliaires ne pouvaient tout de même pas altérer le contenu du récit évangélique.⁷⁸

Jacob Kaplan, grand rabbin de France de 1955 à 1980, devait écrire, tout en se félicitant de certains aspects de la déclaration conciliaire :

Ce qui était espéré de Vatican II, c'était surtout le rejet de l'accusation de déicide portée contre les juifs. On était en droit de l'espérer. Comme on le sait, il y eut trois projets sur la question. Le premier en 1963, le second en 1964, le dernier qui devint définitif en 1965. Or, la version de 1964 (la deuxième) rejetait effectivement l'accusation de déicide, mais dans la dernière il n'en fut pas question. Il a été tout simplement supprimé. Que s'était-il passé ? Un article dans *Le Monde* (19 juin 1987) nous le fait savoir. Dans le compte rendu du livre écrit en anglais d'un orientaliste qui fait autorité, Bernard Lewis, on donne un passage de son ouvrage *Sémites et Antisémites* où il fait état de pressions de nations arabes sur la Papauté afin que ne fussent pas disculpés les juifs du crime de déicide. Le Vatican céda. Regrettant cette suppression, le cardinal Liénart, de Lille, ne put s'empêcher de dire : « L'on pourrait croire que le Concile ne veut pas laver le peuple juif de l'accusation de déicide. » (« Dossier juifs et catholiques en dialogue », *La Documentation catholique*, 3 juillet 1988, p. 680.)

Année 1990

Aujourd'hui d'autres combats mobilisent les juifs dans leurs exigences à l'égard des catholiques.

⁷⁸ *Concile œcuménique Vatican II*, éd. du Centurion, 1989, p. 698.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

Un récent article d'Henri Tincq dans *Le Monde* (7 décembre 1990, p. 1, 14) rappelle que, dans l'affaire du Carmel d'Auschwitz, les juifs ont obtenu satisfaction et que les carmélites devront quitter leur lieu de prière en lisière du camp pour un centre de dialogue et de recherche sur la Shoah. Les catholiques ont déjà versé de fortes sommes pour l'édification de ce centre mais le pape Jean-Paul II annonce le déblocage d'un complément de 100.000 dollars pour hâter la construction. Cependant, le pape reste suspect et, comme le dit le journaliste du *Monde*, « le procès de "révisionnisme" a été intenté à Jean-Paul II ». Le pape tarde trop à publier un document qu'il avait promis, en septembre 1987, de rédiger sur l'« Holocauste » et qui cautionnerait la thèse de la réalité des chambres à gaz hitlériennes.⁷⁹ Il s'intéresse trop au projet de béatification d'Isabelle la Catholique. Les juifs, avec l'appui de Mgr Lustiger, s'efforcent d'empêcher la béatification d'une reine « trop catholique », coupable d'avoir, en 1492, signé l'édit de bannissement des juifs de son royaume, et cela sous l'influence de Torquemada, inquisiteur général qui, dit-on, avait abjuré sa foi d'origine : la foi juive.

Le mythe de « la prière de Jean XXIII pour les juifs » n'est guère vivace ; mais il demeure et, en raison

⁷⁹ Le 27 septembre 1990, l'*Osservatore Romano* publiait, cependant, en première page un article sur une « méditation du pape à Jasna Góra [Pologne] ». Jean-Paul II, parlant des juifs, aurait déclaré en polonais : « Ce peuple a été frappé par la mort terrible de millions de ses fils et de ses filles. D'abord, on les a marqués d'un signe particulier. Puis, on les a jetés dans des ghettos, des quartiers isolés. Puis on les a portés aux chambres à gaz, leur donnant la mort – seulement parce qu'ils étaient des fils de ce peuple (*Poi portati alle camere a gas, dando loro la morte – soltanto perchè erano figli di questo popolo*) ». A moins d'une erreur de ma part, Jean-Paul II aura donc été le premier pape à cautionner ainsi – timidement, il est vrai – l'existence des chambres à gaz homicides.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

même de sa discrétion, il risque de survivre bien des années encore.

Quant à l'American Jewish Committee, continuant sur sa lancée, il vient d'annoncer deux fausses nouvelles : selon son correspondant (?) à Paris, Roger Kaplan, la loi Fabius-Gayssot n'est pas passée et Faurisson est décédé (*Commentary*, août 1990, p. 49, 51).

ANNEXE 2

**SELON LE TALMUD, JESUS EST, POUR
L'ETERNITE, PLONGE DANS DES
EXCREMENTS EN EBULLITION**

[31 mars 1995]

Le Talmud imprègne profondément la vie juive, y compris dans les aspects matériels de l'existence quotidienne. Il est la transcription de la tradition orale juive. Ouvrage fondamental du judaïsme, il est destiné à servir de code du droit canonique et du droit civil.

Les juifs se plaignent souvent de l'image que donnent d'eux à la fois l'Évangile et la doctrine chrétienne. Mais quelle image trouve-t-on, par exemple, de Jésus dans le Talmud ?

Cette image est atroce. À lui seul, le sort réservé à Jésus après sa mort fournit un exemple de ce que le Talmud raconte sur le « faux Messie » :

Au premier siècle de notre ère [dit le Talmud], un certain Onkelos, fils de Kalonikos [ou Kolonikos] et de la sœur de l'empereur Titus, envisagea de se convertir au judaïsme. En conséquence il décida d'évoquer par la nécromancie les ombres de trois ennemis jurés des juifs : Titus, Balaam et Jésus. Titus avait ruiné Jérusalem en l'an 70 ; Balaam avait été un prophète mésopotamien envoyé par le roi Moab pour maudire les Hébreux ; Jésus avait été un « faux Messie ».

Aux trois, Onkelos posa la même question : « Qui, dans l'autre monde, est tenu dans la plus haute estime ? » Tous trois répondi-

LE REVISIONNISME DE PIE XII

rent : « Israël. » Et Jésus, pour sa part, conseilla à Onkelos, à propos des juifs : « Recherche leur bien-être, ne cherche pas à leur faire de mal. Quiconque les touche touche à la prunelle de ses yeux. »

Puis, à chacun des trois Onkelos posa une autre question : « Quelle est votre punition ? »

– Titus lui répondit que, chaque jour, ses cendres étaient rassemblées, faisaient l'objet d'une condamnation, étaient brûlées à nouveau et, enfin, répandues sur les sept mers.

– Balaam lui répondit qu'il était plongé dans du sperme en ébullition.

– Jésus, pour sa part, lui répondit qu'il était plongé dans des excréments en ébullition.

SOURCES

1. *Der Babylonische Talmud* [Gittin, V, VI, Fol. 57], neu übertragen durch Lazarus Goldschmidt, Berlin, Jüdischer Verlag, 1932, p. 368 (« *Mit siedendem Kote* »);

2. *The Babylonian Talmud* [Seder Nashim, Gittin, Fol. 57], under the editorship of Rabbi Dr I. Epstein, London, The Soncino Press, 1936, p. 260-261 (« *With boiling hot excrement* »).

P.S. La version juive allemande fait apparaître le nom de Jésus dans le corps même du texte et la version juive anglaise dans une note située en bas de page.

Explication : j'ai rédigé ce texte pour l'avocat de Marcel Junin, professeur retraité de l'enseignement catholique. Dans une lettre à *Sud-Ouest*, M. Junin avait, en termes modérés, exprimé son désaccord avec M^{gr} Eyt, archevêque de Bordeaux, qui, dans une conférence, avait dit que seuls les Romains avaient été les responsables de la mort de Jésus. Le grand rabbin de Bordeaux est intervenu pour dire que les juifs n'avaient aucune responsabilité dans la mort de Jésus, vu que le récit évangélique était sur ce point truffé d'in vraisemblances. La LICRA a porté plainte en justice

LE REVISIONNISME DE PIE XII

contre M. Junin. En première instance, ce dernier a été acquitté mais la LICRA a interjeté appel. L'appel a été plaidé à Agen. L'arrêt sera rendu le 12 juin. L'avocat est pessimiste. [En appel, M. Junin a été finalement condamné à payer amende (avec sursis), dommages-intérêts et frais de justice.]

C'est à Arthur Butz que je dois textes et références. Il paraît que dans ses versions actuelles, sauf les versions en hébreu, le Talmud est couramment falsifié. Voyez l'extraordinaire petit livre d'Israël Shahak, *Jewish History, Jewish Religion : The Weight of Three Thousand Years*⁸⁰.

80. L'ouvrage a depuis été traduit en français sous le titre *Histoire juive, religion juive. Le poids de trois millénaires*, Librairie du Savoir, Paris, 1997 [NDE].

ANNEXE 3

SIX QUESTIONS A JEAN PAUL II
A PROPOS D'EDITH STEIN

[4 novembre 1998]

Au Vatican, sur la place Saint-Pierre, le dimanche 11 octobre 1998, Jean Paul II a procédé à la canonisation de Thérèse Bénédicte de la Croix (dans le siècle, Edith Stein), religieuse carmélite d'origine juive, née à Breslau (Silésie) le 12 octobre 1891 et, selon la version officielle, morte à Auschwitz (Silésie) le 9 août 1942. Au cours de son homélie, le Pape a prononcé la phrase suivante :

Parce qu'elle était juive, Edith Stein fut déportée [des Pays-Bas] avec sa sœur Rosa et de nombreux autres juifs des Pays-Bas dans le camp de concentration d'Auschwitz, où elle trouva la mort avec eux dans les chambres à gaz⁸¹.

La fin de cette phrase implique que, pour le Pape, les chambres à gaz nazies ont vraiment existé. Il y a huit ans déjà, Jean Paul II s'était risqué à mentionner les « *camere a gas* » dans une méditation à Jasna Gora⁸². Aucun autre pape avant lui n'avait ainsi pris la responsabilité d'affirmer l'existence et le fonctionnement de véritables abattoirs chimiques dans un camp de concentration allemand. Pie XII en particulier, mort en 1958, s'était jusqu'au bout abstenu de le faire et, comme lui, dans leurs mémoires de guerre, rédigés

81. *L'Osservatore Romano*, édition hebdomadaire en langue française, 13 octobre 1998, p. 1.

82. *L'Osservatore Romano*, 27 septembre 1990. Voy., *supra*, p. 95.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

de 1948 à 1959, Churchill, Eisenhower et de Gaulle s'étaient refusés à mentionner génocide et chambres à gaz.

Pourquoi Jean Paul II a-t-il pris cette extraordinaire initiative et de quelles preuves disposait-il, d'abord pour affirmer l'existence de ces chambres à gaz, puis pour préciser qu'Edith Stein, sa sœur Rosa et de nombreux autres juifs des Pays-Bas avaient trouvé la mort dans de telles chambres à gaz à Auschwitz ? Par ailleurs, dans la même homélie, Jean Paul II a ajouté :

En célébrant à partir d'aujourd'hui la mémoire de la nouvelle sainte, nous ne pourrions manquer de rappeler également, chaque année, la *Shoah*, ce programme barbare visant à éliminer un peuple, et qui coûta la vie à des millions de frères et de sœurs juifs.

Là encore se pose une question : de quelles preuves le Pape disposait-il, d'abord pour affirmer l'existence d'un programme visant à éliminer le peuple juif, puis pour avancer le chiffre de plusieurs millions de victimes de ce programme ? Plus un seul historien, en particulier Raul Hilberg, n'ose prétendre avoir trouvé la trace d'un tel plan, y compris dans « le procès-verbal de Wannsee » ; quant aux millions de victimes juives, où le décompte des pertes juives a-t-il été vraiment fait ?

Avec ces questions et quelques autres à l'esprit, j'ai consulté, dans la vaste bibliographie qui était consacrée à E. Stein, d'abord un ouvrage de référence publié en France en 1990, puis trois livres récents publiés en 1998 ainsi qu'une étude datant également de 1998 et, enfin, un assez grand nombre d'articles en différentes langues. J'ai conscience de ce qu'il s'agit là d'une enquête limitée. Il est évident que, si la permission en était accordée aux révisionnistes, je consulterais, pour commencer, les archives, extrêmement étendues, du Service international de recherches (SIR) établi en Allemagne à Arolsen-Waldeck ; malheureusement ces archives sont l'objet d'une surveillance attentive et spécialement du fait de l'État d'Israël. Le dossier

LE REVISIONNISME DE PIE XII

constitué en vue de la béatification d'E. Stein, puis de sa canonisation m'intéresserait également mais le Vatican n'en permet pas la consultation. Aussi me vois-je réduit à solliciter des autorités vaticanes en général et du Pape en particulier la faveur de m'accorder une réponse à quelques questions ci-dessous formulées.

Des diverses publications que j'ai consultées, il ressort qu'en réalité on ne sait ni où, ni quand, ni comment sont disparues E. Stein et sa sœur. On n'a donc apparemment pas le droit d'avancer aujourd'hui comme une certitude qu'elles ont été 1) tuées, 2) dans une ou plusieurs chambres à gaz à Auschwitz, 3) le 9 août 1942 (puisque aussi bien c'est cette date qui a été retenue par de nombreux auteurs ainsi que par le Pape, lequel a souhaité faire du jour anniversaire supposé de la mort d'E. Stein une journée de commémoration, par toute l'Église catholique, de la Shoah).

LE « CALENDRIER » D'AUSCHWITZ

D'après le « calendrier des événements d'Auschwitz » établi par Danuta Czech, dans sa version de 1989, E. Stein, sa sœur Rosa et 985 juifs ont été déportés du camp de Westerbork, aux Pays-Bas, et sont parvenus au camp d'Auschwitz le 8 (et non le 9) août 1942. Sur ces 987 juifs, 464 auraient été enregistrés pour le travail (315 hommes et 149 femmes) tandis que les 523 autres auraient été immédiatement gazés⁸³. Comme toujours dans le « calendrier », cette dernière précision n'est étayée d'aucune preuve ; c'est d'ailleurs ainsi qu'ont été tenus pour gazés, d'après ce « calendrier », des juifs dont j'ai pu démontrer qu'ils avaient survécu à la guerre. Ces 523 personnes dont D. Czech ne semble pas avoir retrouvé trace dans les archives du camp ont pu être débarquées, avant Auschwitz, à Cosel ou bien encore, parvenues à Auschwitz, elles ont pu être directement ache-

83. Danuta CZECH, *Kalendarium der Ereignisse des Konzentrationslagers Auschwitz-Birkenau 1939-1945*, Rowohlt, Hambourg, 1989, p. 269.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

minées vers l'un des sous-camps du complexe d'Auschwitz ou vers tout autre camp de concentration, tout autre camp de travail.

SELON L'OUVRAGE DE SŒUR WALTRAUD HERBSTRITH

Dans *Le Vrai Visage d'Edith Stein*, ouvrage généralement considéré comme faisant référence, Sœur Waltraud Herbstrith écrit :

Le *Journal officiel* hollandais publia, le 16 février 1950, les noms de tous les juifs qui avaient été déportés de Hollande le 7 août [1942]. On y voit dans la liste 34 : « Numéro 44074, Edith Theresia Edwige Stein, née le 12 octobre 1891 à Breslau [Silésie], venant d'Echt [Pays-Bas], morte le 9 août 1942⁸⁴. »

Et d'ajouter pour son compte :

Comme il était notoire que personne de ce convoi n'était resté en vie, le 9 août [1942] fut déclaré jour de décès des victimes.

On aura remarqué que ce *Journal officiel* ne précise pas où est morte E. Stein et que la date de sa mort est dite, par W. Herbstrith, « notoire », ce qui implique qu'aucune véritable recherche n'a été menée ; la date résulte d'une spéculation comme il arrive dans ce qu'on appelle en France un « jugement déclaratif de décès⁸⁵ ».

84. Waltraud HERBSTRITH, *Le Vrai Visage d'Edith Stein*, O.E.I.L., Paris, 1990, p.213.

85. Quand la date de la disparition d'un déporté n'est pas connue, l'état civil retient pour date de son décès le jour même ou le lendemain du jour où ce déporté est arrivé dans le camp. Dans certains cimetières juifs d'Allemagne on peut voir des inscriptions tombales qui portent, pour deux ou trois membres d'une même famille, la même date de décès dans le même camp de concentration ; on risque d'en déduire que toutes ces personnes ont été assassinées en même temps alors qu'en réalité chaque membre de cette famille a pu trouver la mort à des dates différentes pour des causes différentes, dans des circonstances différentes, et même dans des camps différents.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

SELON L'HEBDOMADAIRE LA VIE

Dans un article récent de *La Vie* (anciennement *La Vie catholique illustrée*), on peut lire :

[E. Stein est] exécutée dans des conditions obscures, à Auschwitz sans doute, officiellement le 9 août 1942⁸⁶.

On aura remarqué que l'auteur de l'article reconnaît qu'on ne sait, en fait, pas vraiment où et quand E. Stein est morte ; quant au mot d'« exécutée », il est abusif puisque, le lieu et la date de la mort n'étant pas connus, il s'ensuit qu'on ne peut guère savoir comment cette mort s'est produite.

SELON LE LIVRE DE JOACHIM BOUFLET

Dans *Edith Stein, philosophe crucifiée*, Joachim Bouflet écrit :

[E. Stein est déportée] vers l'Est. Vers Auschwitz où elle sera gazée à l'arrivée du convoi, le 9 août avec sa sœur Rosa⁸⁷.

Et d'ajouter dans sa « chronologie » :

9 août 1942 : gazée avec sa sœur Rosa à Auschwitz-Birkenau.

On aura remarqué que l'auteur, qui semble ignorer que le convoi est arrivé à Auschwitz le 8 août et non le 9, précise, sur la foi d'on ne sait quelle preuve, que le « gazage » s'est produit à Birkenau ; à cette date, selon la vulgate, ce « gazage » aurait encore pu se produire soit à Auschwitz-I, soit dans une « ferme » de Birkenau.

SELON LE LIVRE DE BERNARD MOLTER

Dans *Edith Stein, martyre juive de confession chrétienne*, Bernard Molter écrit :

86. Jean-Pierre MANIGNE, « Edith Stein, juive et martyre », *La Vie*, 8 octobre 1998, p. 71.

87. Joachim BOUFLET, *Edith Stein, philosophe crucifiée*, Presses de la Renaissance, Paris, 1998, p. 273.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

Le 7 août, le convoi [parti des Pays-Bas] se met en route. Vers l'Est. Puis, c'est le silence. Le grand silence d'Auschwitz-Birkenau où [E. Stein] est exterminée, probablement dès l'arrivée le 9 août⁸⁸.

Et d'ajouter dans ses « Repères biographiques » :

Le 9 août probablement, elle meurt gazée à Auschwitz-Birkenau.

On aura remarqué que l'auteur qui, là encore, semble ignorer que le convoi est arrivé à Auschwitz le 8 août et non le 9, a l'honnêteté d'écrire que c'est « probablement » à cette dernière date qu'E. Stein est morte. Quant au mot d'« exterminée », il est d'autant plus abusif qu'un tel mot ne peut s'appliquer qu'à un groupe de personnes et non pas à un individu.

En écrivant : « le convoi se met en route. Vers l'Est. Puis, c'est le silence », l'auteur a frôlé la vérité ; il aurait dû s'en tenir là, sans ajouter la phrase suivante.

SELON LE LIVRE DE CHRISTIAN FELDMANN

Dans *Edith Stein, juive, athée, moniale*, Christian Feldmann écrit :

Selon les renseignements du Ministère de la justice [de quel pays ?], Edith et Rosa Stein ont été gazées immédiatement après leur arrivée à Auschwitz, le 9 août 1942⁸⁹.

SELON L'ETUDE DE BERNARD DUPUY

Dans une étude intitulée « Edith Stein dans les griffes de la Gestapo. Précisions nouvelles sur son envoi en déportation », Bernard Dupuy écrit :

Deux cent quarante-deux Juifs catholiques [dont Edith et Rosa Stein], fichés, arrêtés et déportés tous ensemble auraient été dès

88. Bernard MOLTER, *Edith Stein, martyre juive de confession chrétienne*, Cana, Paris, 1998, p. 145.

89. Christian FELDMANN, *Edith Stein, juive, athée, moniale*, Éditions Saint-Augustin, Paris, 1998, p. 144.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

leur arrivée à Auschwitz-Birkenau, le 9 août, envoyés à la chambre à gaz⁹⁰.

L'auteur, qui s'avoue tributaire de l'ouvrage de référence de W. Herbstrith et du livre de J. Bouflet, a la prudence d'employer le conditionnel mais, contrairement aux auteurs dont il s'inspire, il commet l'imprudence d'ajouter que tous les juifs catholiques auraient été, comme E. et R. Stein, gazés le 9 août [pour : le 8 août].

UN PLAGIAT GENERALISE ?

En somme, tous ces auteurs semblent se copier les uns les autres ou puiser à une même source, pauvre et douteuse, et chacun, en fin de compte, orne le récit traditionnel de quelques inventions personnelles.

On peut se poser la question de savoir si le Pape ou ses conseillers n'ont pas, à leur tour, simplement répété sur la mort d'E. Stein et des autres juifs de ce convoi ce que, pendant des années, on a ressassé sans procéder à aucune vérification.

AUTRE QUESTION :

E. STEIN SERAIT-ELLE MORTE DU TYPHUS ?

Si E. Stein est vraiment arrivée à Auschwitz en août 1942, peut-être est-elle morte de l'une de ces terrifiantes épidémies de typhus qui ravageaient le camp à l'époque ? Même la ville d'Auschwitz en était atteinte. Des Allemands sont morts du typhus dans le camp, y compris des médecins SS.

AUTRE QUESTION : DES MEMBRES

DE LA FAMILLE STEIN ONT-ILS SURVECU ?

Dans son homélie, le Pape a salué :

90. Bernard DUPUY, «Edith Stein dans les griffes de la Gestapo. Précisions nouvelles sur son envoi en déportation», *Istina*, XLIII (1998), p.289.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

...les nombreux pèlerins venus à Rome, avec une pensée particulière pour les membres de la famille Stein, qui ont bien voulu se joindre à nous pour cette heureuse circonstance.

Certes, des membres de la famille Stein avaient quitté l'Europe à temps mais d'autres étaient restés, à Breslau par exemple. C'est ainsi que, dans l'ouvrage de W. Herbstrith, on lit :

Le 28 juillet [1942] arriva [à la connaissance d'E. Stein] la terrible nouvelle que les frères et sœurs d'Edith Stein à Breslau, la famille de son frère Paul et sa sœur Frieda avaient été conduits à Theresienstadt⁹¹.

On aimerait savoir le sort de ces personnes. Certaines d'entre elles ont-elles survécu à la guerre ? Ou bien certains de leurs enfants, nés après la guerre, étaient-ils présents à la cérémonie ?

LES EVEQUES DES PAYS-BAS PORTENT-ILS

LA RESPONSABILITE PREMIERE DE CETTE DEPORTATION ?

On nous affirme souvent que les autorités d'occupation ont cyniquement trompé les évêques des Pays-Bas : après leur avoir assuré que les juifs baptisés ne seraient touchés par aucune mesure coercitive, les Allemands auraient, manquant soudain à leur parole, décidé de déporter ces juifs-là. La vérité ne serait-elle pas toute différente ? L'Église catholique des Pays-Bas n'aurait-elle pas d'abord manqué à ses engagements explicites ou implicites, puis adopté une attitude résolument provocatrice à l'égard des autorités d'occupation ?

Pour répondre à cette grave question, on se reportera, pour les comparer, à un passage du livre de C. Feldmann où se trouve exposé le point de vue antiallemand, puis à un passage de l'ouvrage de W. Herbstrith où se trouve résumé,

91. W. HERBSTRITH, *op. cit.*, p. 199.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

sous la forme d'un document, le point de vue allemand pendant la guerre.

C. Feldmann écrit :

Le 11 juillet 1942, des dirigeants religieux de toutes les confessions [catholique et protestantes] envoyèrent un télégramme au Commissaire du Reich, Seyss-Inquart, dans lequel ils s'élevaient contre la déportation des familles juives. – Pour tromper leur monde, les autorités du Reich assurèrent que les Juifs baptisés n'étaient pas concernés par les mesures coercitives. Mais cela ne dissuada pas les Églises des Pays-Bas de se déclarer solidaires des Juifs persécutés. Une protestation enflammée contre la déportation des familles juives fut lue le 26 juillet dans toutes les églises de Hollande, de toutes les confessions. Dans les églises catholiques, une lettre pastorale demandant aux croyants de faire leur autocritique fut lue en plus de la protestation : « [...] N'avons-nous pas nourri des sentiments de haine et d'amertume impies ? » La lettre se terminait par une prière très provocante pour les forces d'occupation [...]. Une résistance aussi démonstrative contre la mise au pas des consciences ne pouvait évidemment pas être tolérée. Cela d'autant plus qu'on avait passé outre à l'interdiction expresse qui avait été faite par Seyss-Inquart, le Commissaire du Reich, de lire en chaire le télégramme de protestation qui lui avait été adressé. Les occupants nazis réagirent violemment le 2 août [...]. Ils arrêtèrent tous les Juifs catholiques, religieux et religieuses compris, soit mille deux cents personnes selon certaines estimations⁹².

On aura remarqué que, même aux yeux d'un auteur très favorable à la cause des juifs et des catholiques, les évêques ont adopté en la circonstance une attitude délibérément provocante. « Une protestation enflammée... une prière très provocante... une résistance aussi démonstrative... on avait passé outre à l'interdiction expresse » : tels sont les mots choisis par C. Feldmann. Mais il est un autre point, sensiblement plus important, qui mérite d'être souligné et qui suscite une interrogation : d'où vient que les Allemands aient

92. Christian FELDMANN, *op. cit.*, p. 138-139.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

arrêté les juifs catholiques sans arrêter en même temps les juifs protestants ? Comment expliquer cette différence de réaction ? N'y aurait-il pas eu une raison précise à cette anomalie ?

La réponse à ces questions semble se trouver dans un document allemand que C. Feldmann passe sous silence et que W. Herbstrith cite de façon malheureusement partielle. Il ressort de ce document que, pour les Allemands, les Églises chrétiennes (la catholique et les protestantes) avaient été prévenues qu'elles pouvaient intervenir en faveur des juifs chrétiens mais non en faveur des juifs mosaïques. Si ces Églises s'occupaient de leurs ouailles, les Allemands ne s'en prendraient pas aux juifs chrétiens. Le document porte :

Les Églises protestantes ne sont pas fermées à cette manière de voir et n'ont provoqué pour leur part dans leurs églises aucune manifestation, prière, etc. Au contraire, l'Église catholique a, dimanche dernier, parlé dans ses églises de la déportation des Juifs. Ce serait prétendument que le point de vue du Commissaire du Reich n'aurait pas été connu à temps partout⁹³...

On voit par là que, selon le point de vue des autorités allemandes, l'Église catholique aurait feint d'ignorer un avertissement, une promesse et une défense expresse dont les Églises protestantes, elles, auraient tenu compte. Il est possible que, dans certains lieux du culte protestant, on ait passé outre aux instructions de la hiérarchie des Églises protestantes mais l'Église catholique, elle, du sommet de sa hiérarchie, a décidé de ne tenir aucun compte de l'avertissement, de la promesse et de la défense expresse des autorités d'occupation ; elle a même ajouté le défi au refus : elle a fait lire publiquement le télégramme de protestation et ajouté cette lettre pastorale.

En conséquence, n'est-ce pas ce comportement de refus et de défi qui a provoqué la déportation d'Edith Stein ? On peut juger courageuse l'initiative de l'Église catholique des

93. W. HERBSTRITH, *op. cit.*, p. 214.

LE REVISIONNISME DE PIE XII

Pays-Bas comme on peut tenir pour justifié l'acte, pour un terroriste ou un résistant, de poser une bombe ou d'assassiner quelqu'un mais, lorsque vient le moment des représailles – inévitables dans ce cas selon C. Feldmann lui-même –, où sont les premiers responsables ? E. Stein, R. Stein et les autres juifs catholiques ne se seraient-ils pas vu épargner la déportation, suivie, pour certains d'entre eux, de la mort en déportation si l'Église catholique hollandaise avait observé le même comportement que les Églises protestantes hollandaises ? Sans vouloir offenser personne, n'a-t-on pas au moins le droit de poser cette question ?

POURQUOI DE TELLES VARIANTES D'UNE LANGUE A L'AUTRE DANS LE TEXTE DE L'HOMÉLIE ?

Le Vatican et *L'Osservatore Romano* ont la réputation de se montrer pointilleux dans la traduction des documents pontificaux. Ils ne manquent pas d'experts en traductions. Or, si l'on compare entre elles les différentes versions de l'homélie du 11 octobre 1998 en français, en anglais, en allemand et en italien, il est deux questions qu'on peut formuler à leur propos :

1) Pourquoi dans les versions allemande et anglaise est-il dit qu'Edith et Rosa Stein ont été déportées « avec de nombreux autres juifs *catholiques* des Pays-Bas » tandis que, dans les versions française et italienne, le mot de « catholiques » n'apparaît pas ?

2) Pourquoi la version française est-elle judaïsée en ce sens que, là où les autres versions mentionnent le Seigneur (« *the Lord* », « *der Herr* », « *il Signore* »), cette version-là porte : Yahvé ?

CONCLUSION

Par l'intermédiaire de *L'Osservatore Romano* à qui j'adresse le présent texte pour qu'il soit transmis à l'autorité compétente du Vatican, je me permets donc, en résumé, de poser à Jean Paul II les questions suivantes dans l'espoir d'une

LE REVISIONNISME DE PIE XII

réponse que je puisse, avec son autorisation, rendre publique :

1. Quelles preuves avez-vous qu'Edith Stein soit morte à Auschwitz dans une chambre à gaz d'exécution le 9 août 1942 ?

2. Quelle preuve avez-vous que l'Allemagne avait un programme visant à éliminer physiquement le peuple juif ?

3. Avez-vous ordonné une enquête, notamment auprès du Service international de recherches d'Arolsen-Waldeck, pour savoir si, par exemple, Edith et Rosa Stein ne sont pas mortes ailleurs qu'à Auschwitz ou si elles n'ont pas été victimes des épidémies de typhus qui, notamment en 1942, ont ravagé le camp d'Auschwitz jusqu'à y provoquer parfois des centaines de morts par jour, y compris chez les gardiens allemands et les médecins SS du camp ?

4. Des membres de la famille Stein, internés pendant la guerre par les Allemands, ont-ils survécu jusqu'à pouvoir assister à la cérémonie de canonisation du 11 octobre 1998 au Vatican ?

5. Les évêques des Pays-Bas ne portent-ils pas, à la différence des autorités protestantes, la responsabilité première de la décision allemande de déporter les juifs catholiques ?

6. Pourquoi relève-t-on, d'une langue à l'autre, de graves variantes dans le texte de l'homélie prononcée le 11 octobre 1998 ?

N.B. Vincent Reynouard vient de publier un examen révisionniste du cas d'Edith Stein ; voy. « Sur Edith Stein », *ANEC Informations*, 29 octobre 1998, p. 3-5.

ANNEXE 4

LETTRE D'HENRI ROQUES
A HENRI AMOUROUX

Monsieur,

J'ai lu avec intérêt votre article intitulé «Le cinéma trahit-il l'histoire ?» (*Figaro-Magazine* du 23 février 2002).

Vous posez la question, mais je ne doute pas que votre réponse soit affirmative. D'ailleurs, on lit, plus loin, sous votre plume : «L'histoire ne s'écrit pas avec un film.» Cette dernière phrase est valable pour bien d'autres réalisations cinématographiques, notamment *Holocauste*, pur feuilleton à la mode d'Hollywood, et *Shoah* de Claude Lanzmann, pour rester dans le même sujet traité. J'ai apprécié votre défense du pape Pie XII et de l'Église catholique tout entière. Je voudrais toutefois appeler votre attention sur le personnage de Kurt Gerstein.

Vous avez été, à juste titre, scandalisé par la transformation de l'affreux Joanovici en quasi héros de la Résistance dans un téléfilm récent. Vous avez eu bien raison de rappeler qu'il fut un affairiste protégé par la Gestapo qui tenta de se dédouaner, en 1944, grâce à son immense fortune malhonnêtement acquise. Certes, je ne compare pas Gerstein à

LE REVISIONNISME DE PIE XII

l'étrange Monsieur Joseph. Gerstein n'était pas vérial car il jouissait d'une bonne aisance familiale. Son but était de se rendre intéressant auprès de ses proches, d'acquérir leur sympathie et leur complicité par des cadeaux, de les éblouir par son entregent ; bref, il était dévoré par l'ambition de jouer un rôle, quel qu'il soit, et la défaite de son pays lui a fourni l'occasion de tenir le rôle que vous savez. La transformation de ce psychopathe avéré en « espion de Dieu » qui remplit sa mission en dénonçant au monde les gazages au camp de Belzec en août 1942 s'apparente à un sinistre canular.

Avant de dire quoi que ce soit sur Gerstein, il me paraît évident qu'il faut commencer par lire ce qu'il a écrit dans son « rapport devenu fameux », selon vos propres termes. C'est pour cette raison que j'ai soutenu une thèse de doctorat devant l'université de Nantes le 15 juin 1985 ; cette thèse souleva un tollé politico-médiatique. Je suis allé personnellement vous voir, en 1984 ou 1985, pour vous remettre un exemplaire de ma thèse. J'ignore si vous l'avez lue. Dans mes conclusions, j'ai relevé l'appréciation d'un docteur en médecine, collègue de Gerstein à l'Institut d'hygiène de la Waffen SS. Ce médecin parle des « absences d'esprit » et des « réactions étranges » de ce curieux officier SS, inapte au service armé, gravement atteint physiquement et mentalement (sujet à des états pré-comateux provoqués par le diabète). Léon Poliakov lui-même, qui révéla en 1951, dans son *Bréviaire de la haine*, le témoignage de Gerstein, a écrit en 1967 : « Les psychiatres auraient bien des choses à nous dire sur le cas Gerstein. » Je ne ferai pas état des invraisemblances ahurissantes que j'ai mises en évidence dans mon étude. Si vous retrouvez ma thèse, vous pourrez en prendre connaissance. Je souhaite seulement vous dire que vous avez vous-même été abusé en écrivant qu'il a eu « pour tâche d'aller assister à Belzec (et non Belzen) et à Treblinka, deux camps de concentration, aux essais sur les déportés de gaz Zyklon B ». Dans aucune des six versions de ses « Confes-

LE REVISIONNISME DE PIE XII

sions », Gerstein ne parle de Zyklon B. C'est un produit qu'il connaissait bien puisqu'il était chargé d'en approvisionner les camps aux fins de désinfection. Il nous raconte une histoire extravagante d'acide cyanhydrique contenu dans 45 bouteilles d'acier. Ce produit liquide ou gazeux ne pouvait donc être du Zyklon B, produit solide en boîtes métalliques. Gerstein prétend avoir dissimulé ces bouteilles avant d'arriver au camp de Belzec, avec l'aide du chauffeur qu'il ne connaissait pas, mais qu'il soupçonnait d'appartenir au service secret de la SS (*sic*).

Gerstein nous relate ensuite un prétendu gazage par échappement d'un moteur Diesel. Nous sommes très loin, comme vous le voyez, d'essais de gaz Zyklon B. Rien de ce que raconte Gerstein ne tient debout ; il parle indifféremment d'acide cyanhydrique et de cyanure de potassium comme s'il s'agissait du même produit. Or, il y a autant de différence entre l'un et l'autre qu'entre l'acide chlorhydrique et le chlorure de sodium (sel de cuisine).

Quant au comportement de Gerstein, il est très trouble. J'ai rencontré sa veuve en 1983. Elle-même, pourtant très attentive à défendre son mari, m'a dit qu'il disposait d'un budget pour faire des achats nécessaires à la désinfection et qu'il l'utilisait pour acheter des denrées rares pendant la guerre. Pierre Joffroy, grand hagiographe de Gerstein, fait une remarque analogue dans son livre (*L'Espion de Dieu*, Seghers, 1992, p. 186). On lit que, selon sa femme, la vraie raison de la détresse, de la panique de son mari en 1942, à Berlin, pouvait bien être la vérification des comptes de l'Institut d'hygiène en fin d'année.

Je me suis entretenu avec un Alsacien qui a eu Gerstein pour chef à l'Institut de Berlin. Ce garçon, alors âgé de 17-18 ans, fut envoyé deux fois en mission très spéciale à Paris : il fut chargé de faire des achats d'huile de table (!) dans un quartier juif de Paris. Enfin, j'ai découvert sur le site Internet de l'*Encyclopædia Universalis* une bien curieuse information. Comment un tableau de Matisse est-il parvenu au do-

LE REVISIONNISME DE PIE XII

micile de Gerstein ? Pudiquement, on se contente de parler de « circonstances inconnues ».

L'image idéalisée de Gerstein « espion de Dieu » en mission « dans les coulisses du foyer du mal » s'en trouve sérieusement ternie et même remise complètement en cause. Donner une dimension historique à ce déséquilibré de haut vol, c'est abuser de la naïveté humaine. Le rôle de l'historien est de limiter les dégâts, de s'attaquer aux idées fausses et de s'approcher le plus possible de la vérité.

Pie XII n'a jamais reçu de rapport Gerstein. D'ailleurs, s'il avait eu entre les mains un texte aussi invraisemblable, sorti d'une cervelle malade, il n'en aurait pas tenu compte. Dénoncer le caractère aberrant du témoignage de Gerstein, c'est le meilleur moyen de défendre Pie XII et l'Église catholique, attaqués l'un et l'autre par un film scandaleux.

J'ai de l'estime pour votre honnêteté intellectuelle d'historien.

C'est pourquoi j'apprécierais une réponse de votre part, et vous prie de croire, Monsieur, à toute ma considération.

Henri Roques, le 18 mars 2002

NB : La clé du mystère Gerstein se trouve peut-être sur le site Internet <http://www.universalis.fr> consacré aux spoliations d'œuvres d'art par les nazis (page 7) : « Henri Matisse – *Paysage, le mur rose*. On perd la trace de ce “Mur rose de l'hôpital de Calvi”, peint par Matisse en 1897. [...] Il est retrouvé, en juillet 1947, à Tübingen, dans la cache d'un officier SS, Kurt Gerstein [...] »